



**UNIVERSITÉ D'ORAN II
MOHAMMED BENHMED**

**FACULTÉ DES SCIENCES SOCIALES
DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE**

THESE
DE DOCTORAT ÈS SCIENCES DE SOCIOLOGIE

**Espaces périphériques:
Urbanité et lien social**
Approche anthropologique de:
Ain El Beida, Sidi El Bahir et El Amel - quartiers oranais

Présentée par:
MEHDI SOUIAH

Jury: DJOUNID HADJID Professeur de sociologie à l'université d'Oran II	PRÉSIDENT
ABDELKADER LAKJAA Professeur de sociologie à l'université d'Oran II	RAPPORTEUR
LARBI MEHDI Professeur de sociologie à l'université d'Oran II	EXAMINATEUR
MOHAMMED MADANI Maître de conférence à l'université Mohammed Boudiaf - USOOran	EXAMINATEUR
MADANI SAFAR-ZITOUN Professeur de sociologie à l'université d'Alger II	EXAMINATEUR
ABBAS LABAIR Maître de Conférence à l'université Djilali Liabes de Sidi Belabbès	EXAMINATEUR

2015

À *Soumia*
À *Kaouther, Sarah et Meriem*

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS	5
---------------------	----------

CHAPITRE INTRODUCTIF

L'approche anthropologique des quartiers périphériques oranais

11

1. Genèse du thème	14
2. Le « mode de vie » comme objet d'étude	17
a. Le mode d'être à la ville : un temps du social	21
b. Urbanité, citadinité : quelle différence ?	25
c. Le lien social dans la ville	30
d. Le douar périphérique, un quartier comme un autre	33
3. Terrain d'étude et méthode d'approche	37
a. Le plus en retrait d'entre tous, Ain El Beida	37
b. Sidi El Bachir, la terre appartient à celui qui la parcelle	39
c. El Amel, un « village » et des déracinés	41
d. Pourquoi l'approche ethnométhodologique ?	42

CHAPITRE II

La citadinité entre modèle statique et réalité dynamique

46

1. Le mode de vie urbain à travers le prisme de la subjectivité	52
--	-----------

a. A propos d'un exercice pédagogique	52
b. La Révolution agraire ou comment résorber le « rural » pour que vive l' « urbain »	57
c. Rétrospective urbaine, à propos d'une prise de la ville qui s'est effectuée dans la douleur	64
2. L'émergence de la figure du citoyen majoritaire	68
a. Le citoyen entre thèse et antithèse	69
b. la synthèse	72
3. La symbolique des ondes	75
a. Les frontières de la ville et rapport d'altérité	78
b. Structure mentale et configuration spatiale : l'explication structuraliste	80
4. L'investigation dans les quartiers périphériques ou la quête de réponses	86

CHAPITRE III

<i>L'urbanité comme réalité produite</i>	90
1. Citadinité, à propos d'un idéal agissant	93
2. La territorialisation, un processus accompli au quotidien	95
a. Processus de territorialisation	97
b. Les canaux de communication ou la mobilité comme forme d'appropriation pratique de la ville	98
c. De l'expérience citadine	103
3. (Méta)pratiques d'appropriation de l'espace comme moyen de production d'urbanité	112
a. La sphère privée, le mobilier	116
b. La sphère privée, le souci de la préservation de l'intimité	120

c. La sphère publique : Quand la femme franchie le seuil de la demeure	127
d. L'appropriation pratique du quartier	128
4. Conclusion	130

CHAPITRE IV

<i>A propos du lien social dans les quartiers périphériques</i>	132
1. Sociabilité et communautés de voisins	136
a. Ain El Beida	136
b. Sidi El Bachir	144
c. El Amel	149
2. Urbanité de confrontation ou l'altérité comme forme du lien social	152
3. Conclusion	159
CONCLUSION GENERALE	161
BIBLIOGRAPHIE	168
TABLEAU DE DONNEES FACTUELLES DES ENQUETES	179

AVANT-PROPOS

« En football, tout le monde sait qu'une attaque qui s'entête à vouloir passer par le milieu face à une défense bien regroupée n'a que peu de chances de marquer. C'est cette vaine obstination qui a souvent caractérisé les sorties de notre équipe nationale. Pourtant c'est grâce au travail sur les ailes que la redoutable machine de guerre allemande a été déséquilibrée et abattue en Juin 1982 » **Djamel Guerid**

« Faire du terrain »... Ceux qui ont cette aisance à prononcer la formule nous laissent admiratifs. Et plus encore, ceux qui sont capables de la conjuguer au passé, au présent ou bien encore au future, signe d'une belle maîtrise de la technique et d'une performance in situ dépassant largement l'ordinaire. « Je vais commencer mon travail de terrain », « le terrain... déjà fait ! ». Comme si, pour celui qui prononce la première phrase, la certitude a fini depuis longtemps par prendre racine dans son esprit, celle qu'il « va, sans difficultés, trouver » ce qu'il ira y chercher, tandis que dans le second cas de figure, le « déjà fait » ne serait qu'un cri de joie réprimé, un « eurêka » sceptiquement prononcé, car il avait, et sans grande peine, trouvé.

Pour notre part, les choses ne sont jamais aussi simples, et c'est cela notre regret. Le travail de terrain nous fait peur, nous ennuie par moments ! Par expérience (la notre est bien modeste, mais enfin !) nous savons que questionner la réalité est une tâche bien pénible, répéter la même série de questions un nombre indéfini de fois, sillonner le même quartier, scrutant le moindre agissement, les moindres

détails sensés révéler la mécanique qui régit le social, est un labeur qui peut s'avérer monotone. De ces illusions dont nous fûmes porteur à nos débuts de sociologue « praticien », celles d'un étudiant en dernière année de premier cycle préparant un mémoire de fin d'étude, s'apprêtant à investir une « terra incongita » dans l'espoir de faire des découvertes qui révolutionneront la pratique sociologique en Algérie et ailleurs, il n'en reste pas grand-chose.

Maintenant nous savons que la condition d'un chercheur dans les sciences sociales ressemble à celle d'un chercheur d'or. Affublé d'une tâche ardue, qu'il répète de manière mécanique de longues heures durant pour une récolte, quand elle existe, demeure bien mince. Nous nous sommes souvent demandé qu'est-ce qui empêche ce lien nous rattachant à la sociologie de se rompre ? Pourquoi nous obstinons-nous à vouloir continuer de la pratiquer malgré les mises en garde de D. Guerid et de A. El Kenz contre une interprétation hâtive de la réalité d'ici à la lumière d'une théorie construite ailleurs ? A cela nous voyons deux raisons :

De la « passion », nous dirons que c'est la première. La même passion qui anime le chercheur d'or dans sa quête, nous anime dans la notre. Avec cette différence tout de même, que pour le chercheur d'or l'enjeu-mutant est de trouver un sens à son existence, tandis que pour nos semblables, (« collègues » serait plus approprié) atteindre le sens de ce qui fait le lien social, de ses formes et nombreuses manifestations est en soi l'incarnation d'une passion.

La seconde raison serait une certaine « fascination » pour la manière de faire d'une poignée d'auteurs à succès. Très jeune, on commence à construire ses illusions. Emporté par la lecture de *tristes tropiques*, le *rameau d'or*, *l'essai sur le don*, le *paysan polonais*, on s'imagine déjà dans la peau de

Lévi-Strauss ou de Frazer partageant la vie d'une tribu de « primitifs, indigènes de leur propre terre », méconnue voire inconnue, que seule la description de ses us et coutumes, de la forme des liens de parenté qui offre cette structure et cette organisation si particulière au cas traité, suffirait pour le placer sous les feux de la rampe de la scène des sciences sociales. Ou bien encore dans celle d'un chercheur de l'Ecole de Chicago qui, à travers une correspondance personnelle, a pu reconstituer le parcours de toute une société de déracinés, développant par là même une technique des plus pertinentes, soit celle du récit de vie. On continue ainsi à cultiver ses fantasmes jusqu'au jour où on se retrouve nez-à-nez avec la réalité, qu'on soit contraint de composer sa propre cuisine, d'affronter ses propres angoisses avec pour seul filet de sécurité une grille théorique acquise en partie sur les bancs de la fac et en partie dans les textes parcourus tout au long de « sa vie ».

La réalité... celle que nous avons choisie comme objet d'étude est la réalité urbaine, qui se trouve être la notre de surcroît. Nous vivons dans cette ville, nous sommes à la fois acteur et observateur de ce qui s'y passe. Certain restent sceptique quant à la pratique anthropologique dans son propre milieu de vie. Mais depuis l'*Homoacademicus* nous savons que toute réalité, qu'elle soit proche ou lointaine, peut être soumise à l'objectivation, ce qui ne veut en aucun cas dire porter une quelconque appréciation exclusivement objective. Car difficile, voire impossible, est cette tâche, les plus expérimentés dans le domaine nous le diront, consistant à essayer d'un revers de la main tout le lot de préjugés dont un chercheur est porteur.

Pour revenir à l'objet de notre thèse, notre posture est celle de feu Djamel Guerid qui, dans un séminaire de

méthodologie, nous répétait souvent, que dans tout travail de recherche une approche par les « côtés » faciliterait d'atteindre ses fins. C'est bien là une des raisons qui nous ont poussés à aborder la ville par ses extrémités.

« Urbanité et lien social dans les quartiers périphériques oranais » tel est donc le titre que nous avons choisi pour la présente thèse. Elle est partagée en quatre chapitres que nous décrivons comme suit :

Chapitre introductif : Ce chapitre contient la problématique de la thèse, l'objet d'étude tel que nous l'avons conçu, une description de notre démarche méthodologique et le terrain d'étude.

Chapitre deux : Ce second chapitre traite de la différence existante entre citadinité et urbanité, de la représentation du citoyen en milieu urbain oranais, répondant ainsi à la question relative aux conditions de construction de cette représentation.

Chapitre trois : Dans ce chapitre les quartiers périphériques sont abordés comme autant de lieux où l'habitant lambda compose son urbanité, à travers la communication entre les deux mondes, soit entre l'espace de la ville intra muros que nous désignons dans le texte comme centre de rayonnement symbolique et les espaces périphériques.

Chapitre quatre : Ce dernier, traite des formes de lien social qu'on peut observer au sein des quartiers périphériques. La sociabilité de voisinage, mais aussi les autres formes de solidarité et la sociabilité de confrontation.

Même si cette thèse reste qu'une mince contribution dans le champ socio-scientifique algérien, nous tenons toutefois à remercier ceux qui, par leur soutien et aide, car toute assistance ne peut qu'être précieuse, ce travail n'a pu être concrétisé. Cela peut aller d'une simple idée, lancée par un esprit brillant la plupart du temps, saisie au vol par nos soins, à un véritable effort de lecture, de correction de maladresses, de redressement de torts, et d'encadrement. Notre pensée va évidemment...

...à des collègues et néanmoins amis : Radya Gharbi-Abdelillah, Abderahmane Beniza, Mehdi Larbi, Mohammed Madani, Djounid Hadjidj, Abdelkrim Elaidi, Karim Rouina, Fayçal Sahbi, Farid Marhoum et bien d'autres.

...à Pierre Signoles pour sa générosité et pour sa qualité de « générateur » efficace d'idées neuves et pertinentes. Il est de ce fait une source inépuisable d'intelligence.

...à Abdelkader Lakjaa qui a accepté de nous diriger dans ce travail et qui a eu à supporter, des années durant, les caprices du procrastinateur convaincu que nous sommes. Nous sortions de chaque séance de travail avec lui plus riche que d'avant sa tenue, et pour cela nous le remercions.

...aux membres du groupe de réflexion sur les « valeurs des jeunes Algériens » auquel nous sommes fiers d'appartenir.

...à nos étudiants pour leur estime et leur respect, et pour le plaisir qu'ils nous procurent à les enseigner.

...à la population des quartiers périphériques qui a daigné nous ouvrir ses portes et nous livrer son vécu.

...à des amis sur qui nous comptons énormément et pour qui nous espérons compter : Wassini Zaoui, Hichem Souiah, Bernard Janicot, Bernden Blayak, Ludovic Lepeltier, Samir Rebaï,

Mohammedi Sidi Mohammed, Belkacem Benzenin... la liste demeure longue.

Et en fin, nos remerciements vont aux membres du jury qui ont accepté d'apprécier et de discuter ce travail : MM. Hadjidj Djounid, Madani Safar-Zitoun, Mehdi Larbi, Mohammed Madani, Belabbes Labaïr.

Chapitre introductif

L'approche anthropologique des quartiers périphériques oranais

« Si les villes de la banlieue parisienne, si des quartiers populaires de la périphérie de Mexico ou de Caracas revendiquent la reconnaissance de leur personnalité et leurs droits à une expression originale, c'est au nom d'une dynamique culturelle partant de la base, qui s'oppose aux pressions venues du pouvoir central et des groupes dominants. Parler d'émergence de nouvelles formes de vie sociale revient alors à remettre en question tous les systèmes de valeurs sur lesquels repose actuellement la planification urbaine » **P.-H. Chombart de Lauwe**

***L'approche anthropologique des quartiers
périphériques oranais***

La ville... Qu'elle soit le reflet des « luttes de classes » ou des « différenciations ethniques », est un fait qui a fini par trouver place dans les études urbaines. L'espace de la ville est inégalement distribué. Le centre demeure en lutte avec la périphérie, et ce depuis que la « cité » existe. L'animosité entre « gens d'ici » et « gens d'ailleurs » perdure, même si elle n'est pas toujours ressentie avec la même acuité et qu'elle prend à chaque fois, à chaque ère et dans chaque contrée une allure différente. Cela peut aller de la simple et pas moins réelle différenciation symbolique, tel le cas des traditionnelles *médina* avec cette distinction entre *Baldi* et *hawzi*¹ ; *hadri* et *'aroubi* jusqu'à la forme extrême qu'elle peut revêtir, celle engendrée par les politiques ségrégatives séparant la population urbaine selon l'appartenance ethnique et/ou religieuse (les villages nègres de l'époque coloniale en Algérie, l'apartheid en Afrique du Sud ou encore le mur de la honte qui résume un conflit qui durent depuis plus de soixante ans au Proche Orient). Toujours est-il que la question de savoir « qui est habilité à être dit de la ville,

¹ Lire à ce propos le travail exceptionnel de Mohammedi Sidi Mohammed traitant des Hawz de Tlemcen : « Les *Hawz-s* de Tlemcen (anthropologie d'une identité locale) », Thèse de doctorat ès sciences en sociologie, université d'Oran, 2011

du territoire, et qui ne l'est pas ? » demeure d'actualité, résumant une différenciation palpable, et rythmant par là même, la vie des urbains aux quatre coins du globe... L'aire métropolitaine oranaise n'en fait pas l'exception.

La ville n'est donc en définitive que l'association d'espaces distincts, un patchwork de territoires ayant chacun ses particularités se fondant en deux catégories majeures, ou aires principales : la ville « *intra-muros* », cité, noyau historique d'un côté ; et l'espace périphérique de l'autre. Le rapport entre ces deux espaces est tel qu'aucun d'eux ne peut se passer de l'autre. Car en définitive, une ville n'est importante que par le nombre et l'étendue de ses « faubourgs », et ces mêmes faubourgs n'existent que parce qu'ils sont l'extension d'un noyau urbain, devenu insuffisant pour supporter une population de plus en plus grande.

De ce constat, aussi simple soit-il, se dégage un certain nombre de questionnements. Si la ville « *intra muros* » est occupée par une population normée et policée qui est la « population citadine », comment doit-on désigner la population des espaces périphériques ? Des urbains ? Si tel est le cas, qu'est-ce qui justifie leur « **urbanité** » **et/ou** « **citadinité** » ? C'est ce que fut du moins nos interrogations de départ, et qui ont la capacité de résumer tout un parcours.

1. Genèse du thème

« *Urbanité et lien social dans les quartiers périphériques* » tel est le titre choisi pour cette thèse, mais nous ajouterons toutefois que cela concerne le cas de quelques quartiers périphériques de la ville d'Oran.

Pourquoi ce terrain d'étude ? En fait c'est lié à l'histoire de nos interrogations sur la citadinité et la formation de la culture urbaine dans les villes algériennes. Cela a un lien direct avec nos travaux précédents : en licence nous avons travaillé sur un quartier périphérique situé au sud de la ville d'Oran. Le mémoire avait pour objet d'étude non pas le quartier en lui-même, mais il se voulait une lecture critique d'une opération de Résorption de l'Habitat Précaire. Une opération initiée par la wilaya d'Oran, encadrée et financée en partie par la Banque Mondiale. Le rapport qu'entretenaient les habitants de ce quartier avec l'administration, les manières avec lesquelles ils essayaient de déjouer la loi, de mettre en place des stratégies afin de profiter au maximum de cette opération¹, autant d'indices informant que cette population qu'on taxe de marginale et d'exclue, ces habitants du bidonville étaient porteurs d'une somme de compétences qui leur permettait de profiter pleinement de l'espace policé qui est la ville, plus encore montraient des aptitudes à déjouer ses contraintes.

C'est cette même conclusion qui nous avait permis de formuler l'hypothèse de travail pour le mémoire de magister. Nous avons commencé par dire que ces quartiers, que nous avons désignés à l'époque de « douars », se distinguaient par une

¹ L'opération en question comportait deux volets importants : le premier, effectuer des travaux d'aménagement et de viabilisation du quartier ; le second, reloger les familles qui occupaient des maisons jugées à risque en raison de l'état avancé de la précarité.

authenticité qui leur est propre. Autant d'espaces dans lesquels un certain nombre de conditions avait permis l'accomplissement du processus de territorialisation. Deux de ces conditions se détachent du lot. La première, c'est que les douars périphériques étaient le résultat de mouvements successifs de population, le déplacement des zones rurales aux établissements urbains ; la seconde, la difficile intégration de ces espaces au tissu urbain. Ce qui nous avait inspiré de considérer ces quartiers comme étant des plates-formes où le rural déraciné effectue son apprentissage de la ville, des territoires hybrides conjuguant mode de vie rural et conditions de vie urbaine. La conclusion était que ces quartiers périphériques, ou plutôt les « douars », tendent à devenir des entités à part, des territoires ayant leur propre culture « urbaine » et leur propre mode de vie¹. Involontairement nous avons passé sous silence quelques réalités qui auraient pu nous ouvrir d'innombrables pistes « intéressantes », mais au même moment rallonger le chantier de la fabrication du texte à un temps indéterminé. Et c'est pour cette même raison que nous croyons utile de redresser ces torts commis lors de notre précédent travail².

¹ Cf. Souiah M., « Douars périphériques : Emergence de nouvelles figures de territorialisation (socio-anthropologie des douars périphériques) », Mémoire de magister en sociologie, Université d'Oran, Oran, 2007

² Ce qui ressort de mon ancien texte c'est que ces espaces « douars », sont peuplés de ruraux déracinés. En faisant de ce fait l'hypothèse de base -même si ce n'est pas énoncé de manière claire dans le mémoire- en écartant l'urbain (originaire de la ville, éjecté hors de l'enceinte du mur pour des raisons différentes) nous avons amputé l'analyse, et sommes passés à côté de réalités qui auraient pu épaissir les conclusions. Tout le texte représente ces « douars » comme des espaces de transition, des haltes où le rural déraciné fait son apprentissage de la ville. Focalisant tout l'intérêt et l'investigation empirique sur le non-urbain, involontairement là où nous nous sommes trompés, c'est en considérant ces espaces, non pas comme des quartiers formés aux abords de la ville « formelle », c'est-à-dire même s'ils se situent aux frontières de la ville et que leur formation est relativement récente, ils appartiennent quand même à la sphère urbaine, mais plutôt comme des « zones rurales rattrapées par l'urbanisation ». Abordant leur mode d'être comme une « urbanité rurale » qui « ...serait liée à l'émergence d'une culture de

Le plus important de ces torts concerne l'usage fait de l'appellation « douar ». Ce mot a été utilisé pour désigner ces quartiers parce qu'il renvoyait à un mode de vie propre à la population qui habitent ces espaces. *Seulement l'utilisation de ce mot a été remise en question depuis. Nous nous sommes demandé lors de l'élaboration du projet de thèse s'il était judicieux de le maintenir pour désigner ces espaces périphériques.*

territoire et de chartes [...] symboles de l'invention de nouveaux modes de gouvernement dans les campagnes » (Banos V. et Candéau J.: « Recomposition des liens sociaux en milieu rural (de la fréquentation d'espaces à la production de normes collectives?) », in. *Espaces et société*, n°127 date de parution) Qu'en est-il, alors, des urbains/citadins, éjectés « hors de l'enceinte du mur », pour échouer dans ces parties de la ville, ceux qui sont obligés d'assimiler le mode de vie de leur nouveau lieu de résidence ?

2. Construction de l'objet :

Le « mode d'être » comme objet d'étude

Que doit-t-on penser des habitants des « quartiers périphérique » ? Sont-ils vraiment des urbains, si l'on part de la plus simple définition qui soit de l' « urbanité », celle de Jaques Berque, disant qu'elle est le « mode d'être à la ville, comme système de représentations et comme construction collective qui rend possible la convivialité [...] entre différents groupes, entre différentes populations usant d'espaces communs »¹? La périphérie spontanée fait-elle partie intégrante de la ville ? Ou, comme pour rejoindre l'interrogation de Vincent Hervouet, que devient « l'urbain » dans ces parties de la ville ? Se transforme-t-il en un autre objet, ni tout à fait urbain ni tout à fait rural? Peut-on concevoir une urbanité périphérique, coupée de ses racines citadines² ?

La thèse défendue par Paul-Henri Chombart de Lauwe et un nombre d'autres chercheurs à l'instar d'Henri Coing, est que les quartiers périphériques sont un résultat logique du développement industriel en Europe, soit, ils sont considérés comme des réservoirs de main-d'œuvre. Le déplacement des entreprises du centre vers les périphéries a fait qu'une grande partie des salariés élisent domicile en périphérie, et c'est justement ce phénomène qui inspira à Chombart de Lauwe l'idée d'une éventuelle fin des villes³. Or, ce qui est constaté en Algérie et dans d'autres pays du Maghreb est que

¹ Cité dans Dorier-Appril E. (s/d), *Vocabulaire de la ville (notions et références)*, Du temps, Paris, 2001, p. 85

² Hervouet V., « la périurbanisation dans la métropole nantaise (De nouvelles mobilités pour de nouveaux lieux d'urbanité) », Thèse de Doctorat en géographie, Université de Nantes, 2005, p. 6-7

³ Cf. Chombart de Lauwe P.H., *La fin des villes, mythe ou réalité*, Calmann-Lévy, Paris, 1982

la densification des périphéries prend souvent l'allure d'une « ceinture de misère ». Cette expression nous la devons aux géographes qui ont tendance à vouloir « spacialiser » les phénomènes sociaux. L'une des caractéristiques des villes des pays émergents, répètent-ils souvent, est, qu'elles sont généralement bordées d'une ceinture de bidonvilles ou de pauvreté. Pour notre part nous préférons parler en termes de quartiers périphériques, car ce qui était vrai il y a une vingtaine d'années ne l'est pas forcément actuellement. Ces bidonvilles marqués par une précarité accrue, une population pour la majorité de ses constituants issus des régions rurales, tendent à disparaître, laissant place à des quartiers, qu'on appelle toujours « douars » dans les milieux populaires en guise de témoin de l'origine rurale des populations qui les ont fondés.

Pour revenir au thème axial, celui relatif à l'urbanité comme « mode d'être », Jean Rémy estime qu'elle est telle « une qualification résultant de l'action réciproque et non une propriété découlant d'une morphologie de l'habitat. Elle suppose un mode approprié de communication, réglé par un régime adéquat de distance-proximité »¹, c'est-à-dire que c'est la ville, le milieu urbain qui impose aux habitants son mode d'être. L'habitant est urbain dès lors qu'il devient usager de la ville. Le statut d'urbain est donc le résultat d'un processus de socialisation. L'urbain de naissance apprend à pratiquer la ville de la même manière qu'on apprend à parler c'est-à-dire en la pratiquant, l'urbain d'adoption (le migrant) quant à lui doit s'adapter à la nouvelle réalité, et ce, en mettant sa culture rurale au service de l'apprentissage et de l'assimilation d'une culture nouvelle,

¹ Rémy J., « sociabilités urbaines : milieu et trajectoires sociales », in. Grafmayer Y. et Dansereau F. (texte réunis par), Trajectoires familiales et espaces de vie en milieu urbain, P. U. Lyon, 1998, p. 504

la culture urbaine. Les propos de Robert E. Park appuient cette idée : « La ville, avait-il écrit, est plutôt un état d'esprit, un ensemble de coutumes et de traditions, d'attitudes et de sentiments organisés, inhérents à ses coutumes et transmis avec ces traditions. [...] Elle est impliquée dans les processus vitaux des gens »¹. Tout cela pour dire que plus qu'une unité géographique ou une configuration socio-spatiale, la ville est aussi une « **aire culturelle** caractérisée par son type culturel particulier »² [c'est M.S. qui souligne]. L'urbain/citadin n'est pas seulement celui qui vit dans la ville, il est aussi un « consommateur » de sa culture, c'est à ce propos qu'écrit Philippe Gervais-Lambony : « le citadin ne se définit pas seulement par sa maison et ses manières d'habiter, mais aussi par son comportement quotidien, sa connaissance et sa maîtrise de l'espace urbain. En un mot, il est aussi celui qui connaît et sait utiliser la ville. Sorti de la « coquille » de sa demeure, comment fonctionne le citadin? »³. Devenir usager de la ville, savoir l'utiliser implique que l'urbain déploie une somme de pratiques, développe des « compétences » qui lui permettent de maîtriser sa vie de citadin, des pratiques d'ailleurs dictées par la représentation que l'on donne à son environnement, à la ville, à ses avantages et à ses contraintes, et c'est dans ce sens que vont les propos de Denise Jodelet définissant la représentation sociale comme une « ...forme élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la

¹ « Proposition de recherche sur le comportement humain en milieu urbain », in. Grafmeyer Y. et Joseph I. (traduction et présentation de), L'École de Chicago (naissance de l'écologie urbaine), Aubier, Paris, 1990, p. 83

² Ibid. p. 85

³ Gervais-Lambony P., « A travers images et pratiques: le fait citadin en Afrique noire (étude comparée de Lomé (Togo) et de Harare (le Zimbabwe)) », Thèse de Doctorat en géographie, EHESS, Paris, 1993, p. 166

construction d'une réalité comme un ensemble social »¹. La citadinité, n'est pas moins un ensemble de représentations que la communauté urbaine se partage. Le citoyen vit et agit en fonction des représentations sociales, et c'est justement cette faculté qui génère/dicte les pratiques citadines, conditionnant ainsi le degré de connaissance de la ville².

Il paraît clair que les représentations dont il est question ici sont, en fait, les représentations que se font les habitants de leur environnement « physique » : leurs maisons, quartiers, rues, etc. Ainsi, occuper, squatter, aménager, modeler un espace donné seraient des actes (des pratiques) dictés par leur appareil cognitif. Et c'est à juste titre que cet effort de matérialiser les représentations sociales soit appelé l'appropriation de l'espace³.

Dans le mémoire de magister, la question de « territorialisation » avait été longuement abordée, à trouver sa définition et sa différence avec la notion de « l'appropriation de l'espace », nous avons écrit : « ...la territorialisation n'est que l'appropriation de l'espace, marquée par une authenticité propre aux habitants. C'est cette « authenticité » qui fait que chaque territoire soit différent de l'autre. Et c'est dans ce sens que nous considérons que l'appropriation de l'espace s'accomplit toujours selon un « modèle » de référence auquel s'identifie une population donnée »⁴.

¹ Jodelet D. (s/d), Les représentations sociales, PUF, Paris, 1997, p. 53

² Gervais-Lambony P., « A travers images et pratiques... », op. cit. : p. 2

³ Elle peut être définie comme un processus ayant pour finalité la maîtrise de l'environnement matériel dans lequel évolue un individu ou un groupe donnés. Elle est l'aboutissement d'une expérience de l'espace acquise au fil du temps. Deux conditions sont essentielles pour l'accomplissement de ce processus, l'espace bien évidemment mais aussi le temps. Cf. à ce propos : Souiah, M. : « Douars périphériques : émergence... » op. cit.: Chapitre II

⁴ Ibid. p. 26-27

Tout porte à croire que l'urbanité est un « comportement spécifique » à l'habitant de la ville, ou pour utiliser un terme cher à Erving Goffman, un « rôle » qu'accomplit l'agent social en milieu urbain. N'est-ce pas que le sens initial de l'urbanité soit l'ensemble des bonnes manières, la politesse, un certain usage du monde. Hormis le fait d'habiter la ville qu'est-ce qui fait l'urbanité ? Il existe en effet une caractéristique propre à l'habitant de la ville, celle du mouvement et de la mobilité.

a. Le mode d'être en la ville : un temps du social

Il y a lieu de signaler une autre tendance qui existe, et qui considère l'urbanité comme « un temps du social » et non pas comme forme spatiale¹. En fait cette dernière considération est le fruit d'une enquête menée par le collectif : Péraldi, Marotel et Tarrius, dans les quartiers périphériques de Tunis dans le cadre d'une étude portant sur les dynamiques territoriales. Cet effort consistait à identifier un ensemble de « situations urbaines contrastées et significatives du contexte socio-territorial et résidentiel local » focalisant toute l'attention sur l'observation des mobilités de groupes en présence, et « sur la mise en évidence des rythmes sociaux » spécifiques à chacun de ces groupes². L'enquête menée par ce collectif révèle un trait qui est loin d'être spécifique à l'espace urbain tunisois, il est aisé de constater la même réalité et la même dynamique dans d'autres pays émergents (l'Algérie entre autres). Nous pouvons résumer ces situations comme suit :

¹ Tarrius A. ; Marotel G. ; Péraldi M., « Migration et citoyenneté (l'approche de la ville par la mobilité) », in. Les annales de la recherche urbaine, n°64, septembre 1994

² Ibid.

1. La ville et ses périphéries sont sans cesse « investies et travaillées » par les migrants « superposant » leurs logiques à celle des populations autochtones.
2. « Les territoires locaux sont en permanence recomposés par la mise en acte, via les mobilités, des réseaux relationnels (économiques, culturels, familiaux) qui manifestent, entretiennent, élargissent les proximités sociales historiquement instituées ».
3. Des continuités spatio-temporelles sont ainsi établies grâce aux mouvements de migrations vers la ville. Trois rapports espace-temps sont à prendre en considération et à interroger de manière systématique : « celui des déplacements quotidiens, renvoyant aux rythmes et aux lieux d'expression des échanges généralisés, et permettant la réactivation des liens identitaires ; celui des mobilités résidentielles locales permettant l'inscription progressive, à l'échelle d'une vie, dans les territoires d'accueil ; celui enfin des grandes migrations. »

L'urbanité considérée sous cet angle fait ressortir un aspect différent de la vie sociale en ville, celui du mouvement, dont Raymond Ledrut dit que c'est un rythme propre à la « culture » urbaine¹. Par la même occasion ceci met en exergue le fait que les habitants/occupants d'une ville, d'un quartier, ces « êtres sociaux » comme les appelle Yves Grafmeyer, sont détenteurs d'une capacité qui leur permet de redéfinir le sens des « situations » auxquelles ils se trouvent confrontés². Dit autrement, ces êtres s'adaptent à

1 Ledrut écrit dans son livre « sociologie urbaine » : « Sortant de l'ombre y rentrant, l'homme de grande ville, à la fois secret et manifeste, se montre et se dérobe. La dissociation de la vie privée et de la vie publique permet à l'homme de la ville de se livrer et de se reprendre. Ce rythme est propre à la « culture » urbaine ».

PUF, Paris, 1979, p. 219

² Grafmeyer Y., Sociologie urbaine, Nathan, Paris, 1995, p.22-23

la réalité de la ville qui s'impose à eux, ils déjouent ses contraintes en cherchant/allant vers un ailleurs plus propice et plus compatible avec leurs aspirations.

C'est une approche longitudinale¹ qui nous est proposée, celle qui consiste à explorer le mode d'être en ville, dans la durée, en reconstituant, chemin faisant, « la succession d'états et d'événements qui affectent chacun des membres de cette population »². Dans notre étude sur les douars de Ain El Beida et Sidi El Bachir, nous avons essayé d'explorer cette piste en retraçant la trajectoire de trois habitants, nous avons réussi, plus ou moins, à trouver un point commun entre les trois expériences. En effet l'un des traits marquant de cette mobilité était que tous, durant leurs carrières urbaines, sont passés par l'expérience d'« et-terdef » (une action qui consiste à se faire héberger chez un parent, un proche pour un temps relativement court). Ce dernier, « qu'il soit vécu comme humiliation ou comme phase d'adaptation (tremplin), il reste un indice de « vulnérabilité et de fragilité » dans la mesure où on est dans une situation d'assisté, voire de dépendant »³. Soit, c'est la précarité, la vulnérabilité, « l'incertitude » qui conduit au déménagement, et qui guide leur quête d'un gît. Et dans ce cas précis, celui des *m'redefine* la décence dudit gît n'est qu'un détail, il importe plus pour eux de recouvrir un chez soi. Ce qui informe, en partie du moins, sur la logique de la formation de ces « douars ».

Par ailleurs, nous avons omis d'aborder les autres formes que peut revêtir la mobilité des habitants, d'autant plus que l'observation de la « mobilité journalière » des habitants de

¹ Par opposition à une approche transversale qui consiste à observer une population à « un moment donné ».

² Ibid. p.23

³ Souiah, M. : « Douars périphériques : émergence... », op. cit. : p. 121

la périphérie informerait d'avantage sur la nature des rapports qu'ils entretiennent avec la ville intra-muros et sur le degré de leur attache à son centre historique. N'est-ce pas que l'éloignement géographique par rapport au centre-ville a été facilité, comme l'affirme Abdelkader Lakjaa, par l'usage de plus en plus massif et quotidien de l'automobile ? « Et si la périphérie peut être appréhendée comme le produit de l'étalement urbain, c'est parce qu'il est reconnu aujourd'hui que la mobilité a joué un rôle majeur dans l'extension contemporaine des villes : on n'a pas manqué, par exemple, de parler de la transition urbaine caractérisée par le passage de la ville pédestre à la ville motorisée »¹. C'est à se demander s'il n'y aurait pas derrière la formation et l'amplification de ces quartiers le « désir » de jouir des délices de la vie urbaine, de l'aspiration au droit à la ville. Rejoignant ainsi Abdelkader Lakjaa dans son interrogation qui consiste à savoir si cette aspiration à la vie urbaine ne peut pas se traduire comme un indice d'urbanité².

L'approche de la population des périphéries comme revendiquant son droit à la ville et se percevant comme urbaine, conforte notre décision de procéder au remplacement sémantique par le passage du vocable de douar à celui de quartier. Et ce partant du principe que l'utilisation d'un mot n'est jamais neutre. Car maintenir le mot douar serait de continuer de nier aux habitants des espaces périphériques leur appartenance à la ville, plus encore de les emprisonner dans un statut (de rural) qu'ils ont fini par perdre. Ils aspirent à la vie urbaine, ils sont porteurs d'urbanité, ils sont de ce fait des urbains à part entière. Seulement si le

¹ Lakjaa, A. : « Les périphéries oranaises : urbanité en émergence et refondation du lien social », in. Les cahiers d'EMAM (de l'université de Tours), n°18

² Ibid.

passage d'un vocable à un autre résout l'écueil du poids (stigmatisant) du verbe, il est loin de résoudre un autre auquel nous nous trouvons confrontés. C'est d'un souci d'ordre épistémologique qu'il s'agit, il concerne la différence entre deux notions voisines et qu'on serait tenté d'aller encore plus loin en disant jumelles, citadinité et urbanité

b. Urbanité, citadinité : quelle différence ?

Existe-t-il vraiment une différence entre les deux notions ? Notre réaction vient par rapport à ce que dit Thierry Paquot à propos de « la ville « moderne », celle qui naît de l'industrialisation, des chemins de fer, des plans d'urbanisme fonctionnels, celle qui épouse le mouvement, l'échange, le flux celle dont nous héritons, ***a-t-elle favorisé l'émergence d'une nouvelle urbanité et d'une active citadinité ?***¹ » [C'est M. S. qui souligne].

La visée de ce qui va suivre est de montrer s'il existe une différence entre l'urbanité et la citadinité qui, dans une grande partie de la littérature savante, revêtent la même signification comme le note Isabelle Berry-Chikhaoui². Toutes les deux évoquent, dans la littérature du moins, un mode d'être, un comportement de l'occupant de la ville. Certes les racines des deux vocables divergent, la première

¹ « L'invention du citadin », in. Repères, n°3, 1997

² A ce propos écrit Isabelle Berry-Chikhaoui, « ...les auteurs ne s'accordent pas sur le sens à donner à citadinité – quand ils emploient le terme –, pas plus d'ailleurs que sur urbanité. Pour certains, citadinité et urbanité peuvent revêtir le même sens, pour d'autres, ils ont des sens approchants et, pour d'autres encore, ils renvoient à des significations différentes... », « Les notions de citadinité et d'urbanité dans l'analyse des villes du Monde arabe, Essai de clarification », in. Les cahiers d'EMAM (de l'université de Tours), n°18

se réfère à l'urbain qui est la ville dans son acception la plus générale, tandis que la seconde puise son origine du mot « cité » que nous dirions qu'elle est la partie de la ville qui se situe entre les murs, à savoir le noyau historique de tout établissement humain. De cette différence nous concluons que le mot citadinité renvoie à l'ensemble de valeurs, d'attitudes que tout habitant de la ville doit avoir, tandis que le mot urbanité désigne le mode d'être de l'habitant dans la ville, tel qu'il est réellement. Le citadin ne serait donc que l'idéal-type (le mode d'être de la ville) qui nous permet d'apprécier le degré d'urbanité de tel groupe social ou de tel individu¹.

En fait, c'est cette même confusion qui a orienté notre utilisation des deux notions. Car nous considérons que même si elles sont différentes l'une de l'autre, il existerait toutefois un lien solide entre elles, plus encore elles seraient complémentaires.

Pour les besoins de l'exploration bibliographique et pour dissiper la confusion, une somme de textes traitant des deux notions, urbanité et citadinité, ont été parcourus, minutieusement étudiés pour une grande part.

De ces textes il se doit d'être cité en premier lieu l'ouvrage collectif dirigé par Michel Lussaut et Pierre Signoles : « La citadinité en questions »², qui se veut une tentative de définition de la citadinité arabe ou la

¹ « ...L'acquisition de la connaissance de la ville, des arts d'être et de faire, qui est constitutive de l'aisance dans les manières, le « style », dès lors qu'elle se rapporte à une durée, revient à considérer que la dimension temporelle tend à effacer par apprentissage et héritage (socialisation) la différence entre urbanité (être dans la ville) et citadinité (être de la ville ». R. Sidi Boumedine, « La citadinité, une notion impossible ? », in. Lussaut, M. et Signoles, P. (s/d), La citadinité en question, Maison des Sciences de la Ville de Tours, Tours, 1996, p.49

² URBAMA/Maison des sciences de la ville, Tours, 1996

citadinité dans le monde arabe (en répondant à la question : qui est le citoyen Arabe, qu'est-ce qui fait la citadinité du Marocain, de l'Algérien, de l'Égyptien, etc. ?). Même si le document en question n'a pas réussi à dissiper cette confusion du début. Cela a, tout de même, permis de donner à cette notion une consistance non pas théorique, vu la pertinence et la qualité des textes de M. Lussaut et R. Sidi Boumedine, mais c'est d'une consistance pratique qu'il s'agit. Car l'enjeu du livre était de justifier que la population urbaine dans le monde arabe est porteuse de citadinité, cette même citadinité qu'on a tendance en temps ordinaire de nier.

Les travaux P. Gervais-Lambony¹, même s'ils traitent d'une réalité différente, celles des villes de l'Afrique de l'ouest, nous ouvrent quelques pistes intéressantes sur la manière avec laquelle la notion de citadinité et la réalité à laquelle elle renvoie doivent être appréhendées. De ces pistes, une en particulier se détache du lot, soit traiter de la citadinité du point de vue du « relativisme culturel », c'est-à-dire qu'on doit cesser de la considérer comme une somme de « valeurs, d'attitudes » universellement partagée, mais au contraire comme une réalité dynamique et en changement permanent. Une posture qui apparaît de manière claire dans l'ouvrage qu'il avait coordonné avec Elisabeth Dorier-Apprill portant le titre : « Vies citadines »² paru en 2007.

C'est dans ce même esprit relativiste qu'avait été écrit l'ouvrage collectif, dirigé par Agnès Deboulet et Isabelle

¹ On peut citer à titre d'exemple, « De Lomé à Harare : le fait citadin » adaptée de sa thèse déjà citée, paru en 1994 aux éditions Karthala, « Territoires citadins, 4 villes africaines », paru en 2003 aux éditions Belin.

² Dorier-Apprill E. et Gervais-Lambony P.(s/d), Vie citadines, Belin, Paris, 2007

Berry-Chikhaoui portant sur les compétences des citoyens dans le monde arabe. Dans ce livre la réflexion porte sur la manière avec laquelle les urbains aux quatre coins du monde arabe tentent de composer une citoyenneté qui leur est propre avec le capital culturel, social, symbolique sont ils sont détenteur. Ce qui produit, et cela va sans dire, une citoyenneté authentique, voire unique pour chaque ville de chaque pays, et chaque quartiers de chacune de ces villes.

En ce qui concerne les études et textes traitant de la question de citoyenneté et/ou urbanité dans en Algérie nous pouvons citer à titre d'exemple, les textes de Madani Safar-Zitoun en particulier l'introduction au numéro 18 des cahiers de l'EMAM. Safar-Zitoun formule dans ce texte l'idée qui a eu un extraordinaire effet sur notre façon de voir les choses, et ce en nous inspirant de maintenir la confusion théorique et de l'exploiter. L'idée en question se résume comme suit : l'urbain (être en ville) ne fait pas forcément le citoyen (être de la ville), c'est-à-dire qu'on peut très bien vivre en milieu urbain sans pour autant ressentir un quelconque attachement à la ville qui accueille. Dans cette optique la citoyenneté désigne aussi une façon de revendiquer son appartenance. Une idée, d'ailleurs, qu'il transforme en hypothèse de base pour sa réflexion, engendrant un article publié dans le même numéro des cahiers de l'EMAM et qui porte le titre : « Digression sur l' « Algérois » : l'habiter des classes moyennes algéroises ou l'introuvable référent ». Il y a lieu également de citer le rapport de recherche réalisé par ce même auteur (Safar-Zitoun) dans le cadre du programme de recherche « faire la ville en périphérie(s) Territoires et territorialités dans les grandes villes au Maghreb » paru dans le 19^{ème} numéro des cahiers de l'EMAM, et dans lequel il maintient son idée selon laquelle, concernant les occupants de la périphérie, s'ils sont incontestablement urbains, leur

citadinité (entendu comme une identité et un attachement à une ville donnée), quant à elle demeure un trait insaisissable et qui se manifeste par la difficulté de saisir par la pensée (recherche en sciences sociales) « l'émergence des nouveaux modes de penser, d'être et d'agir »¹.

Dans le même contexte mais dans un registre quelque peu différent, les écrits de Djounid Hadjidj méritent d'être cités, en particulier sa thèse de Doctorat d'Etat et dans laquelle il nie tout le caractère citadin des habitants de la ville d'Oran, et ce à travers une analyse des formes de sociabilité de voisinage observées dans les immeubles d'habitat collectif des ZHUN de la ville d'Oran².

Et en fin la série d'articles de Abdelkader Lakjaa, qui lui de son côté essaye de défendre l'idée d'une « urbanité en émergence »³, soit que le noyau historique, la ville légale n'a pas le monopole de l'urbanité comme état d'esprit, ou comme mode de vie tel que formulé par L. Wirth, mais elle existerait même au delà de sa frontière symbolique. S'inscrivant ainsi, lui aussi, dans la posture culturellement relativiste et rampant avec une aspiration un peu trop simpliste et tout aussi manichéenne qui s'obstine à faire ressortir la différence d'entre l'urbain et son alter égo, le non urbain.

Pour notre part, et dans le but de résoudre cet écueil épistémologique, nous sommes partis des définitions les plus rudimentaires qui soient à savoir que « l'urbanité (modes d') être en ville » ; « citadinité (mode d') être de la ville »,

¹ « Urbanité(S) et citadinité(s) dans les grandes villes du Maghreb », in. Cahiers de l'EMAM, n°19

² Hadjidj D., « « urbanification » et appropriation de l'espace. Le cas d'Oran », Thèse de doctorat d'Etat, université d'Oran, 2002

³ « Les périphéries oranaises : urbanité en émergence et refondation du lien social », in. Cahiers de l'EMAM, n°18

mais aussi de la représentation que font les habitants d'une ville comme Oran de l'être citadin. Ce qui en ressort : il existe une distinction entre deux figures le citadin et l'étranger. La citadinité serait donc une identité dans la mesure où elle renvoie à une manière d'être et d'agir et elle se réfère à un espace géographiquement délimité et surtout qu'elle est toujours définie par rapport à l'altérité, l'étranger étant celui qui incarne cette altérité, du moins dans l'imaginaire social.

L'altérité serait une forme de lien (social ?) qui naît d'un état d'esprit, d'un sentiment de supériorité (parfois d'un complexe d'infériorité) portés par un individu ou un groupe, convaincu par l'idée qu'il vaut mieux que d'autres, plus méritant que d'autres, plus citadin que d'autres. C'est donc un fait social qui consiste à mettre à distance autrui de par sa différence de « soi » ou d'un soi hypothétique, qu'on conçoit comme l'incarnation de la normalité.

***c. Le lien social dans la ville : l'urbanité comme
« manière d'être avec soi et avec autrui »¹***

Le citadin, l'être de la ville ou dans la ville, est avant tout un être social, dépendant donc d'un ou de plusieurs groupes sociaux. Cet être social se revendiquant de la ville ou vivant en ville, même s'il se fond de plus en plus dans la masse, l'anonymat en soi n'est ni une qualité ni un défaut de l'urbain. Ce n'est qu'un trait caractérisant le citadin tel que, Colette Pétonnet, nous l'apprend. Elle écrit à ce propos : « L'anonymat y est aussi nécessaire que la circulation à la coprésence de milliers et de millions

¹ Ghorra-Gobin C., « Introduction : qu'est-ce qui institue la ville ? », in. Ghorra-Gobin C. (s/d), *Penser la ville de demain (qu'est-ce qui institue la ville ?)*, l'Harmattan, Paris, 1994, p. 7

d'habitants qui, autrement, ne se supporteraient pas. Il faut cesser de l'envisager comme un vide, un manque ou un négatif, cesser de nous plaindre de la superficialité des liens, du peu d'épaisseur des rapports sociaux. Pour ma part je le considère comme protecteur de chacun vis-à-vis des autres. C'est pourquoi je l'ai appelé la pellicule protectrice »¹. Une interprétation assez fidèle de l'adage allemand disant que « l'air de la ville rend libre », qui nous est proposé par Pétonnet. Allant toujours dans ce même sens, elle dit dans un entretien accordé à la « Revue Urbanisme » que l'« anonymat est une réalité sociologique collective mais vécue individuellement »². Seulement, et c'est là où cette définition prend tout son sens, cet anonymat a des frontières, des limites, des lieux, et se manifeste dans des « non-lieux »³ comme dirait Marc Augé. De ces non-lieux, sont à citer à titre d'exemple : le bus, le marché, la place publique, etc. Le citoyen se débarrasse de cette pellicule qui le protège dès qu'il foule la rue dans laquelle il habite, retourne au quartier, support de sa communauté de voisins, pénètre le foyer familial, dès qu'il franchit la frontière séparant le non-lieu de « son » lieu.

Par liens sociaux sont, donc, entendus, et les formes de sociabilités caractérisant un groupe social donné, et les formes du contrôle social en vigueur au sein de ce même groupe⁴. Leur importance réside dans ce qu'ils peuvent apporter comme protection et reconnaissance « nécessaires à

¹ « L'anonymat urbain », in. Ghorra-Gobin C. (s/d), *ibid*, p. 18

² « Colette pétonnet : L'invitée du mois (Propos recueillis par Thierry Paquot) », *Revue Urbanisme*, n° 286, novembre 1995

³ Par opposition au « lieu » au sens anthropologique du terme, qui reflète une identité, et qui est rationnellement/socialement conçu, situé dans l'histoire. Le non-lieu, par contre, répond plutôt au principe de « contractualité solitaire ». Cf. Augé M., *Non-lieux* (introduction à une anthropologie de la surmodernité), Seuil, Paris, 1992

⁴ Cf. « lien social », in. *Dictionnaire de sociologie*, Le Robert/Seuil, Paris, 1999

leur existence sociale. La protection renvoie à l'ensemble des supports que l'individu peut mobiliser face aux aléas de la vie (ressources familiales, communautaires, professionnelles, sociales...), la reconnaissance renvoie à l'interaction sociale qui stimule l'individu en lui fournissant la preuve de son existence et de sa valorisation par le regard de l'autre ou des autres. L'expression "compter sur" résume assez bien ce que l'individu espère de sa relation aux autres et aux institutions en terme de protection, tandis que l'expression "compter pour" exprime l'attente, tout aussi vitale, de reconnaissance »¹. Mais pas seulement.

Le conflit latent entre inclus et exclus, entre gens de la ville et habitants des périphéries qui sous-tend une « lutte de place »² pourrait aussi être considéré comme un lien social d'une nature quelque peu différente et animé par une animosité ayant son explication.

Le but à travers cette étude est donc d'explorer les configurations de solidarité existant au sein de ces quartiers périphériques et la nature du contrôle social en vigueur. Soit étudier les formes de réciprocité, à propos de laquelle Georges Simmel dit que c'est ce qui fait une société, pour ajouter par la suite que « cette action réciproque naît toujours de certaines pulsions ou en vue de certaines fins [...]. Ces actions réciproques signifient que les vecteurs individuels de ces pulsions et de ces finalités initiales constituent alors une unité, ou autrement dit une « société » »³. Et ce n'est qu'en suivant cette dernière piste qu'on arrivera à éclairer le fond et à cerner les

¹ Paugam S., *Le lien social*, PUF, Paris, 2008, p. 63

² Cf. Lussaut M., *De la lutte des classes à la lutte des places*, Grasset, Paris, 2009

³ Simmel G., *Sociologie (Etudes sur les formes de la socialisation)*, PUF, Paris, 1999, p. 43

contours de la culture urbaine propre aux espaces périphériques.

d. Le « douar », un quartier comme un autre

Pourquoi remplacer le mot « douar » par celui de « quartier » ?

Le changement sémantique que nous nous apprêtons à effectuer nous est dicté par la posture que nous avons décidé d'adopter celle de l'ethnométhodologie.

Explication. Nous partons du principe qu'un mot n'est jamais neutre, que, comme le philosophe Austin l'enseigne, « dire c'est faire, c'est agir même ». Certes nous avons employé dans des travaux antérieurs l'appellation « douar » pour désigner les espaces périphériques parce que, naïvement, nous considérions que cela renvoyait à un mode de vie d'une population, qui n'était ni totalement urbaine, ni tout à fait rurale, un entre deux ambigu. Nous en avons donc fait usage dans le but de préciser l'objet d'étude. En guise de justification nous avons écrit : « Nous désignons l'espace de Ain El Beida par le terme de « douar », parce que, et contrairement au « quartier » qui est un espace planifié, le douar est une accumulation spontanée d'habitations. C'est du moins la distinction que font les habitants eux-mêmes de l'un est de l'autre espace »¹. Et c'est justement cette dernière phrase qui nous oblige de le remplacer par quartier. Désigner une frange de la société comme habitante de douar serait une manière de maintenir, voire renforcer son trait de stigmatisée. Car en effet, pour son usage nous sommes partis du contenu qu' « on » donne à ce vocable, être du douar veut

¹ Souiah M., « Pertinence des périphéries... », op. cit.

forcément dire de ne pas être de la ville. Seulement ce contenu diffère selon qu'on soit du « douar » ou extérieur à ce dernier, si pour le premier le mot douar est employé pour désigner une région géographique celle qui l'abrite, ainsi pour la question qui consiste à connaître l'adresse d'un habitant de Aïn el Beida la réponse qu'on pourrait obtenir, « *Non, pas au village, ma maison est dans la partie Est du douar... Douar Arabe, c'est bien ça !* » Tandis que pour les seconds, le vocable en question est porteur de jugement, ayant une visée stigmatisante : « *On devrait interdire aux gens des douars d'accéder à la ville, le chaos qui caractérise Oran-ville est en grande partie leur œuvre* ». C'est pour cette raison que les espaces qui ont abrité l'enquête de terrain seront considérés comme quartiers.

Dans les dictionnaires spécialisés le mot quartier désigne une « Fraction du territoire d'une ville, dotée d'une physionomie propre et caractérisée par des traits distinctifs lui conférant une certaine unité et une individualité. Dans certains cas, le nom du quartier peut être donné à une division administrative d'une ville [...], **mais le plus souvent, le quartier est indépendant de toute limite administrative. On parle encore de quartier pour désigner une communauté des habitants d'une partie de la ville** » [c'est M.S. qui souligne]¹. C'est bien de parties de la ville dont il est question dans cette thèse, parties ayant cette particularité de se situer sur les marges.

Une somme de ces quartiers a plus ou moins réussi son intégration au tissu urbain à l'instar de la conurbation de Bir El Jir, qui continue son étalement pour atteindre « Douar » Belgaïd, et dont les habitants sont « tout fiers

¹ Merlin P. et Choay F. (s/d), Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, PUF, Paris, 1988

d'habiter le nouvel Oran », c'est du moins ce qui ressort de leur discours. Ainsi que de Douar Belgaïd au nord-est des Haï(s) Sabah-Salam-Yasmine au sud-est, un nouvel Oran officiel/formel est en train d'émerger, grâce, en partie, au programme de construction de logements collectifs, qui s'inscrit dans le cadre de l'opération d'un million de logements, mais aussi au « parachutage » d'équipements de grande envergure tels que l'imposant bâtiment qui constitue l'EHU d'Oran, le terminus du tramway à Haï Sabah, le nouveau quartier administratif qui se situe entre Sabah et le quartier de la pépinière (Bir-El-Jir). A Bir El Jir, la construction du palais des congrès de Sonatrach « Mohammed Benahmed » et enfin l'aménagement du pôle universitaire de Belgaïd, tout ceci fait qu'une nouvelle centralité commence à s'instaurer, concurrençant de façon très sérieuse la centralité historique de la ville intra-muros. Mais qu'en est-il des autres quartiers tels que Sid-El Bachir, Nadjma (Chtaïbo), Ain El Beida, etc. auxquels la chance a tourné le dos, qui n'ont pas connu le sort de douar Belgaïd ? Ils sont stigmatisés par le fait qu'ils cumulent une somme de discrédits : Le caractère spontané n'en est pas un, du moins pas pour tous ces quartiers, si l'on ne prend que le cas de haï Nedjma pour exemple. Ce quartier est née d'une « erreur administrative », ceci dit il est tout à fait légal¹. Ils sont surtout stigmatisés par le fait de leur situation géographique marginale et la composition sociale, et ce, dans la mesure où une importante frange des habitants fait partie de ruraux déracinés, mais pas seulement. Il y a aussi ceux

¹ Cf. à ce sujet les articles suivants : Bendraoua F. et Souiah S.-A., « Quand les pouvoirs publics produisent de nouvelles marginalités urbaines : les recasés de Nedjma à Oran (Algérie) », in. Autrepart, n°45, 2008 - Messahel A., « Une périurbanisation officielle dans un site contraignant, Le cas de Nedjma dans l'agglomération oranaise », in. Espace, populations et sociétés, n°1, 2008 - Mouaziz-Bouchentouf N., « Foncier et immobilier à Oran », Thèse de doctorat ès sciences en urbanisme, Université Mohammed Boudiaf-USTOran, 2014

qui ont été éjectés hors des frontières historiques de la ville par le fait de l'appauvrissement, de la spéculation et de la hausse des prix du foncier.

Tout en demeurant des espaces de la stigmatisation et de l'exclusion, ceci n'empêche en aucun cas qu'ils soient considérés comme quartiers, soit comme autant d'espaces appartenant à la ville et interagissant avec elle.

4. Méthode d'approche et terrain d'étude

Ce que nous livrons, ici, est une réflexion théorique appuyée par des constats empiriques, effectués sur le terrain d'étude pour lequel nous avons opté : trois quartiers périphériques de la ville d'Oran.

Pour l'enquête de terrain, nous avons choisi la démarche ethnométhodologique. Mais avant d'expliquer cette démarche il importe de présenter d'une manière aussi sommaire soit-elle le terrain d'étude. Trois quartiers périphériques ont fait l'objet de l'investigation empirique. Ils se situent tous à quelques kilomètres de distance du centre urbain. Ils demeurent, tout de même, socialement, économiquement, symboliquement et physiquement -faut-il le rappeler- dépendants de la ville d'Oran.

a. Le plus en retrait d'entre tous, Aïn El Beida

Un quartier périphérique, situé à 8 kilomètres de la ville d'Oran, élevé au rang de commune en 2004 vue sa taille et son importance démographique qui atteint selon le RGPH de 1998 plus de 23300 habitants. A l'heure actuelle sa population dépasse les 24000 âmes selon le dernier recensement. Une spécificité fait que ce quartier se distingue des autres quartiers à caractère « informel » qui bordent la ville d'Oran, il est le seul à être cerné par la ville « formelle ». Une ancienne bourgade rurale qui a fini par être rattrapée par l'urbanisation, la bourgade en question était composée de deux douars, marocain et arabe. Durant les deux dernières décennies il y a eu une multitude de programmes d'habitat collectif, semi collectif et autres coopératives, qui se sont matérialisés sur l'espace entourant

le quartier, empêchant ainsi son extension. Le quartier, s'il ne s'est pas étendu, s'est densifié. Car en effet, la pression qu'exerçaient ces programmes d'habitats lancés par l'Etat commençait à se faire sentir chez les habitants du quartier. La population a augmenté du fait des mouvements démographiques (naissances, mariages) et le flux migratoire qui a gardé une dynamique plus ou moins stable. Tout cela a fait que cette population réagisse à une telle situation, une réaction identique à celle d'un corps creux résistant à une pression externe supérieure qui implose en se repliant sur lui-même.

Cette implosion apparaît dès que nous franchissons le seuil du quartier. Un seul constat nous saute aux yeux et s'impose comme une évidence : Tous les espaces vacants et interstices ont été investis. L'implosion de cet espace a connu plusieurs phases :

En premier lieu il y a eu la phase de récupération des espaces vacants. Ce sont de petites parcelles mitoyennes aux constructions aménagées, le plus souvent, en jardin potager ou en *zribates*, sur lesquelles on construit une ou deux petites pièces pour abriter le fils aîné qui veut ou vient de se marier ou pour les louer ou les vendre au cousin qui désire habiter la métropole.

La deuxième phase est la construction en hauteur, ce phénomène est surtout constaté dans les extrémités du douar, où les maisons horizontales de type *haouch*¹ se sont transformées en maisons à deux niveaux et parfois plus.

La dernière phase serait celle de la formation du bidonville qui a pris place sur le thalweg (chaâba) de l'oued qui sépare le douar en deux.

¹ Maison à patio, ce type d'habitations sera décrit en détail plus loin.

***b. Sidi El Bachir, la terre appartient à celui qui la
parcelle***

Situé dans l'extension Est de la ville d'Oran, le quartier de Sidi El Bachir est un espace périphérique qui relève de la commune de Bir El Djir. Il est considéré comme l'un des plus anciens quartiers clandestins de la région. Il s'est développé ces dernières années, suivant ainsi la logique extensive de la ville d'Oran qui s'est élargie vers l'Est. Rappelons par ailleurs que sa population dépasserait les 42000 habitants¹.

Comparativement à Aïn El Beida, le quartier de Sidi El Bachir est un espace beaucoup plus important quant à sa superficie. D'autre part, la précarité des habitations n'est pas aussi ressentie que dans le premier. Il ne présente aucun des traits qui caractérisent le bidonville à l'exception des quelques baraques construites en dur sommaire, c'est-à-dire en parpaings et ayant pour toit une tôle ondulée. Les maisons sont assez bien construites, dont quelques unes atteignent les trois niveaux, et les rues respectent un certain ordre et alignement digne d'un quartier tout à fait légal. D'autre part, il est plus ou moins intégré au tissu urbain d'Oran dans la mesure où il est assez bien équipé en matière d'infrastructures et de raccordement aux différents réseaux techniques.

Mais cet espace être considéré comme faisant partie de la « périphérie spontanée », si l'on tient compte de deux aspects propres à Sidi El Bachir. Le premier est sans conteste celui de son développement qui s'est fait spontanément, n'obéissant à aucun plan d'urbanisme et aussi,

¹ Données ONS du RGPH - 2008

et c'est le plus important, le caractère informel de l'occupation du sol. Et c'est là où réside la clé de voûte.

Rappelons par ailleurs qu'à l'origine, le douar de Sidi El Bachir était un espace occupé par une population originaire d'El Bayadh, c'est les Ouled Sid E-Cheikh, ayant pour mode de vie le nomadisme caractéristique des populations de la steppe. Leur installation était sur la partie la plus importante du douar celle qui porte le nom de « Bouachka », cette appellation semble être la déformation de « Bouachkha », une abréviation renvoyant aux Bouchikhis, descendants de « Ouled Sid E-Chikh ». C'est cette population qui, pour une large part, est à l'origine du développement du quartier. Certains individus ayant acquis des parcelles de terrain pour les cultiver les ont morcelées en petites parcelles destinées à la construction, donnant naissance à des micro-lotissements qui n'ont pas cessé de se développer et de grandir. Selon S.-A. Souaih cette pratique n'est pas propre à Sidi El Bachir. Ce dernier observe que ces terrains sont vendus « ...sous seing privé selon des transactions coutumières. Une véritable campagne promotionnelle se faisait de bouche à oreille pour engager les ventes. Le lotisseur clandestin apparaissait comme un nouvel acteur foncier. [...] A Mécheria, au coeur de la Steppe Oranaise, le quartier Belkhadem est né à partir d'un lotissement clandestin initié par les propriétaires, refusant ainsi les décisions institutionnelles d'intégration de leurs biens dans le périmètre urbain de la ville»¹. A Sidi El Bachir les lotissements clandestins gardent jusqu'à maintenant le nom de leurs créateurs : Hadj Taïeb, Nedjari, Ammar et enfin Mokhtar Er-Ricard eux-mêmes issus de Bouachkha.

¹ Souiah S.-A., Habilitation à diriger des recherches en géographie et aménagement, université de Cergy-Pontoise, 2003

c. El Amel, un « village » et des déracinés

Ce qui est actuellement connu sous l'appellation « Qariyat (village) El Amel » est une cité OPGI comptant 300 logements, transformée en quartier de recasement abritant près de 2100 habitants. Le quartier se situe sur l'extension Sud de la ville d'Oran entre la Zone industrielle d'Es-Sénia et le quartier périphérique Nedjma (Chtaïbou). Notre choix de cette portion du territoire d'Oran, comme faisant partie du terrain d'étude, ne s'explique ni par le caractère spontané du quartier, car ce dernier est une création de l'Etat, et donc planifié et structuré, ni encore moins l'aspect informel des habitations, les familles qui occupent ce quartier détiennent un titre de propriété en bonne et due forme. Ce qui a orienté notre choix, c'est plutôt la catégorie sociale qu'il supporte.

De par sa qualité de recasement, le quartier abrite une population composée essentiellement de sous-prolétaires, vivant une situation économique précaire, la population activant dans l'informel, comme vendeurs à la sauvette, ouvriers dans le bâtiment, « bricoleurs », etc. Des familles de sinistrés, ayant vécu au préalable, faute de mieux, dans des bâtisses et zones jugées à risques. Ils sont passés, pour la plupart, par l'expérience du « camp de transit ».

Cette description brève et rapide des espaces faisant l'objet de notre étude, a été faite parce qu'elle permet d'appuyer les propos d'Yves Grafmeyer qui note à propos du « quartier », que ceci ne représente, pour les sociologues, ni un concept ni même un objet d'étude il est seulement « une unité de mesure des différenciations sociales au sein de la ville, comme espace de proximité inégalement signifiant selon ses habitants, comme milieu de vie, et enfin comme objet

d'interventions publiques et cadre -voir enjeu- de diverses formes d'actions collectives »¹.

d. Pourquoi l'approche ethnométhodologique ?

La définition de l'objet d'étude révèle un élément qui a son importance, susceptible d'appuyer le choix du domaine d'investigation. En effet, cette thèse s'inscrit dans le champ disciplinaire de l'anthropologie, car ce dernier est le seul qui permet un traitement au temps réel de la question de l'autre. D'ailleurs M. Augé dit à ce sujet que la question de l'autre n'est pas un thème que l'anthropologie rencontre à l'occasion, « il est son unique objet intellectuel, à partir duquel se laisse définir différents champs d'investigation »². On verra au second chapitre que la question de l'altérité est le seul indice qui permet d'apprécier, voire de définir la citadinité d'une société.

Mais si la posture nous est, plus au moins, imposée par la nature même du sujet (l'urbanité et le lien social), et aussi la particularité de l'objet (l'environnement urbain), il nous fallait encore tracer une stratégie qui nous permet de mener à bien notre étude. La stratégie nous est donc inspirée de la tendance des recherches ethnométhodologiques.

Qu'il s'agisse de l'urbanité et/ou de la citadinité, soit du mode d'être de la ville, dans la ville avec soi ou avec autrui, l'agent social est toujours au centre des interrogations. Et c'est justement dans cette optique que l'approche ethnométhodologique paraît pertinente. Car

¹ Grafmeyer Y., « Le quartier des sociologues », in. (s/d) : Le quartier (enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales), éd. la découverte, Paris, 2006, p.21

² Augé M., Non-lieux, op. cit., p. 28

l'ethnométhodologie place l'occupant de la ville -l'agent social- au milieu de ses préoccupations, plus encore le considère comme source des significations.

Emanant d'un esprit relativiste, l'ethnométhodologie conteste la notion d'une compétence universelle, mais opte pour une compétence « qui doit être construite uniquement à partir de matériaux présents sur le terrain étudié »¹. Si l'hypothèse proposée au test concerne les quartiers périphériques comme espaces où la citoyenneté future est entraînée de se construire, il devient alors évident que la notion même de citoyenneté renvoie à un ensemble de traits, de pratiques, de « compétences » auxquels il nous est difficile de conférer un caractère universel. Dit autrement, la citoyenneté est multiple, à l'image de la variété de territoires que nous avons à explorer. Et dans ce cas précis, l'objet préexiste au point de vue du chercheur et des théoriciens. Le point de vue étant la citoyenneté comme notion normative caractérisant « les gens de la ville », l'objet quant à lui serait plutôt la manière, soit les « compétences » déployées par les agents sociaux pour évoluer dans cet espace. Car en définitif pour parler d'une activité -vivre la ville en est bel et bien une- « seuls sont compétents ceux qui la pratiquent »², et dans ce cas-là il importe peu qu'ils vivent au centre ou dans la périphérie.

Pour ce qui est des techniques de recueil de données, celles qui consistent à récolter les informations de type qualitatif ont été exclusivement utilisées. L'observation directe, mais aussi les différentes formes d'entretien, discussions informelles avec les habitants, entretiens à l'aide d'un

¹ Luze (de), H., L'ethnométhodologie, Anthropos, Paris, 1997, p. 21

² Ibid., p. 22

guide (semi-directif), récit de vie qui consiste à saisir les éléments bibliographiques dans un discours recueilli.

Commençons par l'**observation**. Elle consiste à constater « de l'extérieur » la réalité sociale des quartiers, autrement dit « à être le témoin des comportements sociaux dans les lieux de résidence »¹, et ce en y faisant irruption, en sillonnant rues et ruelles des quartiers et en participant, le laps d'un moment, à la vie de ses occupants, afin de capter leurs comportements au moment où ils se produisent². Cette technique dont nous avons fait usage essentiellement durant la phase d'exploration, a servi pour l'analyse de ce qui est communément désigné par le « non-verbal », à savoir les « comportements et les formes de sociabilité » dans les espaces extérieurs, « l'organisation spatiale des groupes », « des modes de vie », etc.

L'entretien semi-directif (ou semi-dirigé), outil du recueil des discours, se distingue des autres outils méthodologiques par la « mise en œuvre des processus fondamentaux de communication et d'interaction humaine »³. L'application de cette méthode était pour recueillir le discours des habitants. Pour se faire un « guide d'entretien » a été élaboré, résumant une somme de questions correspondant aux différents axes de la recherche : l'étude des représentations, de la mobilité, des formes de solidarité, des formes de sociabilité, altérité. Il faut signaler que face à la complexité et la richesse des informations récoltées par l'entretien, le « caractère significatif » des critères classiques de l'échantillonnage, en usage dans une démarche telle que l'enquête par questionnaire, à savoir l'âge, les catégories

¹ Peretz H., Les méthodes en sociologie : l'observation, La découverte, Paris, 1998, p. 14

² Quivy R. et Compenhoudt (Van) L., Manuel de recherche en sciences sociales, Dunod, Paris, 1995, p. 199 - 200

³ Ibid. p.194

socioprofessionnelles, la résidence, ou encore la situation familiale, devient moins opérant.¹

Le récit de vie, déjà présentée plus haut, est une variante de l'entretien. Et tel qu'elle a été pratiquée, elle s'est voulu une constitution d'éléments biographiques issus de l'entretien, considérant qu'il y a « récit de vie » dès lors que l'enquêté évoque un épisode quelconque d'une expérience vécue². Cette technique nous l'avons utilisée pour l'étude de la mobilité et des expériences urbaines de quelques habitants. Quant à sa pertinence, elle réside dans le fait, comme le note A. Lakjaa, qu'elle aborde le « fait » (la mobilité) dans la globalité de son contexte (dimensions : sociale, historique, culturelle et psychologique)³.

¹ Kauffmann J.-C., *L'entretien compréhensif*, Nathan, Paris, 1996, p. 41

² Bertaux D., *Les récits de vie*, Nathan, Paris, 1997, p. 32

³ Lakjaa A., « L'entretien non directif dans la pratique socio-anthropologique », *in. Cahiers du CRASC n° 1*, 2001, p. 13

Chapitre deux

*La citoyenneté entre modèle statique et
réalité dynamique*

***La citadinité entre modèle statique et
réalité dynamique***

Les chercheurs de l'Ecole de Chicago avaient misé gros sur le rapport d'altérité existant entre les différentes franges qui composent les populations des villes américaines. Ainsi les efforts fournis par Park, Burgess et autres, ont eu cet extraordinaire impact sur la sociologie, tous courants confondus. L'inspiration américaine en matière de productions socio-scientifiques se fait sentir à tel point que tout le monde s'est mis à pratiquer de la sociologie à l'américaine. Les critiques de mise en garde contre les dangers ou bien, pour être un cran plus équitable avec ce collectif, de mise en évidence des lacunes et faiblesses de leur pratique sont nombreuses.

De ces critiques se détachent trois qui retiennent l'attention. M. Castells dans sa célèbre *Question urbaine*, relève le simplisme, voir la naïveté, du raisonnement des chercheurs de cette Ecole, quant à la définition même du type urbain: « L'essentiel des thèses concernant la culture urbaine proprement dite, écrit-il, ne constitue que des

variations sur des propositions de Wirth ¹». D'ailleurs Castells ne nie nullement le caractère innovateur de ces propositions, son scepticisme concerne plutôt l'utilisation faite de cette conception, c'est-à-dire « ...comme instrument d'interprétation évolutionniste de l'histoire humaine, à travers la théorie, développée par Radfield, du Folk-Urban continuum... »². Reprenant la dichotomie Rural/Urban, il l'a « replace dans une perspective d'évolution écologico-culturelle »³. Radfield place le citoyen au sommet de l'échelle de l'évolution humaine. Dans ce qu'avance Castells, il s'appuie sur une critique formulée par O. Lewis (anthropologue américain) et une antithèse de J. Dewey (philosophe américain). Si le premier note le caractère précaire et à la limite de la fausseté que de s'appuyer sur deux ethnographies différentes l'une de l'autre, la première traçant les traits d'une société qui fut son premier terrain d'étude (la communauté « folk »), de l'autre côté, sa propre société pour, et ce, pour en faire la suite logique du développement de la société humaine. Cette théorie serait intéressante dans la seule mesure où elle éclaire et définit les éléments essentiels d'une problématique du changement social⁴ ; Dewey, second auteur, de son côté note, non sans raisons, que « Le continuum rural-urbain: un fait réel, mais sans grande importance »⁵. Il existe, en effet, « une variation concomitante entre l'évolution des formes culturelles et sociales sans que pour autant, on puisse affirmer que cette co-variation est systématique, ni, surtout, que les secondes sont produites par les premières [...] **Il faudrait donc conserver à la thèse du « continuum folk-urban » son caractère descriptif, plutôt que d'en faire**

¹ Castells M., La question urbaine, F. Maspéro, Paris, 1977, p. 108

² Ibid. p. 108

³ Ibid. p. 108

⁴ Ibid. p, 109

⁵ Cité par Castells, ibid. p. 109

une théorie générale de l'évolution des sociétés »¹ [souligné par M.S.] .

La section du livre de Castells portant le titre : « le mythe de la culture urbaine » regorge de cas d'auteurs qui ont fourni autant d'exemples allant à l'encontre de la conception que fait le collectif de Chicago de la vie sociale en ville. Mais si nous nous sommes limités à ces deux auteurs c'est parce que Lewis comme Dewey ont su faire ressortir les faiblesses de cette tendance.

Une deuxième « grande » critique est celle écrite dans le premier volume d'*Anthropologie structurale*. Cl. Lévi-Strauss à propos de la démarche entreprise par les chercheurs de l'écologie urbaine, dit la chose suivante, et ce après une mise au point méthodologique²: « les recherches les plus accessibles, en fait de morphologie, [sont] celles qui touchent aux propriétés qualitatives, non mesurables de l'espace social.[...] A cet égard l'école dite de « Chicago » et ses travaux d'écologie urbaine avaient suscité de grands espoirs, trop vite déçus.[...] **les recherches d'écologie urbaine offrent un intérêt exceptionnel pour l'ethnologue: l'espace urbain est suffisamment restreint, et assez homogène** (à tous égards autre que le social) pour que ses propriétés qualitatives puissent être attribuées directement à des facteurs internes, d'origine à la fois formelle et sociale.

« Au lieu de s'attaquer à des communautés complexes où il est difficile de faire la part respective des influences du dehors et du dedans, **il eut été plus sage de se limiter -[...] - à ces communautés, petites et relativement isolées qui sont les plus fréquentes dans l'expérience des ethnologues.**[...] »

¹ Ibid. p.109-110

² Lévi-Strauss, Cl., *Anthropologie structurale*, Plon, Paris, 1974 (éd. Pocket, 2010), p. 346

Personne n'a sérieusement cherché quelles corrélations peuvent exister entre la configuration spatiale des groupes et propriétés formelles qui relèvent des autres aspects de leur vie sociale. »¹ [souligné par M.S.]

La troisième et dernière critique qu'on relate ici est celle que nous pouvons lire chez R. Ledrut. Il commence son offensive de la sorte: « Il n'est pas possible d'admettre comme universellement spécifique de la manière de vivre urbaine l'ensemble des caractères retenus par Louis Wirth. Il y a des structures variées de la personnalité urbaine, correspondant à des visions du monde différentes, c'est-à-dire à des « urbanismes » dont les systèmes de valeurs ne sont pas les mêmes »². Avant de poursuivre sur sa lancée quelques lignes plus loin, « L'opposition fréquemment affirmée, de la culture -ou civilisation- de la société rurale, et de la culture de la société urbaine, ne manque pas de réalité, mais elle doit être nuancée. On peut observer l'existence d'un continuum rural-urbain dans certaines sociétés. [...] [seulement] une distinction trop tranchée risque de faire oublier les différences fondamentales qui apparaissent entre certains types de personnalité et de culture urbaine »³.

La réticence à l'égard d'une approche du phénomène urbain à l'américaine étant exprimée, nous allons essayer, tout au long de ce chapitre, de montrer comment la citadinité et l'imaginaire citadin se sont construits et se construisent continuellement, et ce à travers une relecture de l'histoire de la conquête des villes par la population algérienne telle qu'elle s'est accomplie au lendemain de l'indépendance (nous éviterons de dire « reprise » pour des raisons que nous

¹ Ibid. p. 346-347

² Ledrut, R., Sociologie urbaine, Puf, Paris, 1979, p. 186

³ Ibid. p. 186-187

évoquerons plus loin). Le but premier de ce chapitre est donc une tentative de comprendre les conditions objectives et subjectives qui ont donné naissance à l'environnement urbain tel que nous le connaissons, cette réalité incomprise et complexe où se conjuguent en son sein une somme de représentations (de soi et de l'autre, du chez-soi et de l'ailleurs), un mode de vie urbain unique et qui se manifeste par des pratiques auxquelles on peine à reconnaître leur caractère citadin.

1. Le mode de vie urbain à travers le prisme de la subjectivité

a. A propos d'un exercice pédagogique

L'idée est que la notion de mode de vie doit être repensée, pour la raison que la société a changé et change continuellement. Les établissements qui l'accueillent se sont mués. Il ne serait pas question, ici, de faire l'état d'un mode de vie qui caractérise un établissement humain au lieu d'un autre ou par rapport à un autre. Faire de la dichotomie rural/urbain son cheval de bataille susceptible de mener à une définition fidèle de la ville serait quête inutile. Il était peut-être vrai à un certain moment que « cité » et campagne incarnaient à elles seules les extrémités d'un même monde symbolique, néanmoins elles avaient leurs reflets sur le monde physique et social. Soit deux modes de vie bien distincts. Nous serons tentés de dire qu'« urbain » et « rural » ne sont aujourd'hui que deux extrémités idéales comme dirait Lévi-Strauss (en parlant des sociétés froides (primitives) et des sociétés chaudes développées)), le rural tend à disparaître tandis que l'urbain progresse en conquérant. A ce propos T. Paquot écrit que, « les « valeurs » de la société urbaine sont d'ores et déjà présentes en ville comme à la campagne. Les agriculteurs aspirent au mode de vie des citadins, de la classe moyenne. L'urbanisation transforme à la fois les villes « historiques » et les campagnes »¹, propos pouvant résumer l'assertion de la révolution urbaine d'Henri Lefebvre.

Ce changement est perceptible, flagrant. Apparaît dans toute sa grandeur dans les discours reflétant une représentation imprécise et ambiguë de l'image que l'on fait de son propre

¹ Paquot, T., Terre urbaine (Cinq défis pour le devenir urbain de la planète), La découverte, Paris, 2006, p. 11

espace de vie, la ville, le quartier, le douar, la bourgade rurale, etc.

Pour illustrer cette dernière idée, nous évoquerons un exercice pédagogique qui consiste à demander à des étudiants de graduation de raconter leur « expérience de la ville ». Une question toute simple est posée à l'adresse de ce public qui aspire à se spécialiser dans l'étude de l'urbain, suivie par d'autres. La question consiste à ce que ces étudiants donnent leur propre définition de la « ville ».

Mais avant de poursuivre, une mise au point s'impose : Intégrer une analyse du discours d'une somme d'étudiants, et qui se trouve être les nôtres, peut paraître sans rapport avec l'objet de la présente thèse. Seulement nous avons cru utile, dans un effort d'objectivation du rapport de l'enseignant que nous sommes à une population d'enseignés, de penser cette collecte et analyse d'un dialogue telle une phase exploratoire, et telle une entrée en la matière, susceptible de nous informer sur les représentations que porte un « Oranais » de sa condition d'urbain, totalement intégré dans son environnement socio-spatiale. Notre rapport aux étudiants n'est nullement un rapport à un « échantillon représentatif », mais nous les consultons comme autant d'« acteurs » de l'urbain, capables de produire du sens. C'est donc la portée paraxématique de ce rapport pédagogique qui nous importe, et que nous voulons mettre au service de la thèse, ici, défendue.

« Qu'est-ce que la ville pour vous ? Parlez-moi de votre espace de vie. »

La ville selon l'étudiant de quatrième année de sociologie urbaine est cette constellation de quartiers plus ou moins homogènes qui gravitent autour d'un centre historique.

Constat personnel ou déformation professionnelle, il nous est avis que c'est simplement une réponse automatique qui résulte d'un apprentissage académique sans grande valeur pratique. En creusant un peu plus profondément, une autre définition, plus subjective se révèle au grand jour. Nous sommes toujours fascinés de constater qu'on essaye de définir son propre espace par rapport à un autre, ou se définir soi-même par rapport à l'Autre¹. La ville, qui par son mode de vie se différencie de la campagne, le quartier quant à lui ne déroge pas à cette règle (la ville est un espace gradué, chacune de ses portions dégage une symbolique qui lui est propre).

S'en suit une autre question, comme pour rebondir sur les réponses précédentes, qui nous permettra de saisir le fond de la pensée de ces étudiants, et par là cerner les représentations sociales dont ils sont porteurs. « C'est quoi la campagne ? Quelle est la particularité du monde rural ? ». Une question à laquelle on ne peut répondre. Et que de notre côté nous laissons délibérément sans réponse.

Toujours en rapport avec les deux questions précédentes, une autre requête est lancée. « Oran, peut-elle être considérée comme « ville » ? », à l'unisson et à tous les coups la réponse des étudiants va être comme suit : « Non... C'est plutôt un espace chaotique. C'est sale, désordonné, ce n'est pas une ville, etc. », ainsi on aurait répondu à la première question sans le savoir. « Je vous ai compris, Oran n'est pas

¹ Il y a lieu de se référer à la thèse Mokhtar Meroufel, dans la recension qu'il a faite de « l'image » donnée par les « citadins » à la population estudiantine des internats, abordant par là la stigmatisation que subissent les occupants des cités universitaires de la part des habitants de la ville. Ces résidents sont vus comme autant de « rustres », « ruraux », assoiffés de liberté entretenant un rapport quelque peu maladroit avec l'espace d'accueil, la ville, et sa population. « Essai de compréhension de la logique de cohabitation : approche anthropologique des résidences universitaires », Thèse de doctorat ès-sciences, dirigée par : H. Djounid, université d'Oran, 2012 (en arabe)

une ville. Peut-on trouver, en Algérie, un établissement humain qui mériterait de porter ce titre ? » Les réponses fusent de toutes parts, « Tlemcen, Mostaganem, Constantine, Ghardaïa, etc. ? [...] C'est propre, l'ordre y est perceptible, maintenu, les gens sont...raffinés !

- D'accord... Maintenant si vous deviez choisir entre vivre dans l'une de ces « villes » que vous venez de citer ou de demeurer à Oran ? »

Pour la plupart, ils préfèrent de loin rester à Oran. Une infime partie du lot se dit prête à changer de lieu de résidence, mais au fil de la discussion on s'aperçoit que c'était juste pour donner l'impression d'être cohérent dans son discours, être en accord avec soi-même.

Dans de tels exercices on ne s'attend jamais à avoir de définitions claires et limpides. Ça part, toujours, dans tous les sens. Néanmoins, les contributions et commentaires de ces étudiants ont un sens plus ou moins logique, et du point de vue de la subjectivité tout à fait révélateur.

Ce qui est à relever, c'est que ces étudiants entretiennent un rapport assez particulier avec la matière théorique. Cela apparaît clairement dans leur réponse à la première question. On est tout à fait capable de donner une définition de la ville comme « notion abstraite », mais c'est quand il s'agit de définir la ville concrète, celle qui les supporte, leur propre environnement urbain, que cela se corse. On est incapable de faire le lien entre la théorie acquise et sa propre expérience d'être social, d'urbain, d'utilisateur/praticien de la ville.

Ceci pourrait être justifié par le fait que la ville étudiée n'est pas celle qui est vécue. Ou bien parce que le fossé

séparant la réalité urbaine des étudiants de celle qui se dégage des schèmes inculqués est loin d'être insignifiant. Ou encore, comme l'insinue A. Huet, il n'existerait pas un mode de vie unique et standard commun à l'ensemble des villes du monde, car « l'analyse de la Ville comme du mode de vie urbain ne peut consister à explorer un univers physique, institutionnel et social objectif qui livrerait progressivement les raisons de son histoire à une raison scientifique chargée de l'épuiser. Elle se doit plutôt d'examiner comment l'homme, dans des conditions historiques données, analyse lui-même la ville, c'est-à-dire, comment il la "rationalise" en faisant d'elle son mode culturel, donc son milieu d'ordres et de désordres, de satisfactions, d'inadaptations et de répulsions »¹. Le fait est que l'étudiant a du mal, non pas à accepter, mais à avouer le fait de sa détention d'un savoir qui lui permet d'évoluer dans son propre environnement, susceptible d'être considéré comme mode de vie, urbain de surcroît. L'étudiant est un homo-urbanus qui s'ignore.

Une autre explication nous est fournie par P. Bourdieu d'un tel phénomène, soit par la difficulté à effectuer la rupture d'avec les « adhérences et adhésions les plus profondes et les plus conscientes celles qui font l'« intérêt » même de l'objet étudié pour celui qui l'étudie »². L'objectivation participante, un bien difficile exercice pour un étudiant de graduation, c'est-à-dire, qu'il peine à s'instituer observateur d'un rôle qu'il joue au quotidien³. Et c'est cette dernière raison qui fait qu'il se réfugie derrière la

¹ « L'urbanité, comme principe de socialité », in. GHORRA-GOBIN, C. (s/d), *Penser la ville de demain (Qu'est-ce qui institue la ville)*, L'Harmattan, Paris, 1994, p.107

² Bourdieu, P. (avec Wacquant, L.J.D.), *Réponses*, Seuil, Paris, 1992, p. 224

³ Ibid. p. 225

définition d'une ville idéal-typique dans un premier temps, avant qu'il tente une définition par l'ailleurs.

A ce stade de l'analyse une question mérite d'être posée, qu'est-ce qu'un mode de vie urbain ? Et quelle forme prend-t-il en Algérie ? Une lecture du changement social nous permettra de saisir le passage de la société algérienne de l'état de rural à celui d'urbain. Et ce, à travers l'évocation d'un nombre de stations : la prise de la ville au lendemain de l'indépendance et, ce qui nous importe encore plus, la révolution agraire, l'un des instruments dont on a usé pour « transformer » le mode de vie de la société algérienne.

b. La Révolution agraire ou comment résorber le « rural » pour que vive l' « urbain »

On est loin du constat qu'avait fait L. Wirth en 1938 et qui laisse entendre que la population mondiale se divise en deux catégories, les urbains : habitants de la ville les « homme[s] des temps modernes » dont le trait distinctif de leur mode de vie serait la grande concentration en de « gigantesques rassemblements » source de rayonnement d'idées et de pratiques qu'on appelle « civilisation », et les « autres »¹. Ni encore de celui établi par J.-M. Ela. Dans son essai paru en 1982, Ela fait état du rapport ville/campagne dans les pays africains de l'ère post-indépendance(s), il parle de l'émergence de la classe paysanne comme résultante d'une communication mercantile entre les deux espaces se référant ainsi à H. Mendras qui dit : « Il n'existe pas de paysans tant qu'il n'existe pas de

¹ « Le phénomène urbain comme mode de vie », in. Grafmeyer, Y. ; Joseph, I. (trad./présentation), op. cit., p. 255

viles », il relatera son constat comme suit : « les sociétés agraires d'autrefois ont cessé d'être purement et simplement agraires [...] l'espace rural ne peut plus désormais rester clos sur lui-même. Non seulement l'économie de subsistance n'est plus possible, mais des voies de communication, au sens propre et figuré, se sont établies avec la ville »¹. Pour les quelques raisons citées plus haut, le monde rural au sens classique du terme tend à disparaître. La communication dont parle Ela a été tellement violente, tant physiquement que symboliquement en ce qui concerne le cas algérien, que les ruraux ont fini par adopter le mode de vie urbain. Il faut dire aussi que la politique du développement agricole entreprise dans les années 70 n'a fait qu'accélérer un processus, celui de faire du monde rural une pâle copie de l'univers urbain.

Un processus qui débute avec le lancement du projet de construction des mille villages socialistes dans le cadre de la Révolution agricole (dont ces villages étaient les éléments constituants). Dans la contribution de Mme Ripault-Megerand à l'Annuaire de L'Afrique du Nord, nous pouvons lire que parmi les objectifs de la Révolution s'y trouvait celui visant d' « assurer la promotion sociale et culturelle des masses rurales par l'amélioration de leurs conditions de vie et leur insertion dans le progrès économique et social »². Seulement cette mission, « noble » en apparence, avait pour conséquence la ruine de l'agriculture, du moins ce qu'il restait du savoir faire agricole ancestral³.

¹ Ela, J.M., L'Afrique des villages, Karthala, Paris, 1982, p.57

² « Les villages socialistes en Algérie », in. Annuaire de l'Afrique de Nord, 1975

³ La révolution agricole est de ce fait que la phase ultime d'un processus enclenché un siècle auparavant. En effet, selon P. Bourdieu et A. Sayad la crise de l'agriculture que connaîtra l'Algérie indépendante est dû à la politique coloniale entreprise à l'encontre des « indigènes » en les privant de leurs terres, les éloignant de leur milieu, les plaçant dans

On s'était pris au problème de la mauvaise manière, on s'était posé les mauvaises questions, conséquence : L'agriculture avait demeuré en crise, pire encore, **on avait donné l'occasion à la ville de récupérer le reliquat de la paysannerie.**

C'est à la plume de Tahar Benhouria (Ali El Kenz) que nous devons l'une des plus pertinentes autopsies, expliquant la « mort » de l'agriculture en Algérie. Une méprise serait à l'origine de la crise. En effet, comme l'explique cet auteur on avait méprisé les paysans, et aussi, cela va sans dire, leur mode de vie, ainsi il avait écrit : « Les paysans sans terre, les paysans pauvres et moyens qui sont les premiers concernés par les réformes envisagés n'ont à aucune occasion été associés aux discussions, ne serait-ce qu'à titre consultatif »¹. A l'origine du mépris une somme de clichés qu'on avait accolés (et qu'on accole encore de nos jours) aux paysans dont étaient porteurs les instigateurs de la politique du développement. Par mimétisme, sont reproduits des agissements, des pratiques, des réactions, ceux du colon condescendant à l'égard de l'indigène qui croule sous le poids de la tradition, inculte et ignorant, incapable de réfléchir/décider par lui-même². Pour illustrer ses propos Benhouria se réfère à un bilan d'activité datant de 1972 établi par la Commission Nationale de la Révolution Agraire (CNRA) où le paysan est représenté comme ignorant, luttant pour sa survie au moyens de modes d'exploitation archaïques, incapable d'effectuer « le saut qualitatif qui requiert de sa part l'adhésion à une entreprise qui va bouleverser radicalement le mode de vie et les conditions de travail à la

un autre. Et dans l'effort d'adaptation, l'adaptation de leur savoir-faire à la nouvelle réalité qui leur a été imposée, il y a eu perte d'une grande part du savoir-faire référentiel. *Le déracinement : la crise de l'agriculture traditionnelle en Algérie*, Minuit, Paris, 1964

¹ Benhouria T., *L'économie de l'Algérie*, Maspero, Paris, 1980, p. 164

² Ibid., p. 165

campagne »¹. Ainsi, on a voulu développer le secteur agricole en procédant à un changement du mode de vie de ses ouvriers. On a tenté d'aligner le mode d'existence des ruraux, cheville ouvrière de l'entreprise, à celui des urbains, considérant que ce dernier incarnait la « normalité ».

Les normaux, compris en sous-entendu dans les déclarations officielles de l'époque, sont ceux qui habitent des demeures chauffées et éclairées, se déplacent en trolley, fréquentent les salles de spectacles, etc. Le mode de vie urbain était devenu un critère de développement, on avait placé l'homo-urbanus au sommet de l'échelle de l'évolution, et par la même assener les coups qui ont fini par avoir raison de l'agriculture et de la paysannerie. Mais cela on ne pouvait pas le comprendre à l'époque, on était incapable d'envisager la possibilité qu'il y ait une cohabitation harmonieuse entre deux modes de vie différents. Le parti unique gérait les affaires de la « Nation » d'une main de fer, suivant à la lettre les préceptes d'une pensée unique qui ne tolérait ni l'adversité ni la diversité. On réfléchissait en urbain qu'on était devenu². La ruralité comme mode d'être et de vie n'avait, quant à elle, plus sa place dans l'Algérie indépendante qui trace son chemin vers le développement. Des intellectuels de la trempe de M. Lacheraf se sont vus confier la mission d'assurer la promotion d'un tel « projet de société », soit améliorer les conditions des algériens en les urbanisant. Dans l'un de ses textes publiés en 1972, Lacheraf déplorant la situation des villes algériennes avait écrit

¹ Cité par Benhouria, *ibid.*, 165

² Ou, qu'on l'était déjà, Bruno Etienne fournit la précision suivante : « Les fonctionnaires et les politiques qui s'y installèrent [dans les villes, Alger principalement, en 1962], viennent pour la plupart du Maroc. Ils y ont acquis d'autres habitudes urbaines. Comme tous les cadres algériens récupérant le pouvoir à Alger en 1962. Ils ont en partie subi d'autres modèles occidentaux mais pas spécialement en Algérie qu'ils ont quitté pour la plupart « à la fleur de l'âge » ». « Le flou urbain », in. *Annuaire de l'Afrique du Nord*, volume XI, 1972

: « [la ruralisation des villes] **pose le grand problème des structures de la vie algérienne dans sa totalité**, de leur indispensable remodelage et extension, s'agissant d'une société humaine qui est passée en un siècle et demi environ à côté de transitions multiples **qu'elle n'a pu dépasser avec succès jusqu'à l'aboutissement d'un itinéraire normal et dont le processus contrarié, ou perturbé ou bloqué, est cause de cet état semi-urbain sans cesse inachevé et de cet autre état paysan figé dans les pires archaïsmes et la mort lente** » [Souligné par M.S.]¹. La sortie d'une telle crise résidait, selon la logique des porteurs de la révolution, dans l'amélioration des conditions de vie d'une société, qu'on disait, fragilisée, précarisée et ruinée, victime de l'injustice coloniale, ce qui avait appelé à « l'institution urgente d'un cadre d'accueil à l'échelle nationale qui rendra plus clémente et productive la vie dans les campagnes qu'on aura débarrassées, au préalable, de leurs aspects infra-humains et de la hantise perpétuelle du chômage, de la maladie, de la faim et de l'abandon et qui, en revanche, **permettra aux villes de s'organiser pour de bon selon des structures municipales actives capables de créer et de stimuler les conditions urbanistiques les plus rationnelles** [...] » [souligné par M.S.]².

Mettre sur pied une « Révolution sociale », telle était la finalité du projet de société qu'on avait baptisé « Révolution agraire » et qu'on présentait comme l'unique « réalité agissante susceptible de transformer le pays et préparer le terrain au succès des autres choix fondamentaux - culturel et industriel- de la Révolution algérienne et du

¹ Lacheraf, M., « Le sort lié des campagnes et des villes dans le développement de l'Algérie », (Séminaire Révolution agraire, Institut de Technologie Agricole, Mostaganem, Avril 1972) in. El-Djeïch, Aout 1972

² Ibid.

socialisme »¹. On avait peut-être échoué dans la mission de développer le secteur agricole, mais on avait brillamment transformé le mode de vie rurale. Produisant ainsi un scénario tout juste sorti des pages du *Droit à la ville*, celui de l'espace urbain, devenant centre de décision qui, « attaque la campagne, la corrode, la dissout.[...]La vie urbaine [qui] pénètre la vie paysanne en la dépossédant d'éléments traditionnels : artisanat, petits centres qui dépérissent au profit des centres urbains (commerciaux et industriels, réseaux de distribution, centre de décision, etc.). Les villages se ruralisent en perdant la spécificité paysanne. Ils s'alignent sur la ville mais en résistant et en se repliant parfois farouchement sur eux-mêmes »².

D. Guérin traitant des efforts d'industrialisation entrepris par l'Etat dans les années 70 relate le fait suivant :

« L'ouvrier majoritaire n'est pas à proprement parler, un ancien paysan au sens où son existence aurait été scandée et ses revenus auraient été déterminés par le travail de la terre. Ce ne fut même pas un ouvrier agricole mais plutôt un aide agricole dans le petit lopin familial. Très jeune, il a commencé à participer au travail soit en gardant le petit troupeau soit en exécutant de menus travaux. Tout se passe comme s'il payait ainsi les frais de son entretien. [...]C'est alors qu'il s'adonne, en tant que journalier à toutes sortes de travaux ou émigre en France. Il est donc très rare qu'il passe sans transition du travail de la terre au travail d'usine. [...] En deuxième lieu, il n'est pas possible de dire que ce travailleur a « abandonné » le travail de la terre parce que pénible ou ingrat ou non rentable ou dévalorisé et a « choisi » le travail industriel. L'imagerie habituelle qui « oppose » « l'archaïsme »

¹ Ibid.

² Lefebvre H., *Le droit à la ville*, 3ème éd., Economica, 2009, p. 66-67

agricole à la « modernité » industrielle en terme de supérieur et d'inférieur ou en terme d'attraction ou de répulsion n'a pas cours ici.[...] » **D. Guerid, L'exception algérienne (la modernisation à l'épreuve de la société), Casbah, Alger, 2007, p. 222-223**

L'extrait qu'on vient de citer résume assez bien cette dissolution de la campagne par la ville. Soit, la découverte par le rural de nouveaux horizons et de nouveaux modes de survie. Le chômage n'était, pour le jeune rural, plus une fatalité, la communication entre son propre espace de vie et la ville, ou bien l'intrusion de la ville dans sa vie, lui a fait comprendre qu'au-delà de la plantation familiale un autre monde existe. Le chômage et la situation précaire sont des raisons suffisantes qui poussent à la migration, même si Guerid précise que les considérations telles « l'attraction » du travail industriel et la « répulsion » de la situation de *fellah'* n'ont pas lieu d'exister. Notre avis est, tout de même, qu'un changement du mode de vie et par conséquent de la mentalité provoqués par l'intrusion de la ville dans la campagne, et ce par le biais de la politique du développement agricole (la Révolution agraire) endossent une part importante de la responsabilité. Une idée d'autant plus appuyée par la remarque de Mostefa Boutefnouchet qu'on peut lire dans un texte publié en 1980 : « Dans le village socialiste agricole, actuellement (s'agit-il d'une simple période transitoire ?) le travail économique de la femme est complètement écarté ; la femme vit dans isolement plus grand que dans le passé : le petit lopin de terre familial et le petit élevage sont interdits ; et enfin le travail masculin devient quasiment un travail salarié »¹.

¹ Boutefnouchet M., « Analyse critique des expériences des villages socialistes agricoles », in. Sciences sociales « Panorama », n° 4-5, Octobre-Novembre 1980

c. Rétrospective urbaine, à propos d'une prise de la ville qui s'est effectuée dans la douleur

Les chiffres nous renseignent qu'en 1962 l'espace urbain national ne dépassait guère les 30% de la population algérienne¹. Sauf erreur de notre part, une portion importante de ce taux correspond au nombre de ruraux ayant choisi de gagner les villes afin de profiter du capital foncier resté vacant après le départ des européens. Une autre portion, celle des campagnards qui ont fui la misère et les persécutions subies pendant la guerre de libération. On se retrouve alors avec une partie très infime, d'urbains porteurs d'une culture, d'une certaine maîtrise de la ville, d'une compétence citadine. Les 33% ne sont, alors, urbains que d'un point de vue « démographique ». C'est par leur présence dans les zones considérées comme urbaines selon les critères du recenseur qu'on a été comptabilisé comme étant urbain.

C'est donc à juste titre de dire que l'espace urbain soit une sphère/configuration étrangère à l'algérien. La culture de la ville n'est pas acquise, transmise de génération en génération, mais construite, montée de toutes pièces ayant pour seule matière première un capital foncier hérité des français, symboliquement chargé, et une représentation de l'Autre, celle de l'européen concepteur et ex-proprétaire de ce foncier, qu'on passera les prochaines décennies à mimer.

¹ 33% étant le taux qui correspond à la population urbaine en 1966 date du premier recensement de la population de l'Algérie indépendante (RGPH). Dans un rapport réalisé par R. Sidi Boumedine et M. Taïeb 1996 on peut lire que pour Oran par exemple l'espace urbain oranais comptait 360.148 habitants dont 143.770 d'Algériens, en 1966 ce même espace comptait une population totale estimait à 327.800 habitants, soit une croissance de +184.037, « La recherche urbaine en Algérie (un état de la question) », Pratiques urbaines n°14 (fascicule URBAMA), Tours, juillet 1996, p.11

Mais revenons à cette histoire de « prise de la ville ». Il existerait selon Henri Sanson deux conceptions à cette action, la première appelée l'occupation-consommation. « on s'installe dans la ville comme sur de la vaine pâture. On prend sans rien donner, ou en restituant le moins possible ». Quant à la deuxième que ce même auteur désigne comme l'occupation-aménagement, « on utilise en entretenant et en reconstruisant ». La principale différence réside dans le fait que pour la première serait occuper l'espace pour seulement en profiter, la seconde occuper en l'adoptant¹.

Cinquante années sont passées depuis cette prise de la ville, creusant leurs stigmates tant au niveau physique que morale, laissant libre cours aux plumes spéculatrices des spécialistes de la ville de pondre des analyses résultant d'un parallèle qu'on effectue, entre une « réalité vécue » et une « réalité fantasmée » et venue d'ailleurs².

On n'a pas cessé depuis l'apparition des premiers bidonvilles de l'ère postcoloniale de faire le procès de la gestion du territoire en Algérie, et des analyses qui se rejoignent dans leurs conclusions : la non-existence de la ville algérienne.

Un sondage dans le lot de textes écrits à ce sujet permet de relever quelques exemples, susceptible d'illustrer cette dernière idée :

Il est vrai que l'« occupation-consommation » est la forme de la prise de l'espace urbain qui correspond le mieux à celle menée par la population algérienne au lendemain de l'indépendance, et qui serait selon l'analyse de Sanson à l'origine du chaos des villes. Mais d'autres hypothèses

¹ Sanson, H., « Prise de la ville, prise du pouvoir », in *Annuaire de l'Afrique du Nord*, Volume XI, 1972

² Lakjaa A., « La ville creuset d'une culture nouvelle (villes, cultures et société en Algérie) », in *Insaniyat*, n°5, mai-août, 1998

viennent pour renforcer cette dernière, et ce, en incluant d'autres variantes, celle concernant la mauvaise gestion du territoire entre autres. En fait, c'est dite plutôt (ou du moins ce qui en est compris) qu'on n'a pas accordé l'importance méritée à la maîtrise politique des centres urbains, on s'était affairé à développer le secteur économique. C'est dans ce sens que vont à titre d'exemple les propos de Brûlé et Mutin qui disent, « vers les années 1969-1970, l'occupation illégale de logement de l'autogestion existait, mais dans une proportion bien moindre. On comprend bien le processus. Pour partie, les occupants illégaux sont d'anciens travailleurs des domaines autogérés qui ont quitté leur emploi dans l'ancienne exploitation en y concevant leur logement. Les autres arrivent depuis peu chassés par l'exode rural. [...] Assez souvent, ils édifient, en bordures d'oueds ou sur les rares terres incultes, des bidonvilles qui se multiplient au fur et à mesure que croissent les emplois industriels »¹. L'idée est également reprise par S. Belguidoum et N. Mouaziz dans un texte publié en 2010, mais ces auteurs insistent toutefois sur le caractère attractif que revêtirent les villes grâce à ce même programme de développement entrepris vers la fin des années 60².

A. Benaïssa pour sa part nous fournit un récapitulatif de ce qui a été dit : « Un problème de la croissance qui a atteint les villes de toutes tailles a été le réveil démographique de l'après-indépendance ; la seconde cause de la croissance urbaine a été l'exode rural lui-même imputable au

¹ Brûlé, J.-C. et Mutin, G., « industrialisation et urbanisation en Algérie », in. Maghreb-Machrk, n° 96, avril-mai-juin 1982

² Belguidoum, S. et Mouaziz, N., « L'urbain informel et le paradoxe de la ville algérienne : politiques urbaines et légitimité sociale », in. Espaces et société, n°143, 04/2010

développement industriel et aux transformations de l'économie agricole ¹».

¹ Benaïssa A., « Reflexions sur le développement urbain et ses conséquences », in. Cahiers de l'aménagement de l'espace, OPU, n°1, janvier-mars 1978

2. L'émergence de la figure du citoyen majoritaire

Ce que nous avons voulu montrer à travers la section précédente c'est comment la citoyenneté comme mode de vie caractérisant plus de la moitié de la population algérienne s'est-elle formée/construite (ou se construit). Nous avons délibérément commencé par évoquer l'exercice pédagogique qui consiste à demander à des étudiants de graduation de raconter leur expérience de la ville. L'échantillon, même s'il faillit à sa mission de représentativité, demeure toutefois une sonde efficace pour définir la représentation que porte le métropolitain algérien de l'être citoyen. Cela nous a permis de formuler l'hypothèse selon laquelle l'Algérien (du moins l'Oranais) serait un « citoyen » qui s'ignore. Ce qui a suivi n'était, en fait, qu'une tentative de comprendre quelles étaient les raisons d'une telle dénégation. Si nous n'avons daigné respecter la chronologie de la conquête de la ville, c'est parce que notre propos n'était pas ce dernier, mais la culture urbaine, la citoyenneté telle que forgée à travers l'histoire nous importait plus. Soit nous avons traité, dans l'ordre d'importance les événements qui ont eu, à notre sens, le plus grand impact sur la formation du mode de vie urbain. L'exode rural, même s'il reste une donnée objective contribuant au peuplement des établissements humains, abandonnés par ses concepteurs¹, le phénomène en question fut amplifié par la mise en place d'un projet de société : « la Révolution agraire », et ce pour les raisons citées plus haut. La prise de la ville au lendemain de l'indépendance, quant à elle, a été une maîtrise politique des centres symboliques du pouvoir avant tout, étant donné que

¹ A ce propos notera Farouk Benattia que « la paupérisation des campagnes algériennes a eu pour conséquences après 1962, la perpétuation de l'exode de la population, de la campagne vers la ville, à la recherche d'une situation économique, hypothétique, meilleure ». L'appropriation de l'espace à Alger, Sned, Alger, 1978, p.44

l'administration coloniale gérait le territoire exclusivement à partir de ses villes. La conquête populaire, la maîtrise socio-économique par la population de ces lieux ne s'est faite que dans une période ultérieure (les 33% des algériens, habitants de la ville en 1966 reste une puissante illustration). La citadinité comme produit fini, telle quelle est vécue de nos jours, est l'aboutissement d'un processus de création, et ce, en conjuguant une réalité physique existante (la ville), une représentation de l'autre (l'Européen) et en fin une socialité rurale, héritée.

La citadinité, aussi différente soit-elle, de la conception « universelle » que l'on en fait, existe sous une forme spécifique à l'Algérie, ou comme pour paraphraser Gluckman,¹ « le citoyen algérien est un citoyen ». A nous de définir ses contours.

a. Le citoyen entre thèse et antithèse

Nous nous appuyerons, pour une ébauche, sur la méthode de modélisation conçue par D. Guérin à savoir le « type-majoritaire ». Qu'il soit l'étudiant, l'ouvrier, ou comme dans le cas traité, le citoyen, le type-majoritaire est toujours défini en rapport à son opposé. Nous l'avons vu avec l'exemple des étudiants qu'à défaut de pouvoir définir le « soi-citoyen », on a souvent recours à une définition par l'autre, ou bien par l'ailleurs. Pour ce qui est de l'autre c'est toujours, l'ailleurs étant la campagne, le « rural ». Mais en fait ce qui définit le rural c'est l'être qu'on connaît le mieux, c'est-à-dire soi-même, un habitant de la

¹ « Le citoyen africain est un citoyen », soulignant ainsi le caractère universel de la citadinité comme mode d'être, et des processus d'urbanisation. Cf. Raulin, A., Anthropologie urbaine, A. Colin, Paris, 2002

ville. Mais que pourrait dire Guerid pour expliquer une telle réaction ? A propos de l'ouvrier majoritaire il écrit :

« L'ouvrier majoritaire est une figure qui résulte de la confrontation entre la forme qu'a prise l'industrialisation et l'environnement social au sein duquel cette industrialisation évolue. C'est la figure, donc, fortement présente dans les ateliers des nombreuses entreprises industrielles construites dans le cadre des plans de développement. Tandis que « l'ouvrier central [minoritaire] » paraît inexistant, cet ouvrier formé dans les usines coloniales est, à l'heure actuelle, une espèce en voie d'extinction [...]. » D. Guerid, « L'ouvrier majoritaire (éléments pour une nouvelle approche de l'ouvrier industriel en Algérie) », in. *Insaniyat*, n°1997 (En arabe)

La définition du citadin-majoritaire qu'on pourrait concevoir par extrapolation est qu'il est la figure d'habitant présent avec force dans l'espace métropolitain. Sauf que cette conception suppose la cohabitation de deux sociétés, du moins l'existence d'une figure minoritaire, ce qui pose, à notre sens, quelques soucis d'ordres épistémologique.

Thèse et antithèse: Pourquoi ne pas parler en terme de citadin « idéal-typique » dans ce cas-là (thèse) au lieu d'user d'une autre méthode de modélisation du type-majoritaire (anti-thèse) imaginée par D. Guérid ? La raison est toute simple, c'est que l'idéal-type de Weber peut être défini comme un guide pour l'élaboration d'une hypothèse, en ce sens qu'il est « ...un moyen de saisir les relations entre des phénomènes concrets, leurs causalités et leurs significations (...) le résultat d'une synthèse de ce qui est

commun à plusieurs phénomènes »¹. La démarche de Guérid est différente, il intègre dans la construction de son modèle un élément qui a son importance : le « temps », ainsi par un procédé comparatif on peut aboutir à une double définition d'un même objet : l'ouvrier, l'étudiant ou encore, comme dans ce cas, le citoyen. Si « le citoyen idéal-typique » est toute personne habitant la ville, et se définissant comme la moyenne des « conditions objectives » (nous évitons toutefois de parler en terme d'invariants) caractérisant la population urbaine, « le citoyen majoritaire » quant à lui sous-entend l'existence d'une figure référentielle du citoyen, s'opposant en tout point d'avec le premier, soit « le citoyen minoritaire ». Outre le facteur temps s'ajoute le facteur statistique. Si l'on devait définir la figure du citoyen majoritaire, on n'aura qu'à la confronter à celle du citoyen classique, comme l'aurait fait Guérid, on obtient alors : « habitant de la ville cohabitait dans le même espace avec la population européenne durant l'époque coloniale et qui est devenu minoritaire au lendemain de l'indépendance, l'urbain majoritaire est « nombreux ». Il est le plus souvent d'origine rurale, étranger, donc, à l'univers dans lequel il évolue ». On a vu plus haut comment les villes algériennes actuelles se sont développées et comment le phénomène urbain s'est reconstitué, et ce par le fait des déplacements de populations rurales vers les centres urbains. Assistant ainsi à une urbanisation de type démographique.

Il est impératif donc pour appliquer le schéma d'analyse imaginé par D. Guérid, qu'il y ait coexistence des deux figures au même temps et dans le même espace, soit le citoyen majoritaire d'un côté, l'objet d'étude, et le citoyen

¹ Cherkaoui M., « Le type-idéal », in. Boudon R. et autres, Dictionnaire de sociologie, Larousse, Paris, 1999, p. 240

minoritaire de l'autre, imaginé comme l'exception susceptible d'appuyer le constat, provoquant une dynamique dialectique.

Or, en ce qui concerne la réalité algérienne, cette dualité est inexistante ou presque. Un constat relaté plus haut nous apprend que le « processus de citadinisation » serait la chose la mieux partagée parmi les urbains, d'Oran et d'ailleurs. Ils sont tous, à quelques années près, passés du statut de rural à celui d'urbain. Seulement même si au départ cette population qui a fait le choix de se déraciner, de quitter la campagne pour rejoindre la ville, elle ne peut être taxée de manière continuelle et systématique de rurale, car c'est d'un choix délibéré qu'émane la décision de quitter sa terre, et d'un autre tout aussi délibéré, celui d'adopter la vie d'urbain. D'un urbain sans citadinité certes, dans la mesure où celle-ci se construit et s'acquiert par la pratique de l'espace, mais un urbain quand même. Tel est le fait attesté par Pierre Sansot en disant que le terme « urbain », « s'applique à chaque attitude, chaque outil, chaque paysage est contaminé par l' « esprit de la ville » devient ainsi urbain¹, on peut être considéré comme urbain dès l'instant où son pied foule le sol de la ville. L'urbanité se résumerait, selon Sansot, à l'usage, la pratique et la consommation de ce que propose la ville.

b. La synthèse

Ainsi la différence entre les cas traités par Guerid, qu'ils soient ouvrier ou encore « universitaire », et l'agent social dont il est question dans cette thèse, serait de taille. Alors que pour les premiers, le type-majoritaire est, à tous

¹ Cité par : Paquot T. et Younès C., « la ville des philosophes », in, Paquot et autres, op. cit., p. 102

les cas, défini par rapport à un modèle « minoritaire », insistant ainsi sur le fait que son nombre au sein du même organe tend à s'amenuiser, voire à disparaître. La « société de citoyens » quant à elle n'est pas un organe professionnel, régi par des règles objectives et contraint de respecter une charte et/ou un règlement intérieur propre à l'entreprise, à l'université, etc. La société dont il est, ici, question, la société citadine est un conglomérat de groupes et de sous-groupes sociaux hétérogènes qui se partagent un même environnement socio-spatial. Aussi, et c'est le plus important, le type-majoritaire, le citoyen-référence est inexistant dans la réalité, il est réduit à une figure représentée, cognitivement construite.

Même s'il nous est difficile d'appliquer ce modèle d'analyse pour comprendre les logiques régissant la société citadine, il nous a permis toutefois de comprendre que la citadinité, plus qu'un mode d'être, fonctionnerait telle une structure cognitive à deux niveaux, qui se voit tracée par la confrontation de modèles. Aussi qu'on n'est plus dans une logique de lutte symbolique entre figures « majoritaire/minoritaire », d'une lutte reflétée par la réalité, mais cela s'inscrit plutôt d'une logique de légitimation.

Dans le niveau supérieur, des modèles conscients sont aisément décelables. Un premier modèle, la figure du citoyen faisant office de « norme », c'est-à-dire la somme des règles à respecter et le comportement à observer pour mériter le titre de citoyen. Le second modèle, quant à lui, ne serait que celui de l'anti-héro, un concentré de « défauts », une déformation qui s'oppose à la première représentation. Cela rejoint une idée formulée par B. Malinowski selon laquelle il existe une différence entre la « norme sociale » et la

« pratique », « le recueil des normes est insuffisant. Il faut aussi recueillir les pratiques et mesurer l'écart qui les sépare des normes, et ce qui est souvent considérable »¹. Formulée d'une autre manière, l'idée stipule qu'il est nécessaire pour saisir le sens une analyse des représentations sociales à la lumière des pratiques qui en résultent est nécessaire.

¹ Laburth-Tolra P. et Warnier J.-P., *Ethnologie et anthropologie*, Puf, Paris, 1993, p. 375

3. Symbolique des ondes

Une première conclusion peut être tirée de la section précédente : Nous n'avons plus besoin de continuer à faire le « procès » de la gestion urbaine en Algérie. Les expériences précédentes ont montré qu'exploiter ce filon conduisait toujours à nier l'existence de « la ville réelle », « la ville algérienne », signe d'un « emprunt **acritique** des approches faites en Europe, comme dirait D. Guerid. Il en est, par exemple, de la notion de « rurbanisation » ou celle de désordre urbain. Dans les pays du capitalisme classique il est possible de parler de désordre urbain et ce, par rapport à la logique dominante qui est celle de l'ordre du capitalisme classique. Mais dans nos pays où est l'ordre et où est le désordre si on veut utiliser ces notions ? [...] **Il est un fait que l'état des villes réellement existantes dans nos contrées arrive à désespérer les intellectuels et les chercheurs modernistes qui, pour rester cohérents avec eux-mêmes, se réfugient dans la dénégation et parlent de « non-ville »** »¹ [Souligné par M. S.]. La sociologie urbaine telle qu'elle a été depuis toujours pratiquée en Algérie, c'est-à-dire mobilisée autour du couple « gestion urbaine/exode rural » a accouché d'une souris, car sans se rendre compte le sociologue ne faisait que donner une version « quelque peu savante » au discours prôné par « le politique », autrement dit, « le savant se contentait de récolter ce que le politique avait semé »². La thèse qui reste la plus défendue est celle qui estime que la ville se « ruralise », se « bidonvillise » mettant en cause la mauvaise gestion du territoire, du foncier, de l'urbain.

¹ Guerid D., L'entrée en sociologie, les limites de l'universel européen (Implications concrètes dans le monde d'aujourd'hui), Publisud, Paris, 2013, p.26

² Messu M., La pauvreté cachée (analyse bachelardienne du concept de pauvreté), l'Aube, Paris, 2003

« L'arrivée [des] migrants à Oran n'a pas été sans effet sur l'armature urbaine. La ville jadis accueillante devient un conglomérat de nuisance : entassement, habitat précaire, pénurie de logements, insuffisance des équipements, écrasement des espaces verts sous le béton... Si une partie de cette population a réussi à s'intégrer socialement et économiquement, une autre est restée cependant aux bornes de la marginalité créant ainsi son propre espace. L'installation en milieu urbain a entraîné certaines transformations sociales. Certes le changement du cadre de vie social, du traditionnel au moderne s'accompagne dans les meilleurs des cas des mutations sociales lentes, mais profondes. » **D. Hadjidj, « « Urbanification » et appropriation de l'espace. Le cas de la ville d'Oran », in. Insaniyat, n°16, Janvier-Avril 2002, pp. 237-243**

Le texte de D. Hadjidj résume assez bien la posture d'une grande partie des chercheurs Algériens, que R. Sidi Boumedine et M. Taïeb désigne comme relevant d'un « catastrophisme idéologique »¹. Seulement ceux qui sont incriminés, du moins ce que nous pouvons lire en filigrane, ce sont non pas les gérants, mais les ruraux qui ont accouru vers la ville pour profiter de ses bienfaits et qu'on a eu du mal à maîtriser. Les propos de Larbi Icheboudene vont dans ce même sens : « Les bidonvilles ces excroissances des pathologies urbaines résultent souvent des exodes ruraux de populations pour lesquelles la ville n'est quasiment jamais préparée. Parmi les effets, il y a un surplus de populations qu'une ville subit en les admettant, mais elle ne les intègre pas. Il s'agit souvent de populations déracinées ayant pour destination les seules périphéries [...] »². Dans les discours cela apparaît souvent, si l'on ne prend que le cas de la

¹ Op. cit., p. 30

² « « Les bidonvilles sont une excroissance des pathologies urbaines » », propos recueillis par Hacem Ouali, El Watan du 24-07-2010

ville d'Oran on entend souvent dire qu'elle « ...n'est plus ce qu'elle était auparavant ». Une formule qu'on exprime souvent, et qu'on ne laisse jamais sans explication, « *tkhaltat*, les habitants authentiques de la ville sont devenus une minorité, leur nombre ne dépasse pas celui des doigts de la main » [enq. N°17]. Nous pouvons lire dans ces mots une accusation directe assenée à l'adresse d'une catégorie bien précise « d'occupants de la ville ». Ceux qui portent de tels propos se voient « supérieurs », car ils habitent la ville, même si le plus souvent ils sont eux-mêmes d'origine rurale, et si l'on suivait leur propre logique réflexive, on aboutira à la conclusion qu'eux-mêmes font partie de ceux « qui ruinent la ville ». Seulement, les choses sont beaucoup plus complexes que cela. « Les « *barrâniya* », écrit Nassima Dris, [étrangers] sont perçus comme étant à l'origine de tous les maux de la ville. Ils détruisent tout ce qui est beau, propre et luxueux »¹. Toutefois un point mérite d'être éclairci, les *barrânya* (*berranis*) comme les *ouled el bled* sont des catégories fictives. C'est pour cette raison que nous ne parlerons, ni en termes de type-idéal ni même de citoyen majoritaire, nous préférons donc user des expressions « héro » et « anti-héro ». Deux personnages qui évoluent côte-à-côte dans une fiction urbaine. Des abstractions dont on fait appel pour justifier un « état des lieux », bon ou chaotique. On entend souvent dire que si les villes algériennes sont dans un état si piteux, c'est parce qu'elles se ruralisent, qu'on n'a pas su les gérer correctement². Elles ont été envahies par les

¹ « Citadinités et code culturels dans le centre d'Alger », in. Les annales de la recherche urbaine, n° 83/84, septembre 1999

² Rachid Sidi Boumedine nous fournit la précision suivante : « L'occupation des zones laissées libres en 1962 par les départ des Européens n'a pas été si désordonnée qu'on l'affirme souvent, ni spécifiquement le fait des seuls ruraux. Même si cela a été en partie le cas, le procès de reclassement social par l'argent ou le pouvoir a commencé très tôt, dès 1965, et ne s'est achevé que dix ans plus tard ».

étrangers. Seulement, personne ne peut dire qui sont-ils réellement. Il pourrait y avoir une explication psychosociologique à cette réaction qui fait presque l'unanimité.

Au niveau des représentations, toute ville à sa frontière, certes flottante, mais cela n'empêche pas le fait qu'elle soit réelle, dans ce sens où elle est capable de définir/structurer l'espace urbain. Nous nous appuyons pour développer cette dernière idée sur les propos de G. Simmel disant que « La frontière n'est pas un « fait spatial » aux conséquences sociales, mais un « fait social » qui adopte une forme spatiale »¹. Donc c'est d'une frontière symbolique dont il sera question dans ce qui va suivre.

a. Les frontières de la ville et rapport d'altérité

La notion de frontière est, en effet, « bonne à penser », car « ...elle est au cœur de l'activité symbolique qui, dès l'apparition du langage, si l'on suit Lévi-Strauss dans son raisonnement, s'est employée à faire signifier l'univers, à donner un sens au monde pour le rendre vivable. Or cette activité, pour l'essentiel, a consisté à opposer des catégories comme le masculin et le féminin, le chaud et le froid, la terre et le ciel, le sec et l'humide, pour symboliser l'espace en le compartimentant »².

Ces frontières existent dans la ville, comme dans n'importe quel autre établissement humain. Le cas des Ksours sahariens (villes traditionnelles du sud algérien) peut être cité en guise d'exemple.

« La citadinité, une notion impossible ? », in., Lussaut M. et Signoles P. (s/d), La citadinité en question, Maison des Sciences de la Ville de Tours, Tours, 1996, p. 55

¹ Cité par Thierry Paquot, Terre urbaine (Cinq défis pour le devenir urbain de la planète), La découverte, Paris, 2006

² Augé M., Pour une anthropologie de la mobilité, Manuels Payot, Paris, 2009, p.11

La configuration du ksar reflète une certaine organisation sociale, c'est-à-dire qu'il est une projection physique d'une réalité sociale hiérarchisée. Le centre étant occupé par les chorfa (nobles), les hartani (esclaves affranchis) n'ont nul autre choix que d'occuper l'espace périphérique. C'est cette même logique qui a cours dans la métropole. Chaque niveau d'espace a ses particularités et par conséquent sa symbolique. Le centre historique de la ville d'Oran, si l'on prend celle-ci pour exemple, préserve sa réputation de « fief » de la citadinité et de la culture urbaine, son occupation confère d'office le statut d'occupant « authentique » de la ville, une symbolique qui perd de sa pertinence à fur et à mesure qu'on avance vers la périphérie. Seulement ce qui ressort des discours de ceux qui occupent les différents niveaux d'espace métropolitain, c'est une obstination à vouloir justifier sa citadinité, à prouver son appartenance à la ville. La limite de la ville quant à elle est sans cesse refoulée au-delà de la frontière de son quartier, de sa zone d'habitat, cela pourrait être l'une des définitions de la citadinité, celle fondée sur le sentiment d'appartenance à un groupe d'individus qui se pensent comme citoyens, à un espace, lieu de production de la citadinité¹. Le rapport d'altérité naît donc de ce fait, de ce sentiment de se croire plus citoyen que d'autres. Il faut juste garder à l'esprit que cela correspond à la définition de la

¹ Idée inspirée de Philippe Gervais-Lambony qui dit à propos du citoyen qu'il, « se définit par une attitude globale fondée sur le sentiment, celui d'appartenance à la ville : c'est ce sentiment qui se manifeste par des pratiques et des représentations spécifiques. Le citoyen n'existe que s'il se pense lui-même comme tel (ce qui suppose une rupture ou au moins un relâchement des liens psychologiques avec le monde rural) », « A travers images et pratiques: le fait citoyen en Afrique noire (étude comparée de Lomé (Togo) et de Harare (Zimbabwe) », Thèse de doctorat en géographie, EHESS, Paris, 1993, p. 1

ségrégation socio-spatiale comme « fait social de mise à distance et comme une séparation physique »¹.

Même si chacun des habitants tente de justifier son appartenance à la ville, il ne demeure pas moins que la ville en elle-même soit un espace à deux niveaux comme l'avance T. Paquot par « ville haute », propre, digne et respectée ; et « ville basse », ténébreuse, sale, souillée et pauvre².

L'idée que la ville soit une succession d'ondes (cercles concentriques) n'est nullement une invention de notre part. Elle est inspirée des travaux de Burgess, membre du collectif de Chicago. Qui a décrit l'espace métropolitain comme suit : Traitant des villes américaines, il relate le fait « géographique » que, dans son expansion, une ville suit une logique concentrique, hiérarchisant ainsi l'espace de la ville en plusieurs zones ayant chacune ses particularités. Burgess en énumère quatre, dont la plus importante serait « le loop », quartier central d'affaires, ayant la capacité de définir les autres zones selon leur importance économique) a tendance à étendre son territoire sur la zone immédiatement périphérique de telle manière que la ville maintient dans son expansion la même hiérarchie économique-spatiale³.

b. Structure mentale et configuration spatiale :
l'explication structuraliste

Contrairement à Burgess qui a essayé d'expliquer la ségrégation par l'économique, notre démarche est quelque peu différente. Pour développer cette idée nous allons partir du postulat selon lequel un espace n'est important que parce

¹ Grafmeyer Y., « La ségrégation spatiale », in. PAUGAM, S (s/d) : L'exclusion (l'état des savoirs), La découverte, Paris, 1996, p. 209

² Paquot T., « La culture du bidonville », in. Paquot T (s/d) : Le monde des villes (panorama urbain de la planète), Complexe, 1996, p. 460 - 461

³ Burgess, W. E. : « La croissance de la ville », in Grafmeyer ; Joseph (s/d), op.cit. : p. 135-136

qu'il dégage une certaine symbolique. La valeur financière même d'un terrain est définie par rapport à son emplacement, sa situation géographique, soit sa proximité ou pas d'avec le point de rayonnement symbolique.

Pour ce qui est de la ville d'Oran, ce point de rayonnement demeure son centre historique, la ville coloniale.

A ce stade, une hypothèse mérite d'être formulée : La représentation dont sont porteurs les habitants des villes algériennes de l'être citadin, et de la figure de l'étranger qui en est déduite, serait une transfiguration, d'une nature différente de la réalité, comme dirait Lévi-Strauss¹. Des modèles conscients qui s'érigent tel un obstacle voilant la réalité. Citadin et étranger, deux extrémités idéales qui n'ont pas de projections fidèles sur le monde réel. Car, en effet, nul groupe social n'est complètement urbain, et nul autre n'est tout-à-fait rural, du moins en ce qui concerne la société algérienne. Le degré de la citadinité (comme celui de la ruralité) varie d'une société à une autre et d'une ville à une autre, le rural empiète sur l'urbain et vice-versa. Ou pour dire les choses autrement, paraphrasant ainsi Lévi-Strauss², une fois la liberté de l'Algérie recouvrée, il s'est produit comme un déséquilibre durant une « ère urbaine » donnée entre celui qui a abandonné ses villes (le colon) et celui qui les réappropriera par la suite (« l'indigène »). Seule une adoption d'un mode de vie adéquat avec l'espace récupéré permettrait de rétablir l'équilibre, essentiellement par « les contre-presations » prenant place dans l'ancienne génération de citadins. Soit, la représentation du citadin telle qu'incarnée par le colon, accomplira le rôle de la contre-prestation. D'où la nécessité

¹ Lévi-Strauss, Cl., Anthropologie structurale, op. cit., p,141

² Ibid. p. 63

d'une analyse diachronique du fait urbain et de la formation de la citadinité en Algérie, car la figure du citoyen dans sa forme initial demeure présente dans l'imaginaire social et ce de manière simultanée dans la synchronie comme dans la diachronie.

Une telle démarche permettrait en effet de comprendre la distinction entre « *ould el bled* » et « *berrani* » s'inscrivant dans une logique de reproduction d'un ordre ancien. Quant à cette distinction, elle est purement symbolique ayant pour finalité l'établissement d'une frontière qui sépare les deux mondes.

Tout au long de ce chapitre nous avons tenté de comprendre comment cet imaginaire s'est construit, c'est-à-dire atteindre les événements qui ont contribué à l'élaboration à ces modèles conscients.

1. L'idéologie politique endosse une part de la responsabilité, la propagande imposée à la population qui a accompagné la mise sur pied des différents programmes de développement, a fini par avoir ses fruits, plus encore, elle s'est avéré un puissant facteur socialisateur.
2. Ces modèles conscients peuvent aussi être les effets pervers d'une domination « culturelle » qui avait trop duré, au point qu'on avait fini par acquérir la conviction que l'indépendance politique à elle seule ne pouvait éteindre la soif de liberté contenue près d'un siècle et demi de domination coloniale. La prise de la ville, le mouvement de population qu'avait connu l'Algérie au lendemain de l'indépendance n'était qu'une manière de recouvrer le droit à la ville.

On peut aisément conclure qu'un rapport de domination soit à l'origine de l'émergence de ces modèles. La fascination qu'exerçait le colonisateur sur le colonisé est telle qu'on avait maintenu la figure du premier comme modèle à suivre. Et dans l'imaginaire collectif, le colon reste celui qui incarne le citadin, par son lieu d'habitat et par son comportement. Le recouvrement du droit à la ville était devenu donc une volonté sociale, doublé d'un désir de rompre avec le modèle colonial, que le politique s'était donné pour mission d'encadrer avec cette visée de perpétuer le modèle colonial. Prendre la ville est une manière de s'affranchir de la condition « d'infériorisé », de récupérer son statut « d'humain ».

Personne ne peut le nier, mais le régime colonial était, bel et bien, un régime raciste, sinon qu'est-ce qui causerait ce sentiment (complexe) d'infériorité chez les Algériens ? Car comme le dit si bien F. Fanon : « c'est le raciste qui crée l'infériorisé »¹. L'Algérien partageait le même sentiment du Malgache sous la domination coloniale qui souffrait de ne pas être Blanc « ...dans la mesure où l'homme blanc m'impose une discrimination, fait de moi un colonisé, m'extorque toute valeur, toute originalité, me dis que je parasite le monde, **qu'il faut que je me mette le plus rapidement possible au pas du monde blanc** »² [souligné par M.S.].

Une séparation symbolique qui avait pris des allures physiques, la ville coloniale était réservée aux Européens, les seuls Algériens qui y vivaient, peuplaient, pour leur part, des terrains à la marge de la « cité », des bidonvilles, des faubourgs et autres « villages nègres ». La mémoire collective a été marquée par ce fait social, cette

¹ Fanon, F., Peau noire et masques blancs, ENAG, Alger, 1993, p. 90

² Ibid., p. 95

séparation qui faisait de la ville un espace qui ne pouvait supporter plus d'une seule catégorie sociale. A l'indépendance on avait hérité de cet imaginaire qui avait la capacité d'accomplir une fonction pédagogique et socialisatrice consistant à distribuer les rôles et à tracer les frontières : colons et indigènes¹ ; citadin et rural ; ould el bled et berrani ; habitants de la ville et gens des douars ; etc.

Les citadins sont donc ceux qui ont pu atteindre le centre de rayonnement symbolique, qui ont fini par « se mettre au monde des blancs », plus encore, et c'est le cas de le dire, à la place des blancs. L'Algérien était devenu maître de la ville, un citadin au sens propre du mot, plus encore il s'était vu confier la tâche de redessiner sa frontière, compartimentant par là même le territoire, c'est ainsi que le « berrani » a vu le jour.

En fin de comptes, c'est bien de « reproduction » qu'il s'agit, la société qui dominait, avait créé une société dominée qui lui ressemblait, et ce par l'effet de l'apprentissage qui avait duré plus d'un siècle. L'histoire moderne nous apprend que c'est les populations vivant aux marges des villes et dans les quartiers arabes qui ont été les premiers à investir les quartiers européens au lendemain de l'indépendance, ceux qui, du fait de la proximité physique avec la population européenne, avaient appris/assimilé son mode de vie, et ce en observant. On leur a, sans le vouloir confié « la tâche de perpétuer et se trouve[nt] par là dans la position par définition la plus favorable pour **imposer les**

¹ Les Algériens de l'ère coloniale, comme le dit R. Sidi Boumedine, étaient toujours « ...classés dans la catégorie de l'indigénat (urbain ou rural). A l'opposé, l'Européen, qu'il soit un paysan espagnol ou maltais, ou un exilé de la Commune, n'est jamais classé dans la catégorie rurale, même lorsqu'il est sensé « défricher » ou « assécher les marais » ». « La citadinité, une notion impossible ? », op. cit., p. 50

normes de son[leur] autoperpétuation¹». Sauf que, ce qui se perpétue, c'est qui est reproduit à l'infini, c'est une certaine vision du monde, soit le rapport d'altérité opposant le citadin (habitant de la cité) à l'étranger.

Toujours pour appuyer cette idée de reproduction, il y a lieu de dire que ceux qui ont investi, les premiers, la ville coloniale se sont retrouvés en mesure de « s'autoproclamer » porteurs des valeurs de la citadinité. Une autoproclamation qui reposerait, selon une hypothèse émise par R. Sidi Boumedine, sur des rapports de pouvoir, l'image volontairement simplifiée jusqu'à la caricature du discours de la colonisation ne serait que l'illustration directe que celle qui accède à l'hégémonie, dans une situation de coexistence de citadinités, est celle du groupe dominant².

Une vision manichéenne du monde serait donc à l'origine de cette lutte symbolique débouchant sur un rapport de domination entre deux figures de l'urbain. Le citadin, « ould el bled » d'un côté et l'étranger, « berrani », « ould el douar » de l'autre. Et c'est cette même vision qui se répercute sur le monde physique au point de créer deux territoires distincts, susceptibles de classer les gens selon leurs aptitudes, leurs origines socio-géographiques et leurs particularités culturelles, soit une manière de dire qu'« au-delà de cette limite, le titre de citadin ne t'est plus acquis ».

¹ Bourdieu, P. et Passeron, J.-Cl., La reproduction (éléments pour une théorie du système d'enseignement), Minuit, Paris, 1970, p. 233

² Sidi Boumedine, R., op. cit., p. 50

3. En guise d'épilogue :

L'investigation dans les quartiers périphériques ou la quête des réponses et du sens

Ainsi on arrive au deuxième niveau, ce dernier renferme un modèle dynamique et en perpétuel changement (contrairement au deux premiers : statiques et intemporels). Ce modèle serait la citadinité telle qu'elle est vécue, il est multiple à l'image des paysages urbains de l'Algérie. On a un modèle de citadin pour chaque ville, et chacun de ces modèles regroupe de son côté une multitude d'autres modèles: Chaque quartier, chaque communauté de voisins compose sa propre citadinité avec les éléments qu'ils possèdent.

Ce qui a été dit tout au long de ce chapitre n'était que pour servir une thèse selon laquelle cette distinction : « rural-urbain » et dans une autre mesure « urbain-périphérique » ce qui nous importe encore plus, était en fait une distinction symbolique, cognitive, fruit de la représentation que l'on fait de l'être citadin : le Français d'Algérie, *el-hadri* (l'urbain), *ould-bled* ; et de l'Autre, le non-citadin : l'indigène, le rural, l'étranger, etc.

Et de la même manière avec laquelle on construit la figure de l'étranger, on parvient à construire « le territoire de l'étranger »¹. Ceci dit, si les quartiers périphériques et de l'altérité, stigmatisés entre autres par le fait de leur situation marginale par rapport au centre de rayonnement

¹ Safar-Zitoun M. en allant un peu plus loin formule l'idée en d'autres termes. Dans l'un de ses textes il dit la chose suivante : « Contre la ville officielle confisquée par l'Etat et privatisée par les réseaux de pouvoir tapis dans les rouages de l'appareil administratif s'était donc développée une ville informelle, en doublure, qui forte de sa cohésion sociale s'érigait en modèle de cité concurrente ». « Stratégie sociale et appropriation de l'espace : le cas de la ville d'Alger », in. *Insaniyat*, n°5, mai-août 1998

symbolique (le centre historique), rien ne les condamne à demeurer ainsi. L'histoire urbaine de la ville d'Oran contient des éléments qui peuvent nous aider à développer cette dernière idée.

Si l'on prend les quartiers d'El-hamri, Mediouni et de M'dina Djedida qui étaient autrefois des quartiers stigmatisés par le fait de leur situation marginale par rapport à la ville coloniale, et surtout par le fait de leur composante sociale, abritant une population exclusivement indigène, sont devenus après l'indépendance des quartiers-référence en matière de citadinité à tel point que les expressions « ould el Hamri, Hamraoui » ; « ould-mediouni » sont prononcées avec fierté, pour signifier son appartenance à la ville et pour prouver son origine citadine.

Note ethnographique prise dans le nouveau quartier d'habitat collectif où une partie d'habitants de l'ensemble des quartiers précaires des Planteurs a été recasée au début des années 2000 :

« Rien n'indique, au promeneur, l'origine sociogéographique des occupants de cette nouvelle cité ou sur leur conditions de recasés. Vus de l'extérieur, les bâtiments sont propres, se ressemblent tous, ils sont restés tels qu'ils ont été livrés, à part quelques « greffes » de barreaux aux balcons et fenêtres, et quelques trottoirs squattés par des marchands de fruits et légumes, une pratique de ce qu'il y a de plus courant dans les nouvelles grandes cités de « l'ère Bouteflika ». Seul détail intrigant : Le terrain de foot a été baptisé du nom de leur ancien quartier. On avait dessiné sur une pancarte : « Malaab Blontir » (littéralement : stade

des Planteurs) signe d'un rattachement à un lieu et à une ville où on ne vit plus »¹.

A ce sujet, nous fait rappeler Christelle Robin, dès qu'il s'agit de ville « l'autochtonie » fonctionne toujours comme une « fiction »: « la construction du « territoire urbain » implique une déconstruction préalable des territoires constitués antérieurement par les sociétés qui occupaient son emplacement et qui mettent en commun des droits et des modes d'appropriation jusque là distincts (ou qui, lorsqu'il s'agit d'un processus de colonisation, sont contraints de laisser place aux nouveaux venus, ou de s'allier avec eux, ou se soumettre) »².

Les quartiers périphériques ne sont pas des « territoires hermétiques » coupés du monde urbain, mais communiquent avec la ville ; leurs populations, perçues pourtant comme exclues, interagissent avec les citadins, les « normaux ». La citadinité est donc une réalité agissante en construction qui se réfère à un modèle dynamique, qui change continuellement.

Les quartiers périphériques seraient ainsi l'atelier où est entrain de se fabriquer la citadinité de demain -telle que saisie dans sa dimension diachronique. Pour l'heure, il nous paraît important de saisir « le mode d'être **dans** la ville » (urbanité) seul moyen, il nous est avis du moins, de comprendre comment se fabrique « le mode d'être **de** la ville » (citadinité, soit la saisir dans sa synchronie), et ce à

¹ Est à signaler la thèse ès sciences de M. Malek Chellih T., il y traite dans une partie d'elle des modes de revendications des jeunes de leur identité citadine et de l'attachement au quartier, entre autre celle que reflètent tags et graffitis qu'on aperçoit sur les murs de la ville d'Oran. « De la violence en milieu urbain (étude empirique : Ville d'Oran) » Thèse de doctorat ès sciences en sociologie, université d'Oran, 2014 (En arabe)

² « Le rôle de l'altérité culturelle dans le façonnement de la ville », in. Ghorra-Gobin C. (s/d), Penser la ville de demain (qu'est-ce qui institue la ville?), l'Harmattan, Paris, 1994, p. 25

travers la réponse aux questions suivantes: Qu'est-ce qui fait « l'urbanité » des populations qui occupent les quartiers périphériques et quelles formes de lien social pouvons-nous y trouver ?

Dans le chapitre qui va suivre il sera question de l'urbanité, le mode d'être dans la ville comme un impératif permettant l'émergence d'une identité propre à une réalité urbaine évolutive, soit la citadinité.

Chapitre trois

L'urbanité, une réalité produite

CHAPITRE III

L'urbanité comme réalité produite

Au second chapitre nous aboutit à la conclusion selon laquelle l'urbanité, du moins l'usage que l'on fait -ici- de cette notion, était « la pratique de la ville telle qu'elle s'effectue réellement », soit cette aptitude à vivre l'urbain en le transformant. Et que les quartiers périphériques pourraient être, en effet, pensés comme un atelier où est entrain de se construire, de se fabriquer la « citadinité » future.

Les habitants de la ville partageraient pour leur part, un même lot de représentations sociales, que l'on habite le centre ou la périphérie, formant ainsi le modèle statique de l'être citadin, tandis que l'urbanité serait le modèle dynamique, l'application/l'usage que l'on fait de ces mêmes représentations.

A cette conception de la citadinité inspirée de Cl. Lévi-Strauss, une lecture à la lumière théorique de Stuart Hall pourrait avoir son utilité.

Une analogie entre le fait urbain et le fait communicationnel est à faire à ce stade de l'analyse. Nous nous appuierons pour la réalisation de ce rapprochement de la conception que

fait S. Hall du fait communicationnel ce qui nous permettra d'extrapoler par la suite sur le fait urbain.

S. Hall appréhende le fait communicationnel telle une structure complexe, et non pas comme une boucle, un circuit de circulation linéaire : émetteur/message/récepteur.

« ...il est également possible (et utile) d'appréhender le processus communicationnel comme une structure produite et entretenue par l'articulation de moments liés entre eux, mais distincts - production, circulation, distribution/consommation/reproduction. Ceci reviendrait à l'envisager comme une « structure complexe en position de dominance », entretenue par l'articulation de pratiques connexes, dont chacune garderait néanmoins ses particularités et posséderait sa modalité spécifique, ses propres formes et conditions d'existence. Cette approche, calquée sur les grandes lignes du modèle de production des marchandises proposé par Marx dans les Grundrisse et Le capital, possède en outre l'avantage de faire ressortir plus nettement comment la « transition d'une forme à l'autre » permet de préserver la continuité du circuit production-distribution-production. Elle met également en relief la spécificité des formes sous lesquelles le produit de ce processus « apparaît » à chaque instant et, par conséquent, ce qui distingue, dans notre société [...] » **Hall S., « Codage/décodage », in. Sociologie de la communication, volume 1, n°1, 1997**

Telle est la conception du fait communicationnel qui va être appliquée pour expliquer le fait urbain, appréhendant ainsi l'urbanité comme le produit d'une interaction (communication) entre espaces, et entre populations occupant et pratiquant ces mêmes espaces. Et ce tout en partant de l'idée qu'un

territoire est la cristallisation d'une forme d'urbanité donnée au moment même qu'il en est le producteur.

1. Citadinité, l'idéal agissant

Une question : Et si la citadinité, ce modèle cognitif a priori figé et statique de la personnalité urbaine pouvait également être conçu en terme d'articulation de « moments » ?

Le premier moment serait alors ***l'appropriation et la production de l'espace*** selon une logique donnée, un espace (la ville intra muros) qui se transforme en structure structurante, socialisatrice balisant les comportements, c'est-à-dire dictant la manière de « consommer le produit », à savoir le mode d'être de la ville. Ou comme reprendre la formule d'Henri Lefebvre, « l'espace social n'est pas une chose parmi les choses, un produit quelconque parmi les produits : il enveloppe les choses produites. Il résulte d'une suite et d'un ensemble d'opérations, et ne peut se réduire à un simple objet. **Effet d'actions passées, il permet des actions, en suggère ou en interdit** »¹ [Souligné par M.S.]

Le deuxième moment, celui de la « réception des messages émis par la ville » (***la consommation*** proprement dite ***du produit, la ville***). Cette réception se manifeste par le choix, c'est-à-dire les pratiques adoptées de celles permises et/ou suggérées, et le respect, parfois le contournement de l'interdit. Mais avant que ces messages puissent avoir un « effet », satisfaire un besoin ou soient affectés à un usage, ils doivent d'abord être appropriés en tant que discours signifiant, et être décodé de façon significative. « C'est cet ensemble de sens décodés [***comme l'explique S. Hall abordant le fait communicationnel et on verra que, qu'il***

¹ Lefebvre H., La production de l'espace, Anthropos, Paris, 2005, p. 88

s'agisse d'une émission de télé ou d'un espace social, la différence n'est pas bien grande] qui « a un effet », influence, divertit, instruit ou persuade, et ce avec des conséquences très complexes sur le plan de la perception, de la cognition, de l'émotion, de l'idéologie ou des comportements. Dans un moment « déterminé », la structure emploie un code et génère un « message » ; à un autre moment déterminé, le « message », par l'intermédiaire de ses décodages, débouche sur la structure des pratiques sociales »¹.

Le troisième moment serait donc la traduction des représentations sociales liées à la citoyenneté par les actes, les pratiques sociales.

Dans ce chapitre nous allons essayer de traiter de la question relative à la manière qu'ont les habitants des quartiers périphériques de vivre (construire) leur « urbanité », par les pratiques d'appropriation (et de production) de l'espace, partant de l'idée que l'urbain se réalise au quotidien comme l'explique Lefebvre. Il se réalise en « créant son œuvre (morphologie, cadre, lieux modelés et façonnés, espace ou espaces adéquats), l'appropriation se restitue, surclasse les contraintes et subordonne l'imaginaire au style et à l'œuvre »². La pertinence des propos de Lefebvre est encore grandement pertinente, car il s'agit pour la plupart des espaces pratiqués, ceux hérités de la colonisation française.

¹ Hall S., op. cit.

² Cité par : Raulin A., « La vie quotidienne, entre colonialisme et émancipation », in. L'homme et la société, Revue internationale de recherches et de synthèses en sciences sociales, n°185-186, 3-4/2012 (Num. thématique : Henri Lefebvre, Une pensée devenue monde ?, coordonné par Patrick Cilgolani)

2. La territorialisation, un processus accompli au quotidien

Le temps est venu de tranché si les quartiers périphériques, source de nos interrogations, appartiennent ou pas à la ville, s'ils sont des quartiers urbains à part entière ou seulement des appendices a-identitaires qui se développent en parasitant l'authenticité et l'homogénéité d'un espace symboliquement et physiquement délimité : la ville. Le but de la présente section ainsi expliqué, nous citerons un extrait d'un livre de Michel Agier. Abordant le cas extrême du précaire et du marginal dans les établissements humains, celui des campements de réfugiés, l'auteur note ce qui suit :

« ...je peux encore voir [dans les camps de réfugiés en Afrique] une forte similitude avec ceux qui m'ont paru les plus urbains. Ce terme ne signifie pas qu'ils auraient soudainement ressemblé à des villes selon le modèle occidental [...] qui sert jusqu'aujourd'hui de modèle politique et technique à l'aune duquel se conçoivent et s'évaluent les villes en général. « Urbain » signifie que ces camps et campements relèvent d'une histoire des villes et d'une anthropologie de la ville : leur histoire commence par l'arriver d'ailleurs, par la fondation et la délimitation d'un lieu habitable, elle se poursuit par la formation progressive d'une communauté d'habitants qui peuvent venir de régions, villages et maisons d'origines multiples et ainsi être hétérogènes sur le plan identitaire [...]. C'est une communauté de l'instant et une communauté de survie, elle est supposée a priori précaire, provisoire mais quand elle s'installe dans la durée, un monde social se recrée ». **Agier M., Campement urbain (du refuge naît le ghetto), M. Payot, Paris, 2013, p. 20-21**

La conscience y est que dans le cas des quartiers périphériques, il ne s'agit nullement d'établissements marqués d'une extrême précarité, et où, à défaut de mener son existence, on y survie. Mais l'analogie à faire entre le

constat d'Agier et la réalité de notre terrain d'étude peut s'avérer utile.

Le premier point serait que même si les quartiers périphériques ne correspondent pas à la vision idéale et universellement partagée qu'on porte à la ville et les éléments qui la constituent, ces espaces sont « urbains » parce que justement relèvent de **l'histoire** et de **l'anthropologie** de la ville. Occupés par une population parfois d'origines diverses, qui **compose son propre monde social**, ce qui renforce par la même occasion la thèse que nous défendons depuis le début, à savoir que les quartiers périphériques font partie intégrante de la ville et de l'espace métropolitain.

Le second est, qu'à la différence des autres espaces urbains, les quartiers périphériques se démarquent par une authenticité qui leur est propre. C'est donc de cette authenticité, c'est-à-dire le quartier comme entité territoriale, ou le quartier périphérique comme territoire qu'il va être question dans ce qui va suivre.

Le troisième et dernier point est que si les quartiers périphériques et la population qui les occupe continuent à subir les affres de la stigmatisation c'est en grande partie parce que ces quartiers comme environnement sociospatial s'éloigne de la représentation que font les autorités publiques de la forme que doit revêtir un quartier urbain, d'une certaine image du quartier inspiré du modèle (politique et technique) de la ville occidentale.

a. Processus de territorialisation

« Mettre le territoire sous contrôle », semble l'expression qui résume le mieux ce à quoi renvoie le terme « territorialisation ». Mais il faut dire par ailleurs que le processus en lui-même est beaucoup plus complexe qu'une simple maîtrise physique de l'espace. Yves Barel nous apprend que la notion de territoire désigne, dans les sciences sociales du moins, « les limites, les frontières qu'une pratique sociale peut ou veut se donner, c'est-à-dire les dimensions de l'univers dans lequel elle se sait ou se croit efficace, compétente, légitime... »¹. L'authenticité de ces lieux puiserait donc ses sources de la façon qu'ont les habitants des quartiers périphériques à s'approprier et à vivre leurs espaces, composant par la même une urbanité nouvelle (un modèle d'urbanité). Soit, et pour expliquer les choses autrement, l'espace acquiert toute son authenticité par les pratiques que les habitants y exercent au quotidien, la « société "construit" l'espace qu'elle occupe; en fonction de déterminations allant de critères d'usage à son système de représentations du monde, elle l'exploite, le transforme, le modèle. [...] la relation à l'espace est [...] universellement garante de la particularité des identités »². La société du quartier périphérique est porteuse d'un système de représentation du monde, la ville dans le cas présent, et c'est ce même système qui fait qu'on transforme, qu'on adopte, qu'on fabrique l'espace.

Sémantiquement, la formule « système de représentations » est intéressante, car il ne s'agit pas ici d'aborder uniquement ce lot d'acquis cognitifs, le savoir naïf des habitants, leur habitus comme dirait Bourdieu, mais comme système conjuguant et les représentations sociales, et ce qu'on peut recevoir comme messages émis par la ville, soit par un centre de rayonnement symbolique.

¹ Barel Y., « Le social et ses territoires », in. Auriac, F. (s/d/), *Espaces, jeux et enjeux*, Fayard -Fondation Diderot, Paris, 1986, p. 132

² Paul-Lévy F. et Segaud M., *Anthropologie de l'espace*, Centre Georges Pompidou, Paris, 1983

Il y a lieu de se demander alors comment ce système complexe est-il traduit (en pratiques et en discours) dans la réalité ?

Pour faire le rapprochement entre cette dernière idée et l'hypothèse basée sur la conception de Hall du fait communicationnel, et pour aborder par la même occasion le « niveau idéal » (comme dirait Godelier) de la ville, soit comme espace structuré autour d'un centre de rayonnement symbolique émetteur de signaux et de messages, il y a lieu de citer quelques exemples de cette communication. C'est pour cette raison que nous avons cru sage d'évoquer les canaux à travers lesquels la périphérie communique avec le centre. Ces messages seront reçus par la population des quartiers périphériques, interprétés selon une grille de lecture (les représentations sociales, habitus, etc.) puis transformés en pratiques agissant ainsi sur l'espace comme structure physique, donnant naissance à un territoire authentique, mais également comme structure sociale comme le note avec raison M. Madani : qu'est-ce qu'une territorialité si ce n'est l'aspiration des habitants d'un quartier donné à construire un entre-soi par l'érection de frontières physiques et/ou symboliques¹. Ces signaux et messages sont transmis par une somme de ce qu'on peut appeler canaux de communication.

b. Les canaux de communication ou la mobilité comme forme d'appropriation pratique de la ville

Par canaux de communication sont désignées ces passerelles reliant les différentes parties de l'espace métropolitain entre elles. Les transports en commun, mais aussi tous ces « non-lieux » qu'on fréquente de manière plus ou moins régulière. De ces non-lieux, ces « espaces de circulation, de consommation et de communication »², le souk de M'dina Djedida demeure le plus important. La quasi majorité des femmes interviewées a confié

¹ Madani M. : « Villes algériennes, entre panne de projet et urbanisme de fait », in. Naqd n°16, printemps/été 2002

² Augé M., « Retour sur les «non-lieux» (Les transformations du paysage urbain) », in, Communication, n°87, 2010-02

fréquenter le célèbre marché au moins une fois par mois, une habitante de Sidi El-Bachir racontait que «...rien n'était plus efficace pour vaincre la monotonie [diqt errouh'] du quotidien que de faire de temps à autre un saut dans la ville nouvelle. Je n'y vais pas forcément pour acheter, juste pour me dégourdir les jambes, voir d'autres visages, respirer un air différent [...] elle est, à mes yeux, le point le plus accessible de la ville, je n'ai qu'à prendre la ligne 41, et dans quelques minutes j'y suis » [enq. n°22]. Le transport, l'automobile est ce qui maintient le lien entre la ville et ses parties périphériques, A. Lakjaa note à ce propos, « si la périphérie peut être appréhendée comme le produit de l'étalement urbain, c'est parce qu'il est reconnu aujourd'hui que la mobilité a joué un rôle majeur dans l'extension contemporaine des villes : on n'a pas manqué, par exemple, de parler de la transition urbaine caractérisée par le passage de la ville pédestre à la ville motorisée »¹.

Mais cette mobilité est aussi une forme « d'appropriation pratique et cognitive » de la ville, comme le note Benoit Fliche, elle serait selon cet auteur une appropriation qui peut être observée chez les habitants des sphères marginales d'un espace métropolitain à travers la « mobilité et la géographie mentale » développées par ces derniers².

Note ethnographique prise un mardi après-midi vers 15h dans le tramway, à la station Sénia-centre :
« Vêtue de son voile intégrale, une dame (dans la trentaine) accompagnées de ses trois enfants âgés de trois à huit ans, accède à la rame du tramway par l'une des portes. Un jeune homme lui cède sa place sur l'un des strapontins, tandis que sa fille aînée, suivie de son frère et de sa sœur se dirigent vers

¹ Lakjaa A., « Les périphéries oranaises : urbanité en émergence et refondation du lien social », op. cit.

² Fliche B., « La mobilité est en bas : Ruralité et urbanité chez les habitants d'un gecekondu d'Ankara » Européen Journal of Turkish Studies, n°1, 2004

l'appareil de validation des titres. Quelques minutes plus tard, la dame ayant noué un lien (de circonstance) avec une autre passagère assise à côté d'elle, d'une dizaine d'années son aînée lui fera part de la confession suivante : « Non, non... je n'habite pas Es-Sénia, mais à Aïn El Beida [...] Presque tous les mardis à cette heure-ci je fais avec les enfants la traversée de la ville. Nous partons d'Es-Sénia jusqu'au Terminus et nous refaisons le même parcours en sens inverse. Cela nous permet de nous évader et cela amuse les enfants » ».

Le constat est similaire dans tous les quartiers périphériques, on a toujours un lieu de pèlerinage qui maintient réel le lien avec la « vie de cité », cela peut aller d'un souk célèbre (M'dina Djedida), d'un marché hebdomadaire, au hammam qu'on a pris l'habitude de fréquenter.

« [...] »

- Depuis que j'habite ici, je suis partie une seule fois au bain du quartier...

Vous en avez un ici ?

- C'est un peu loin, à la sortie de Chtaïbo [Haï Nedjma], mais je préfère partir à celui que je fréquente depuis que je suis jeune fille. Le hammam du quartier où j'ai grandi, Petit Lac.

Serait-il dû au fait que le hammam est meilleur, ou il y a une autre raison à cela ?

- Je crois que comme ma famille habite toujours là-bas, cela me permet de lui rendre visite, voir mes amies, me ressourcer. Aller au hammam... ça reste quand même une « sortie », autant en profiter » [enq. n°24].

Cet extrait de l'entretien mené dans le quartier d'El Amel, ne fait que conforter la thèse selon laquelle ces quartiers ne peuvent en aucun cas être appréhendés comme des périmètres hermétiques, coupés du monde (urbain). Et qu'une fois de plus les femmes s'approprient l'espace pour deux raisons évoquées par Fliche, soit les courses et les visites aux parents¹, s'ajoute pour ce qui est des quartiers, objet de cette thèse, la fréquentation des lieux comme le Hammam.

Faisant partie d'un tout complexe, les quartiers périphériques doivent au contraire être conçus comme étant des éléments dépendant de l'espace métropolitain. Faire son pèlerinage, par la fréquentation périodique d'un lieu donné (un café, une place publique, un quartier, etc.) serait l'expression de l'attachement à la ville (intra-muros), et une manière d'atténuer l'exclusion qu'impose la distance géographique séparant le centre de la périphérie. Ces espaces extérieurs -marchands entre autres- seraient selon Fliche ce qui structure la représentation de la ville dans sa totalité².

Les propos de cet autre habitant de Sidi El Bachir renforcent d'avantage cette dernière idée : « ...c'est vrai que j'habite *ed-dahiya* [la périphérie] comme vous dites, mais ma vie est dans la ville, j'y travaille, j'y fais la majeure partie de mes achats, le lieu de rencontre avec mes amis est là-bas [...] Le temps que je passe à Oran est beaucoup plus important. Je ne dis pas que je regrette de m'être installé ici, de toutes les manières, avec les prix de l'immobilier pratiqués dans la ville j'étais contraint d'acheter à Sidi El Bachir, je dis seulement que je peine à saisir la « cassure » ville - périphérie que vous avez évoqué au début, du moins en ce qui

¹ Fiche B., op. cit.

² Fiche B., op. cit.

me concerne. Pour moi Sidi El Bachir c'est aussi Oran [...] » [enq. n°16].

Toujours dans ce même sens il faudrait évoquer le cas des habitants actifs que leurs lieux de travail se situent à Oran. Des employés de bureaux, des fonctionnaires, des agents de sécurité, des travailleurs dans le bâtiment, des artisans et ouvriers en tous genres migrent ainsi chaque matin en direction de la ville pour vaquer à leurs occupations. Et un nombre considérable d'étudiants qui traversent chaque jour la ville pour atteindre leurs universités respectives. Ceci conforte l'idée selon laquelle les habitants seraient des citadins à part entière, car comme l'écrit Michel Agier, « la matière vivante de la ville est formée des citadins qui l'habitent, y déambulent, en aiment certains coins, places, carrefours... »¹. Et cela confirme par la même occasion « ...qu'à des groupes de modes de vie correspondent des formes spécifiques de mobilité »². La mobilité quotidienne fait partie intégrante du mode de vie des groupes qui occupent les périphéries.

C'est par tous ces biais évoqués plus haut que la communication entre la ville et sa périphérie est établie. La population des quartiers périphériques s'imprègne de sa culture, acquiert des réflexes, se forge un imaginaire de l'environnement urbain, se socialise dans un environnement qu'on pratique ou que l'on soit « contraint » de pratiquer. Une somme d'informations, de messages qu'on va « essayer » de mobiliser dans son quotidien d'habitant des quartiers périphériques.

¹ Agier M., « La ville, la rue et le commencement de la politique », in. *Multitudes*, n°17, été 2004

² Scheiner J. et Kasper B., « Modes de vies, choix de l'emplacement de l'habitation et déplacement quotidiens », in. *Revue internationale des sciences sociales*, n° 176, juin 2003

c. De l'expérience citadine

Il faut rappeler aussi que les habitants des quartiers périphériques sont passés, pour une grande part d'entre eux, par l'expérience de la ville. La vie citadine fait partie de la « carrière » d'occupant accompli de la périphérie pauvre. Pour certains -quand ils n'y sont pas nés- ils ont séjourné pour une période assez longue, ce qui leur a permis d'acquérir les réflexes, l'habitus de l'homo-urbanus. L'esprit de la ville ne leur est pas étranger. En guise d'illustration nous citons deux exemples, plutôt deux « carrières urbaines ». La première est celle de Mokhtar, écrivain public dans un quartier périphérique. Le second, c'est le parcours d'une « fratrie » dont les membres ont commencé à s'établir dans la ville d'Oran au lendemain de l'indépendance.

1) Mokhtar, un travailleur migrant

Ce qui suit est un extrait repris tel quel de notre mémoire de magister, et ce pour son trait pertinemment illustratif (de notre point de vue), pouvant fournir un appui précieux pour l'idée évoquée plus haut.

[Au moment de l'enquête (effectuée pour les besoins d'un précédent travail) en 2007, Mokhtar avait 31 ans. Il vivait depuis peu à Sidi El Bachir dans une chambre d'un *haouch* (maison traditionnelle) collectif qu'il partageait avec trois autres personnes, tous originaires de Tiaret (ville intérieure de l'ouest algérien), quelque part dans le vieux Sidi El Bachir. La quête du travail avait poussé Mokhtar, comme ses colocataires, à s'installer dans la périphérie de la ville d'Oran. Notons au passage que les quartiers périphériques comptent un grand nombre de ceux

qui avaient quitté leurs modestes localités pour aller travailler dans la métropole. M. Côte écrit il y a quelques temps que « si les ruraux lâchent toutes leurs amarres pour venir en ville [...] c'est pour une raison de travail : ils espèrent trouver en ville un travail plus rémunérateur, ou plus qualifiant socialement que celui du monde rural »¹.

Certes, la raison pour laquelle se déplacent certains des ruraux reste la même, mais ce qui les motive ce n'est pas un travail plus rémunéré ou plus qualifiant socialement, mais un emploi et rien de plus. Ceux-là viennent vendre leur force de travail, d'ailleurs ils trouvent toujours ce qu'ils sont venus chercher. Les travaux manuels sont « délaissés, fuis par le métropolitains », répètent-ils souvent ; l'un d'entre eux m'avait dit : « les Oranais sont trop arrogants, et tout aussi fainéants pour user de leurs bras, ils n'aiment pas se salir les mains, tant mieux pour nous ! ». En effet, les travaux « manuels », c'est ce qu'ils sont venus chercher, ou plutôt c'est « tout ce qu'on a, à proposer ». Par « expérience » ils savent que le secteur du BTP est abondant, et abandonné, et qu' « il y a de l'emploi pour tous ceux qui n'ont pas honte de travailler ».

L'expérience de leurs prédécesseurs leur a montré que la métropole est un immense marché pour offrir leur force de travail, un « méga-chantier » qui a besoin de main d'œuvre. Mokhtar quant à lui fait partie de ceux-là, lassé de l'inactivité et du chômage qui a duré longtemps, il a pris, un jour, la décision de partir là où il trouvera de quoi s'occuper. N'ayant aucune idée de ce qu'il peut trouver comme emploi, encore moins de ce qu'il est capable de faire, il décide de tenter sa chance à Oran.

Il travaillera dans les chantiers de construction comme aide-maçon, avant qu'il soit récupéré par un cabinet

¹ Cote M., « Une poussée d'urbanisation sans précédent », in. Repères, n° 3, 1997, p. 187

d'écrivain public, et ce bien avant qu'il s'installe à Sidi El Bachir quelques années plus tard.

L'installation dans les périphéries des grandes villes

Nous serions tenté de dire que ce qui pousse ces jeunes, dont Mokhtar fait partie, à s'établir dans la périphérie est cette caractéristique qui fait de ces quartiers un endroit où on a l'occasion de se loger au moindre coût, sauf qu'il existe une autre raison qui a le pouvoir d'orienter le choix de cette population précaire et nouvellement urbaine.

Car en effet, si ces individus ne s'établissent pas dans la ville légale et choisissent les douars périphériques c'est qu'il existe une raison à cela. Ces individus sont contraints, par les pressions qu'exerce la ville, de se diriger vers les lieux qui « échappent » au contrôle de l'Etat, là où ils pourront « bâtir » un environnement qui soit compatible avec leur « rationalité », un « mode de vie » qui leur permet de s'identifier. La clandestinité offre à ces individus des privilèges qui ne se trouvent pas dans d'autres parties de la ville, et tolère des pratiques qui seraient mal jugées par les habitants des quartiers à caractère « légal ». Les espaces périphériques sont de ce fait des territoires à part entière tels que les définit Yves Barel. De ces privilèges je peux citer les loyers et le foncier qui de façon générale sont à des prix relativement abordables et où les gens les plus démunis trouveront toujours un haouch qui correspond à leurs moyens. Il y a aussi la question des charges, et si l'on se dirige vers ces douars « clandestins », c'est qu'ils offrent l'occasion de déjouer la contrainte de régler les différentes charges que la ville (légale) impose. Le piratage des différents réseaux techniques est une pratique courante chez les habitants des douars. D'origine rurale pour certains des habitants, ils considèrent que l'électricité, comme c'est venu dans les propos d'un des habitants des Douars, n'est qu'un « luxe » dont « il peuvent s'en passer » ; pour l'eau, c'est un « don du

Tout Puissant » et par conséquent ils refusent de payer. C'est assez caricatural, mais cela reflète assez bien le mode de vie et la rationalité des habitants des douars.

De l'existence des écrivains publics, ou el faoudaoui [anarchie] comme art de vivre

Interrogé sur la vie quotidienne des habitants de l'informel et le nombre important des écrivains publics exerçant à Sidi El Bachir, Mokhtar m'avait répondu que le nombre en question n'est pas si important que cela, la dizaine qui y exerce n'est pas suffisante pour subvenir à un besoin essentiel pour la population qui occupe la partie informelle du douar, « Pour Sidi El Bachir, spécialement, je pense que ce nombre ne suffit pas. Il faut savoir que le rôle de l'écrivain [public] dans un quartier comme celui-ci est complexe et ne se résume pas à la seule tâche d'assister un illettré dans la rédaction d'une lettre personnelle ou d'une correspondance administrative. Rares sont ceux qui franchissent la porte de mon local en me demandant de l'aide pour écrire une lettre pour un frère à l'étranger ou un fils en prison. L'essentiel de mon travail réside dans la rédaction d'actes de vente et de location. La tâche des écrivains publics est donc, en quelque sorte, la régularisation du marché foncier, autrement dit lui donner un soupçon de légalité, sachant que ce quartier est dans sa majeure partie « *faoudaoui* » [anarchique] et celui qui désire vendre sa maison n'ira pas chez un notaire, car ce dernier est perçu comme un témoin légal... Et comment peut-il témoigner légalement sur l'achat ou la vente d'un bien foncier qui ne devrait pas exister ? Même si, d'une façon informelle, l'écrivain public sert pour cette population de notaire ou du moins comme témoin plus ou moins crédible... ».

Ce qui ressort de ces propos, c'est que dans un quartier aussi informel soit-il, un marché du foncier existe bel et bien, et ce n'est pas une vulgaire parodie du marché officiel, mais une véritable économie foncière ayant ses

propres logiques, ses acteurs et ses formes de spéculation.

Mais il faut ajouter par ailleurs que le travail de l'écrivain public ne se résume pas à la seule rédaction d'actes et contrats, en d'autres termes, à jouer le notaire. Quelques enquêtés nous ont éclairé sur d'autres facettes de son travail : « ...en plus de s'être improvisés notaires, leurs cabinets fonctionnent aussi comme agences immobilières, et soyez en sûrs que ce n'est pas par hasard s'il existe aujourd'hui un cabinet d'écrivain public à chaque coin de rue... » nous avait confié un habitant de Sidi El Bachir.

La moralité métropolitaine perçue à travers le prisme de la province

« Pardon si je vous interromps, mais avant d'enchaîner avec Sidi El Bachir, je voudrais poser une dernière question. Vous m'avez dit que ce qui vous a amené ici, à Oran, c'est « el khobza », mais est-ce tout votre désir ? S'installer de manière définitive, ne fait-il pas partie de vos aspirations ? Avec tout ce que cela implique comme se marier, acquérir un logement, etc. ?

Mokhtar- La stabilité sociale et l'autonomie financière est, à ce que je sache, le but de tout être humain. Je désire avoir un « chez-moi », me marier est aussi une aspiration que je cultive, et je pense qu'à 31 ans ce sont des « besoins » qui surgissent naturellement. Et si tu veux que je te réponde honnêtement, si je décide, ou plutôt si j'arrive à avoir un jour assez d'argent pour me marier ce ne sera pas à Oran et surtout pas avec une fille de cette ville [*il donne une description des filles de la ville, il s'attarde sur le fait que les oranaises sont des filles d'une vertu discutable et d'un manque flagrant d'éducation*] [...] On m'avait proposé un jour de me marier avec une femme, une célibataire endurcie je vais dire, seul avantage c'est qu'elle possédait un appartement, à l'USTO, si je me rappelle bien. Pour quelqu'un dans ma situation cette proposition est tout à fait tentante, mais j'ai refusé. Ce n'est pas parce

qu'elle était quelque peu âgée ou autre. Tout simplement parce que « le turban » que je porte ici à l'intérieur de mon crâne me l'interdit. Je refuse de vivre aux dépens d'une femme, j'aime me sentir « l'homme », seul décideur, de la maison [...] Rester définitivement ici n'est pas mon but, mais on ne sait jamais ce que le *maktoub* nous réserve. »

Mokhtar est l'exemple type du migrant, venu à la ville « pour profiter de ses bienfaits », seulement il a du mal à accepter son mode de vie. Attiré par les opportunités qu'offre la ville en matière d'emploi, il accepte les pressions matérielles dont la plus importante serait l'instabilité résidentielle. Il a fait l'expérience du « m'redef » chez un cousin, « invité » chez des amis, ou a partagé une « co-location ». Sa mal-vie en ville il la doit à l'incompatibilité entre le nouveau mode de vie imposé par la ville et son habitus « produit de sa socialisation ». La discordance entre les deux milieux, celui dans lequel il travaille, c'est-à-dire la ville, et le village dans lequel s'est accomplie sa socialisation. Pour Mokhtar, le « village natal » constitue encore le point de repère essentiel qui lui permet de mesurer son propre itinéraire et surtout de préserver sa propre identité¹. Quant à sa représentation du monde urbain, il la construit à partir du rural qu'il est et qui tient à le rester. Les interactionnistes de l'école de Chicago seront tentés de dire que Mokhtar est la figure même du « marginal », car vivant dans deux mondes différents, le village et la ville, sans les faire communiquer.

La métaphore du « turban » qu'emploie ce dernier pour nous montrer à quel point il reste attaché à sa culture « rurale », vient en appui pour cette analyse. Le turban serait alors un autre nom, « profane » cette fois, pour désigner le système de « dispositions durables », l'habitus. Dans ses propos il ressort que le turban est efficace et influent, surtout quand il s'agit de décisions telles que le mariage « *jamais je ne prendrais*

¹ Gribaoudi M. : « Stratégies migratoires et mobilité relative », in. Population, n° 6, novembre - décembre 1982, p. 1174

une oranaise pour épouse » insiste-t-il, le turban est toujours présent et il est le seul juge moral. C'est à cette même *aamama* que se réfère Mokhtar quand il s'agit de porter un jugement moral, comme c'est le cas pour le cinéma occidental qu'il juge « *incitateur à la débauche* », ou encore quand il avance que les habitants de la ville sont « *irresponsables* » et plus « *tolérants envers des « choses » qu'ils devraient condamner* », etc.]¹.

2) Les déracinés d'Ammi Moussa

Le récit qui suit est le résultat d'assemblage des éléments biographiques, tirés d'un entretien réalisé avec un habitant de « qariat El Amel ». Au cours de l'une des séances que nous avons eu avec lui, il nous avait confié comment il était arrivé à s'établir à Oran. Il nous avait également raconté que rien n'aurait pu se produire sans l'appui d'une personne qui a joué le plus grand rôle pour qu'il puisse s'y installer. Une tante paternelle, chose qu'elle avait l'habitude de faire avec d'autres membres de la « fratrie ». Les discussions avaient subi une autre orientation, la parenthèse ouverte par cet habitant, celle de cette tante incarnant le « pont » reliant la bourgade à la ville, était devenue le centre de nos interrogations, l'objet de l'entretien.

Etape 1^{ère}, la métamorphose

La rencontre de Yamin avec la vie citadine remonte à très loin dans l'histoire. Dans les années quarante, laissée sans le sous avec à sa charge deux êtres en bas âge, par un mari envoyé au front comme beaucoup d'algériens recrutés pour l'occasion pour renforcer les rangs des alliés dans le but de mener une action efficace qui réduira en cendre l'ennemi arien. Haute de ces vingt deux ans, Yamin prit la décision d'aller tenter sa chance dans la première grande ville de l'Algérie française, Alger la blanche. Elle confiera la garde de l'ainé de ses deux

¹ Extrait de Souiah M., « Pertinence des périphéries... », Op. cit.

enfants à la grand-mère et emmènera son benjamin qu'elle réussira à faire admettre en pensionnat. Elle sera engagée par une famille européenne comme femme de ménage. Pour ne revenir à Ammi Moussa que quelques années plus tard, cet épisode l'ayant transformée, selon les dires de l'interviewé, tant sur le plan de l'apparence physique que sur le plan du comportement, elle n'était plus cette femme du village soumise, docile et discrète qu'elle fut par le passé, mais « agissait avec une extravagance digne d'une grande dame de la cité ». Le plus puissant indice de cette métamorphose, c'est quand elle ne voulait plus se remettre avec cet homme, qui revenu du front après plusieurs années d'absence, lui interdisant l'accès de sa propre demeure. « Et chose étonnante elle obtiendra l'appui des gens du village, elle avait pu gagner en notoriété grâce à des dons qu'elle distribua gracieusement dès son retour d'Alger, et parfois même elle n'hésitait pas à vendre quelque bijou pour faire sortir un parent endetté du pétrin, et tout cela dans le but de sauvegarder l'apparence d'avoir réussi sa vie ailleurs ».

Les allés-retours

Yamin vivra ainsi entre Alger et Ammi Moussa, même s'il n'y avait aucun lien d'ordre professionnel la rattachant à la ville, elle ne manquera jamais une occasion d'y faire une brève escapade, ne serait-ce que pour rendre visite à son fils en internat, rencontrer ses connaissances ou pour faire ses courses. Ces allés-retours s'estamperont quand elle réussira à se faire engager comme aide-cuisinière dans la maison du Caïd (dar el Qaid). C'est dans la maison du Caïd qu'elle va rencontrer l'homme avec qui elle passera une grande partie de sa vie.

L'ultime migration

Une année s'était écoulée depuis juillet 1962, son fils ayant réussi à intégrer une entreprise nationale, elle décida de le suivre à Oran. Elle s'installera avec son mari et ses cinq enfants dans un appartement, sis dans un

quartier central, vidé de ses européens. Elle y demeurera un peu plus de trois décennies.

La femme-relai

Au cours de l'entrevue, l'habitant d'el Amel me citera plusieurs cas de personnes et familles qui ont réussi leur installation à Oran grâce l'aide précieuse -c'est le cas de le dire- de Yamin. Parfois cette aide se limitait à l'hébergement temporaire (etterdef), le temps requis pour trouver le logement. Mais parfois cela pouvait aller jusqu'à l'accompagnement du migrant durant toute les étapes de l'installation, etterdef cela va sans dire, mais aussi trouver un travail, un logement¹, il lui est arrivé à maintes reprises de jouer à l'agent matrimonial en mettant en relation les migrants célibataires avec une fille de la ville ou déjà installée en ville, notre interlocuteur fait partie de ceux-là (nous reviendront plus loin sur ce détail).

¹ La location d'un haouch individuel, ou dans un haouch collectif se faisait par cooptation, pratique courante dans l'Algérie d'après-guerre, « il y a toujours un garant, comme le note D. Lesbet, entre le propriétaire et le futur locataire » (« La Casbah d'Alger, gestion de la salubrité », in. Les annales de la recherche urbaine, n°33 1987), à maintes reprises il est arrivé à Yamin de jouer le garant du candidat au logement proposé.

3. (Méta)pratiques d'appropriation de l'espace comme moyen de production d'urbanité

Ce qui précède résume à notre sens les deux moments qui préparent le terrain à une éventuelle production de l'urbanité.

Mais avant de poursuivre et approfondir ce qui est dans ce texte désigné comme étant des méta-pratiques, il y a lieu d'expliquer ce qui fait le processus de production d'une urbanité propre aux quartiers périphériques.

La ville produit du sens, instaure la norme. L'habitant perçoit cette norme tel un message émis par l'environnement urbain. C'est ce même message qui va être traduit par autant de pratiques ayant le pouvoir de transformer l'environnement physique (domestique et public), et dans ce cas on aurait tort de continuer à raisonner comme l'aurait fait G. Bachelard. Ce dernier avance l'idée que l'agent social dans sa quête d'appropriation et de production de l'espace tente toujours de « reproduire le berceau familial ».

Les constats in situ nous révèlent que l'agent social conjugue les représentations acquises par le biais de sa socialisation première (au sein de la famille) avec celles acquises au contact de l'espace normé et fortement policé, celui de la ville intra muros (centre de rayonnement symbolique) en sa qualité de praticien de ce même espace et ce par le biais des canaux de communications évoqués plus haut.

L'idée de production d'urbanité sous-entend la production de l'espace. Mais le fait est que l'appropriation de l'espace demeure un puissant révélateur de ces dites productions.

Pour la définition du processus d'appropriation de l'espace et de l'acte appropriatif nous nous référerons au dictionnaire dirigé par Merlin et Choay, il y est dit : « L'expression « appropriation de l'espace » désigne les conduites qui assurent aux humains un maniement affectif et symbolique de leur environnement spatial. Couramment employé par les anthropologues, les psychologues, les sociologues et les urbanistes, elle recouvre une notions complexe, encore mal élucidée et dont le contenu diffère d'un auteur à un autre »¹.

« Maniement affectif et symbolique » de l'espace, de l'environnement physique. Une action qui consiste à transformer un espace à priori neutre en un « lieu » ayant une charge symbolique, qui informe sur la composition sociale qui l'occupe et indique son rattachement l'aire métropolitaine.

Pour ce faire il nous faut procéder à une double lecture de l'espace périphérique, une lecture spatiale cela va sans dire (l'analyse morphologique de l'espace, des formes de quartiers, des types d'habitat, des dispositions des infrastructures), et une lecture sociale/sociologique (la morphologie sociale, composition sociale de la communauté urbaine ; distinguer les différents groupes et sous-groupes sociaux qui peuvent exister dans les quartiers périphériques). Seulement, appréhender ces deux « dimensions » séparément est-il vraiment utile ? Ne faut-il pas plutôt tenter de saisir les « multiples formes d'interactions de la ville [la communication dont on parle depuis le début], de rendre visible la complexité du lien entre la ville plus ou moins cristallisée dans des institutions et des bâtiments [et telle qu'elle se manifeste

¹ Merlin P. et Choay F., Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, op. cit., p. 44

dans les quartiers faisant l'objet de cette thèse], et la ville « vivante », en mouvement toujours susceptibles de déborder les cadres urbains constitués »¹. En d'autres termes, cerner les relations entre « l'institué » et « l'informel », entre le « conçu » et le « vécu » (entre l'espace et la société). Ceci fait ressurgir une nouvelle dimension, à savoir la dimension « symbolique », déjà évoquée, de l'espace, et là il y a lieu de distinguer la notion de symbolique d'une autre avec laquelle elle est souvent confondue, celle de l'« imaginaire ».

Si l'imaginaire « est l'ensemble des représentations [religieuses, scientifiques, littéraires] que les humains se sont faites et se font de la nature et de l'origine de l'univers qui les entoure [...] L'imaginaire c'est d'abord un monde *idéel*, fait d'idées d'images et de représentations de toutes sortes qui ont leur source dans la pensée »². En fait, c'est un monde réel mais composé de réalités mentales. La symbolique, quant à elle, est la somme « des moyens et des processus par lesquels des réalités idéelles s'incarnent à la fois dans des réalités matérielles et des pratiques qui leurs confèrent un mode d'existence concrète, visible, sociale. L'imaginaire n'est pas la symbolique, mais il ne peut acquérir d'existence manifeste et d'efficacité sociale sans s'incarner dans des signes et des pratiques symboliques »³.

L'analyse de la ville comme espace à la fois physique et social ne peut être appréhendé, il nous est avis du moins, que par l'exploration de sa charge symbolique, c'est-à-dire comment un groupe social essaye de reproduire par la mise en œuvre des pratiques, agissant directement sur l'espace

¹ Stébé J.-M. et Marchal H., *La sociologie urbaine*, Puf, Paris, 2007, p. 10

² Godelier M., *Au fondement des sociétés humaines (Ce que nous apprend l'anthropologie)*, Albin Michel, Paris, 2007, p. 38

³ Ibid. p. 39

physique, figé et imposé, un environnement idéal (imaginaire). Et dans le cas des quartiers périphériques, un environnement idéal fortement inspiré de ce qui constitue le centre de rayonnement symbolique. Revendiquer sa citadinité reviendrait à dire, créer son environnement citadin « où s'expriment de multiples manières d'habiter et s'approprier un lieu »¹, contradictoires parfois, du moins apparaissent comme telles.

Revenons à présent à ce qui est désigné dans cet écrit par **méta-pratiques**. En fait, c'est une paraphrase de ce qui est communément appelé dans le champ des études de l'agir communicationnel comme étant un méta discours, soit le discours qu'engendre un discours référentiels, l'interprétation que fait le spectateur/récepteur d'un message donné². Evidemment, un même discours pourrait avoir plusieurs interopérations selon la grille de lecture (Bourdieu serait tenté de dire selon l'habitus) dont dispose chaque récepteur, et donc forcément plusieurs types de méta-discours.

S'appuyant sur cette même définition nous allons dire qu'une « méta-pratique » est l'acte d'appropriation physique à travers lequel les « messages » émis par la ville sont interprétés par l'habitant des quartiers périphériques. Les méta-pratiques sont en fait les agissements, les actes d'appropriation de l'espace (intérieur/extérieur) inspirés des pratiques que nous disons référentielles par le fait qu'elles se déploient dans l'espace qui les a vu naître, la ville officielle, formelle, intra muros, et qui résultent de la communication entre la ville et sa périphérie.

Explorer les pratiques pour atteindre l'imaginaire, l'image idéale que portent ces mêmes habitants de la ville qui les

¹ Stébé J.-M. et Marchal H., Op. cit. p. 9

² Cf. Hall S., op. cit.

supporte. Les habitants des quartiers périphérique ne restent pas passifs face à l'influence de la ville qui les entoure, ils ne sont pas de simples récepteurs de sa culture. Reproduire le modèle citadin dans leur environnement, le quartier, n'est pas leur visée première, mais ils sont dans une logique d'adapter ce même modèle selon leurs aspirations. Et c'est justement cet effort d'adaptation qui est désigné ici comme étant la somme de méta-pratiques. Les habitants des quartiers périphériques participent aussi à la production de cette ville tout en émettant leur influence¹. Ils agissent sur l'espace, le transforment et le modèlent et c'est ce qui fait l'authenticité des espaces qu'ils occupent.

Ces pratiques spatiales peuvent être relatées en deux volets. Le premier concerne l'espace privé et le second l'espace public limitrophe.

a. La sphère privée, le mobilier

Ce point concerne les pratiques d'appropriation mises en œuvre au sein du l'espace domestique. Il nous importe de savoir à quel point l'influence du mode de vie urbain se fait sentir dans l'aménagement de l'espace domestique ?

Là encore nous ne prendrons que les éléments susceptibles d'appuyer la thèse d'une éventuelle communication entre la partie centre et la partie périphérie de la ville, soit l'intrusion du mode de vie urbain dans la vie domestique quotidienne des habitants des périphéries.

La première conclusion qu'il nous est permis de tirer à travers l'exploration des quelques logements que nous avons eu l'occasion de pénétrer serait que la population des

¹ Berry-Chikhaoui I. et Deboulet A. (s/d), Compétence des citadins dans le monde arabe, op.cit., p. 11

quartiers périphériques est une « population de consommateurs » ; elle recourt au « futile » pour affirmer son appartenance à la société citadine dans une tentative de donner de la signification au lieu¹, chose qui peut se faire par le biais d'acquisition d'un meuble², d'un élément de décoration, d'un appareil électroménager.

Même chez les ménages les plus modestes nous avons pu constater un désir frénétique à la consommation des nouveautés, des produits ménagers, tendances du moment.

Commençons par l'élément qui a, c'est du moins ce qui est révélé à travers les discours des habitants, une importance considérable dans la vie domestique quotidienne : **le téléviseur.**

Dans la majorité des foyers, nous avons constaté la présence d'un dispositif de réception télévisuel moderne, dont la « télé à écran plat » reste l'élément le plus important. En effet, même chez les ménages qui subissent une précarité économique avancée nous avons pu constater qu'on s'était procuré un appareil assez coûteux. L'une des plus étonnantes justifications d'une telle dépense qu'il nous est arrivé d'entendre se résume comme suit : «...cinq âmes vivent dans cet espace que vous voyez là [le logement se résume à un chambre de 25-30 m² et une coure minuscule avec un coin sanitaire] et tous les moyens sont bons pour gagner quelques centimètres... quitte à se ruiner en remplaçant un appareil par un autre plusieurs fois plus coûteux mais moins volumineux »

¹ Ségaud M., Anthropologie de l'espace : habiter, fonder, distribuer, transformer, A. Colin, Paris, 2012, p.95

² Cf. à ce sujet le texte de : 1. Françoise Navez-Bouchanine portant le titre : « Modèles d'habiter : usage et appropriation de l'espace dans les quartiers résidentiels de « luxe » au Maroc », in. Baduel P. R., Habitat, société au Maghreb, CNRS, Paris, 1988
2. Abdelkader Lakjaa, « L'habiter identitaire : éléments pour une problématique d'une urbanité en émergence », in. Insaniyat, n°2, automne 1997

confession d'un habitant d'une baraque à Ain El Beida [enq. n°09].

Un habitant de Sidi El Bachir nous dira, « Personnellement, le gros engin que j'avais à la place de celui-ci me suffisait largement, mais les enfants n'en voulaient plus. J'ai fini par céder à la pression de madame et des enfants » [enq. n°21].

Même constat dans le quartier El Amel, tout le monde s'est mis à remplacer l'appareil à tube cathodique par un autre fonctionnant avec une technologie nouvelle. Même les ménages qui n'ont pas encore procédé à un tel remplacement, portent le projet de le faire, c'est le cas de cet habitant du quartier :

« - je constate que vous avez toujours une télé à tube cathodique

- Je n'ai pas pu la changer, j'avais quelque argent qui nous aurait permis de le faire si je n'avais pas entamé le gros chantier de tapisser la maison en dalle de sol... Je finirai par l'avoir cette télé à écran plat, ceci est un impératif » [enq. n°18].

L'acquisition à priori banale d'un appareil comme le téléviseur -faisant partie de la base morphologique et matérielle, apparente et accessible de ce qui constitue la réalité sociale comme dirait G. Gurvitch- pourrait s'avérer très significative quant on y prête un peu plus d'attention, dans la mesure où cet appareil représenterait la partie qu'on peine à atteindre, « la couche profonde de la réalité sociale »¹, le symbole dont il est l'incarnation. Certes on est encore loin du modèle de la société de consommation

¹ Gurvitch G., La vocation actuelle de la sociologie, II : vers la sociologie différentielle, Puf, Paris, 1968, p. 69

occidentale, mais des indicateurs qui se manifestent par quelques objets qu'on acquiert plus pour leur aspect esthétique qu'utile et pratique informe sur le désir de la société algérienne urbaine à « consommer », la population des quartiers périphériques n'en fait pas l'exception. Un autre exemple susceptible d'appuyer cette dernière idée serait l'installation des **climatiseurs** et ce dans les endroits les plus improbables. Dans la partie bidonville du quartier Ain El Beida, plusieurs baraques en sont équipées. Et dans ce cas précis, hormis le fait que l'acquisition est en soi futile et inadaptée à la configuration du logement, c'est en guise de marqueur social, de signe extérieur de richesse (dans la mesure où l'appareil en question se compose en deux blocs dont le plus imposant est accroché à l'extérieur de la bâtisse) que le climatiseur est installé. Le but recherché consiste à s'assimiler à la population de la ville et d'instaurer un soupçon de stratification sociale. Cet exemple rappelle, un autre point (développé dans le chapitre traitant du lien social) celui d'une stratification sociale sur la base morphologique des baraques. Ainsi, et dans le même quartier qui est celui de Ain El Beida, avoir un toit en tôle ondulée ou un toit en dur suffirait pour déterminer la catégorie sociale à laquelle appartient l'occupant de l'une ou de l'autre maison.

Nous pouvons également aborder la question des **banquettes à coffre** qui sont différentes des banquettes (seddariat) classiques avec cette particularité qu'elles disposent d'un espace de rangement « très pratique, en été on y met les habits de l'hiver et vice-versa. Quand mon épouse me confia le projet de remplacer les anciennes banquettes que je trouvais en excellent état j'étais un peu sceptique, mais elle a su me convaincre par leur utilité » nous confiera un habitant de Sidi El Bachir [enq. n°13]. Ce type de banquettes

est très présent dans les maisons visitées à Sidi El Bachir et au quartier El Amel, un peu moins Ain El Beida, pour la raison que l'étroitesse des maisons dans ce dernier quartier ne permet pas l'installation de banquettes encore moins de celles à coffre dans la mesure où celles-ci sont un peu plus volumineuses. On se contente de mettre quelques matelas à même le sol de la pièce qui sert à la fois de séjour, d'espace de réception et de chambre à coucher. Le salon européen (canapé et fauteuils) quant à lui et quasi inexistant, du moins dans les maisons que nous avons visitées, plus par souci de gain de place que par une quelconque réticence par rapport à ce type de mobilier.

b. La sphère privée, le souci de la préservation de l'intimité

Claudine Chaulet dans sa définition de l'espace privé dit ce qui suit : « La maison familiale, « dedans » absolu, lieu de protection de la *hurma*, lieu où l'on fait « entrer » la mariée et où l'on fait « sortir » la répudiée, lieu que même les regards des autres ne doivent pas pouvoir pénétrer »¹. C'est le lieu du « *harem* » (ou *hurma*) par excellence². L'idée met en exergue *el hurma* comme élément important qu'on prend en compte dans la construction et de l'appropriation du logement, étant donné que la forme de l'auto-construction est dominante les quartiers de Ain El Beida, un peu moins dans celui d'El Amel. C'est un élément structurant de l'habitation auto-construite, et ce n'est pas une caractéristique de l'architecture des habitations construites dans les quartiers

¹ Chaulet C., « Représentations des dehors », in. Marouf N. (s/d), *Espaces maghrébins : pratiques et enjeux* (Actes du colloque de Taghit, 1987), URASC - ENAG, Oran, 1989, p. 152

² Bourdieu P., *Esquisse d'une théorie de la pratique* (précédé de trois études d'ethnologie kabyle), Droz, Genève, 1972 p.48

périphériques. En effet, quand on observe la façon dont l'Etat a produit du logement, on remarque qu'on construit encore des appartements avec loggia, alors que par expérience nous savons que ces loggias ne restent jamais inchangées, dans un désir de gain d'espace, ces parties sont transformées en cuisine, en chambres ou en débarras, dans un souci de préserver l'intimité de la femme les balcons sont murés ou encore grillagés et c'est justement ce qui est noté par D. Hadjidj lorsque qu'il évoque les actes appropriatifs dans l'habitat collectif, le passage du haouch à l'appartement s'accompagne toujours par des modifications qu'effectuent les habitants sur leur nouveau lieu de résidence. Parmi ces modifications : celles qui consistent en l'annexion du balcon ou du vestibule à la cuisine, et cela dans le seul souci de reproduire cet espace exclusivement féminin qui est la cour intérieure¹. Par ces pratiques l'habitant essaye de restituer un environnement plus « reconnaissable » compatible d'avec leur « habitus » et leur culture. Thierry Paquot dit à propos de la relation entre la maison et son occupant, « Une maison est toujours plus qu'un logement, c'est une habitation et une complicité »², le logement est un second corps, où l'esprit s'y sent à son aise. Ce n'est pas à l'habitant de se conformer à l'espace, mais il l'adapte, le modèle le remodèle selon ses aspirations et ses désirs, jusqu'à le rendre « habitable ». Cette remarque prend tout son sens dans le quartier d'El Amel qui rappelons-le est un quartier de recasement, les logements qu'on y a construits ont été imposés à leurs occupants, comme nous allons le montrer plus loin.

¹ Hadjidj E. D., « Du rural délaissé à l'urbain convoité », in. Collectif, Espace-population (actes de séminaire, université d'Oran, 04/2002), Dar El-Gharb, Oran, 2002, p. 87

² Paquot T., « Architecture et exclusion », in, Paugam S. (s/d), L'exclusion (l'état des savoirs), La découverte, Paris, 1996, p. 272

Pour résumer l'habitation serait la cristallisation d'une représentation protectrice et préservatrice, qu'on a du « dedans ». Ce que nous voulons explorer c'est la dimension sociale de la maison, le lieu « où se déploient des manières habituelles d'être »,¹ hormis sa fonction initiale qui est celle du « gîte » ou de l' « abri ».

A Ain El Beida comme à Sidi El Bachir le type de construction dominant est celui du haouch (maison à patio). Le haouch est construit de telle manière à préserver cette hurma. Il ressemble aux habitations construites dans les zones rurales et A. Bernard décrit ces habitations comme suit : « La maison a la forme d'un parallélépipède droit percé, par la seule ouverture, de la porte d'entrée. Les chambres s'ouvrent sur une cour intérieure. Chacune d'elles n'a également qu'une ouverture la porte, les fenêtres étant totalement inconnues, comme d'ailleurs les cheminées... »². Il faut dire qu'à Ain El Beida où la population est la plus affectée par la pauvreté, nombreuse sont les maisons qui ne sont constituées que d'une seule chambre fonctionnant à la fois comme chambre à coucher, d'hôtes, cuisine et séjour, cela n'empêche qu'elle s'ouvre toujours sur une « cour intérieure » (haouch). Pour ce qui est de la hurma A. Bernard insiste sur le fait que la porte extérieure (*bab*), généralement associé à *dekhla* (l'entrée), « ...n'est jamais placée au milieu d'une des faces ; elle se trouve voisine d'un des angles de la maison. La raison est une raison de sentiment : les regards indiscrets ne peuvent ainsi pénétrer jusque dans la cour du logis... »³. Ce même type d'habitation vernaculaire qui domine largement à Ain El

¹ Moussaoui A., Espace et sacré au Sahara (ksour et oasis du sud-ouest algérien), CNRS, Paris, 2002, p.9

² Cité par Baduel P. R., « Habitat traditionnel et polarités structurales dans l'aire arabo-musulmane », in. Baduel, P. R. (s/d), Habitat, Etat, Société au Maghreb, op. cit., p. 242

³ Ibid.

Beida, moins à Sidi El Bachir et qaryiet El Amel, est susceptible de modification si ce n'est de transformation totale. En effet, ce phénomène est surtout constaté à Ain El Beida, il suffit que le propriétaire s'assure que sa bâtisse soit à l'abri de toute « destruction » pour qu'il entame toute une opération d'embellissement et d'agrandissement : remplacement de la tôle ondulée qui couvre la maison par une dalle en dur, reconstruction intégrale, rajout d'un étage voire deux.

Notons que même quand il s'agit de construire en hauteur, le souci de la préservation de la hurma est pris en considération, et s'impose tel un invariant culturel et immatériel ayant son empreinte dans l'environnement matériel. Influant par là même la forme d'une bâtisse et l'aménagement de ses espaces. Un même principe est donc suivi pour l'érection d'une maison qu'elle soit vernaculaire ou au contraire perpendiculaire, c'est du moins ce qui nous a été révélé à travers l'investigation empirique.

Dans cette deuxième forme que revêt la variation de la maison traditionnelle, c'est-à-dire celle d'un haouch construit en hauteur la porte d'entrée garde sa place dans l'un des angles de la façade mais pas pour la même raison, le rez-de-chaussée étant monopolisé par un garage presque entièrement, il ne reste que peu d'espace pour aménager un couloir étroit menant l'escalier qui conduit au premier étage (espace habité). Le plus souvent le propriétaire de la maison ne possède pas de voiture, le garage assure donc d'autres fonctions que celle de parquer un véhicule ou dans une mesure éventuelle d'un lieu d'investissement économique. Il remplace le haouch dans ses fonctions.

Pour ce qui est de la porte d'entrée, celle-ci est en fait, et le plus souvent une porte factice, elle ne sert que

d'élément de décoration, parfois elle sert à faire pénétrer étrangers et autres invités. A chaque maison de ce type nous avons frappé à la porte, on nous ouvrait toujours le portail du garage en premier et nous ouvraient la porte d'entrée ensuite pour nous faire entrer. Ce réflexe ou plutôt cette habitude d'user du portail du garage comme porte d'entrée est intimement liée à la fonction qu'assure l'espace du garage lui-même. Dans ces habitations le garage n'est pas cet espace masculin où l'homme aménage son atelier de bricolage, ou gare sa voiture. La femme est maîtresse du lieu, le gère, l'aménage et le pratique à sa guise, et c'est en cela qu'il remplace le haouch. Buanderie, cuisine, il peut être aussi le lieu où fêtes et autres cérémonies sont préparées. Il devient ainsi un espace exclusivement féminin, où la hurma est jalousement protégée. Cette raison fait que le maître de maison fait passer ses hôtes (étrangers) par la porte d'entrée au lieu du portail qu'il a l'habitude de pratiquer, car seul un « *moul ed-dar* » a le droit de pratiquer cet espace, fief de l'intimité domestique¹.

En élevant l'espace habitable aux étages supérieurs il devient possible d'ouvrir des fenêtres sur l'extérieur tout en interdisant les regards indiscrets des étrangers d'y pénétrer.

Ce qui est à déduire est que le haouch est plus qu'un substrat physique, mais la cristallisation d'une représentation sociale de l'« habiter »². Cela est même

¹ A ce propos, écrit P. Bourdieu que « toute violation de l'espace sacré prend une signification sociale d'un sacrilège : ainsi, le vol dans une maison habitée est traité dans les coutumiers comme une faute très grave, au titre d'offense au nif du chef de famille et d'outrage à la hurma de la maison et par là de toute la communauté » Esquisse d'une théorie de la pratique..., Op. cit. : p. 50

² A. Lakjaa considère la notion d'« habiter » (ou habiter identitaire) comme le « noyau dur » de toutes analyses des modes d'appropriation de l'espace résidentiel en milieu urbain, permettant l'exploration des

reflété par les discours des habitants, car il n'y a pas de distinction entre la construction horizontale et en hauteur, elles sont toutes deux désignées comme étant des habitations de types « haouch ». Au même titre que le « turban », le haouch constitue un invariant culturel, dans la mesure que n'importe la forme que revêt la bâtisse on tente toujours de le reproduire.

Passons à présent au quartier d'El Amel. Comme évoqué au chapitre introductif, ce quartier constitue un lot d'habitations construites dans la visée de reloger une frange de la population urbaine qui occupait des lieux jugés à risque. Sensée être des constructions évolutives, comme c'est le cas des maisons-types des programmes de l'habitat rural, celles-ci sont inspirées de la maison traditionnelle structurée autour d'une cour intérieure, elles sont de ce fait de type haouch. Sauf que les architectes qui ont conçu ces programmes se sont donné quelques libertés en ce qui concerne l'aménagement des maisons. Ainsi contrairement aux maisons traditionnelles comme celles qu'on peut observer dans les quartiers où le mode de l'auto-construction y est dominant (les quartiers de Sidi El Bachir et de Ain El Beida entre autres) là où la cour est le premier espace qu'on traverse après avoir pénétré la maison, dans le cas de la maison type du quartier El Amel, la porte d'accès débouche sur un couloir qui mène à la cour. Les chambres quant à elles sont réparties de part et d'autre du corridor. Privées de l'air et de la lumière que garantissait traditionnellement la cour intérieure (l'une des fonctions de la cour intérieure est qu'elle alimente en air et en lumière les

«...zones d'ombres que constituent les forces d'organisation d'un espace-temps en relation avec l'imaginaire collectif. », « L'habiter identitaire : Eléments pour une problématique d'une urbanité en émergence », op. cit.

chambres qui l'entourent), et face à cet écueil technique on s'était vu obligé d'ouvrir des fenêtres sur l'extérieur.

Note ethnographique Concernant les efforts déployés par une famille d'El Amel dans la préservation de *hurma* :

La bâtisse est une maison à deux façades, avec un total de trois ouvertures. L'entrée est sur la façade principale. Plus loin une fenêtre armée d'un grillage en fer forgé, on a du mal à apercevoir les persiennes si elles sont ouvertes ou fermées, une voile découpée dans une bâche, faisant office de rideau, nous interdit d'établir un tel constat. Quand on dépasse la porte d'entrée on aperçoit un long rideau qui descend du plafond, juste après la porte la pièce sensée être celle des réceptions (on apprendra au cours de la discussion avec le chef de ménage que cette même pièce sert aussi, le soir venu, de chambre à coucher pour les garçons), une séparation physique qui divise la maison en deux espaces sexués, soit une partie « femme » exclusivement intime, et une partie « homme » où, encadrée la présence de l'étranger est plus ou moins tolérée.

Pour finir avec ce point nous allons dire que le souci de la réservation de l'intimité est l'un des traits caractérisant non seulement la population des quartiers périphériques, mais la société urbaine de la métropole d'Oran dans sa totalité. Les mêmes reflexes, les pratiques ayant la visée d'éloigner la femme du regard indiscret des étrangers sont présents, et chez les habitants de la périphérie, et chez ceux qui occupent des quartiers centraux. Qu'on soit à Ain El Beida ou El Hamri, à El Amel ou à Es-Seddikia ce souci est ressenti avec la même acuité.

c. La sphère publique : Quand la femme franchit le seuil de la demeure

C'est pour faire le lien avec le point qui précède que nous abordons la question de la présence féminine dans l'espace extérieur du quartier. Si l'espace public est, selon Isaac Joseph cet « espace accessible à tout un chacun, espacement, espace social régi par la distance dans la co-présence »¹, les constats effectués in situ révèle d'autres manières d'occuper l'espace public. Dans les quelques cas que nous avons pu traiter cette définition n'est pas tout à fait opérationnelle, c'est la proximité qui prime dans l'espace limitrophe extensible, et c'est la communauté de voisin qui régisse l'espace public et le transforme.

Commençons par le quartier d'El Amel, là où il nous est aisé de faire un constat assez intéressant : Dans ce modeste périmètre, nous avons pu recenser pas moins de sept salons de coiffure pour dames. Ce qui explique le nombre, qui reste quand même important par rapport à la taille du quartier, c'est que le seul centre de formation qui existe à proximité (au quartier Nedjma) propose un cursus professionnel de coiffure. Ainsi plusieurs jeunes filles qui, pour une raison ou pour une autre, se trouvent exclues de l'école se dirigent vers ce même centre dans le triple but de fuir les tâches ménagères qu'impose le fait de rester à la maison, de se défaire du contrôle social/parental sur la fille pubère et d'empocher un diplôme qui lui permettra par la suite d'avoir un soupçon d'autonomie financière.

Cela n'empêche que ces salons sont des lieux fréquentés par une clientèle exclusivement féminine, même si la femme

¹ Cité par Annie Dussuet, « Femmes des villes : des individus ou des personnes ? », in. Denèfle S., Femmes et ville, Presse universitaire François Rabelais, 2004 (<http://books.openedition.org/pufr/402>)

(l'épouse, la mère, la fille, la sœur, la voisine) est contrainte de traverser la voie publique pour s'y rendre, le chemin parcouru n'est pour sa part que le prolongement de l'espace domestique et privé. Ceci confirme la thèse selon laquelle l'espace public serait un lieu du « cloisonnement espace-temps sexués » basée essentiellement sur la représentation sociale de l'espace intime. Ainsi, la femme est tolérée dans l'espace public à condition toutefois que la sortie ait une utilité pratique : aller au bain ou chez le coiffeur, accompagner les enfants à l'école, faire les courses, etc. Ceci est valable même quand il s'agit de se rendre en ville, la seule exception serait que dans le quartier on jouit d'une plus grande liberté vestimentaire, et ce quand il s'agit de circuler dans le quartier. Ainsi et à maintes reprises nous avons pu constater que des jeunes filles osaient aller chez l'épicier du coin en tenue d'intérieur. Car contrairement au cas turque, traité par Fliche, évoquant cette même liberté comme dictée par l'esprit villageois¹, dans le cas de notre terrain d'étude, ceci est valable pour tous les quartiers populaires (même centraux d'entre eux) la rue dans laquelle on habite est toujours conçue comme le prolongement de l'espace domestique et ça n'a pas vraiment de lien avec la culture rurale.

d. L'appropriation pratique du quartier

Il s'agit ici de reprendre une idée déjà évoquée plus haut qui est celle de la territorialité, soit la mise sous contrôle de l'espace du quartier par ses habitants. Car la maîtrise d'un lieu est liée à la compétence acquise permettant de le pratiquer. Si la ville se caractérise par le fait qu'elle impose des règles, les espaces qui la composent

¹ Fliche B., op. cit.

ne dérogeraient pas à cet impératif. Chacun des trois quartiers a ses particularités et son mode d'appropriation de l'espace public. Un mode imposé par l'imaginaire construit autour de l'environnement de vie.

Commençons par Ain El Beida. Sa condition de quartier informel dicte aux habitants son propre mode de vie, celui de la clandestinité et/ou de l'informalité. C'est justement ce mode de vie qui incite un certain nombre de gens à s'y établir, car accepter de vivre dans un quartier clandestin c'est aussi accepter d'être perçu comme tel, dans la mesure où on s'est construit une maison à l'insu des autorités. Le fait d'y habiter devient alors une infraction à la loi. Accepter une telle situation c'est aussi accepter d'être perçu comme un hors la loi : « marginal, incompétent et stigmatisé ». Cette perception stigmatisante n'a pas que des inconvénients, ça a aussi des avantages, celui de ne pas se soucier des lois objectives serait l'un d'entre eux. La symbolique du quartier fait qu'on y tolère des pratiques qui seront à coup sûr mal jugées ailleurs, par les habitants des quartiers à caractère « légal » entre autres.

4. Conclusion

Si l'on se fiait à l'image que se fait la population urbaine et de la ville d'Oran, et des quartiers périphériques pauvres qui gravitent autour, nous constaterons que ces deux espaces sont conçus dans l'imaginaire de cette même population tels deux mondes qui se tournent le dos sans communiquer. Or ce que nous avons voulu faire à travers ce chapitre c'est de montrer justement que la communication entre la ville intra muros et ces espaces périphériques existe, et ce, en évoquant les biais par lesquels se fait cette communication.

Nous avons commencé par dire que l'agent social ou le groupe social est incapable de communiquer avec autrui, le « citoyens » si la condition de la maîtrise symbolique et physique du lieu n'est pas présente. C'est pour cette raison que nous considérons que le processus de territorialisation précède celui de la fabrique d'urbanité. Ceci dit mettre le territoire sous contrôle ne veut en aucun cas dire, transformer le quartier en ghetto. La maîtrise du lieu ne s'effectue pas dans une visée d'enfermement, au contraire elle s'effectue plutôt dans une logique d'ouverture. La présence des canaux de communication entre les « deux mondes » en est la parfaite preuve. Ainsi tous les biais évoqués dans ce chapitre, le transport (la mobilité quotidienne), l'expérience citadine (le fait d'avoir vécu dans un quartier central), autant de moyens qui permettent à l'occupant de la périphérie de communiquer avec la ville à laquelle « il s'identifie » et de se l'approprier de manière usagière, il y travaille, y fait ses courses, etc. Il la pratique de la même manière qu'il pratique son quartier.

Traiter des modes d'appropriation tant de l'espace privé que celui de l'espace public était aussi une manière de montrer à quel point le mode de vie urbain a pu pénétrer les modestes demeures des gens des périphéries, à qui, il est utile de le rappeler, on nie tout trait citadin. Seulement, face à ce mode de vie imposant, les habitants des périphéries ne restent pas passifs, car l'adoption de l'urbanité ne se fait sans l'effort d'adaptation. C'est d'une urbanité revisitée qu'il s'agit, d'une urbanité qui ne fait pas abstraction des invariants culturels. Le souci de la préservation de la hurma, élément qui trouve tout à fait place dans ce que nous avons nommé le « turban », en est la parfaite illustration. Soit, on s'inspire d'une urbanité déjà existante pour réinventer et construire une nouvelle.

Chapitre quatre

A propos du lien social dans les quartiers périphériques

***A propos du lien social dans les quartiers
périphériques***

Pour traiter de la question du lien social dans les parties périphériques, nous maintiendrons notre position structuraliste, soit la conception de la société comme animée d'une culture (au sens anthropologique du terme : ensemble de croyances, de représentations et de pratiques) en changement permanent et aux aspects fluides et fugitifs¹. Ou, comme pour reprendre une formule de Georges Balandier, traitant du lien social, « la société se conçoit davantage dans le mouvement d'une production continue, jamais achevée, toujours à reprendre »².

Avant que nous puissions développer davantage, il importe de dessiner les contours de ce à quoi renvoie l'expression : « lien social », et ce tel qu'elle est entendue dans cette recherche.

Pour ce qui est de la forme, cette expression maintient tout son sens, c'est-à-dire comme désignation de « ce qui relie les individus entre eux, l'individu à son groupe, et le groupe social aux autres », soit les formes de solidarité et

¹ Lévi-Strauss Cl., *Anthropologie structurale I*, op. cit. p. 352

² Balandier G., « Le lien social en question », in, Collectif, *Le lien social (Identités personnelles et solidarités collectives dans le monde contemporain)*, Tome I, éd. Université de Genève, Genève, 1989, p. 20

de complicité qu'on peut déceler dans un groupe donné. Mais c'est pour ce qui du fond que le travail de (re)définition doit être fait.

Les développements qu'on peut trouver dans la littérature sociologique nous ramènent toujours à l'acceptation durkheimienne et à la fameuse distinction entre les deux formes de solidarité, comme nous l'avons évoqué dans le chapitre introductif. Il serait un peu simple de transformer cette distinction pour en faire une hypothèse de travail pouvant nous guider dans la détermination du « statut » des quartiers périphériques. Soit une manière de savoir fixer, de manière définitive sur, si nous devons les considérer comme des espaces dépendant symboliquement et culturellement de la « cité », ou au contraire, si la forme de solidarité dominante nous permet-elle d'apprécier leurs occupants comme étant une société traditionnelle et donc, dans un contexte algérien, forcément rurale.

Seulement, et comme nous avons tenté de le démontrer dans le chapitre précédent, la réalité urbaine en Algérie est beaucoup plus complexe. Une telle distinction, même fondée d'un point de vue théorique, pourrait nous mener à un résultat qui relevait de la spéculation. Le processus par lequel est passée la société d'un stade à un autre (de l'état de rural à celui d'urbain) nous oblige à la considérer autrement. S'il nous fallait donner une appréciation aux occupants des quartiers périphériques, nous éviterons de dire qu'elle est composée de « ruraux déracinés » parce qu'ils ne le sont plus. Quant aux expressions « néo-citadins » ou « citadins en devenir » seront employées avec beaucoup de prudence. Pour l'heure, nous nous contenterons de dire qu'ils sont des urbains étant donné que c'est dans la ville qu'ils

ont choisi de vivre, en jouissant de ses bienfaits et subissant par là même ses contraintes.

Nous ne nous appuierons donc sur aucun paradigme théorique ayant trait au lien social, et nous continuerons sur notre lancée en disant que les formes discernées dans ces quartiers font partie de cette réalité agissante et en construction qu'est la citadinité, et sont une manière de consommer l'urbanité, cette dernière voulant aussi dire « manière d'être avec soi et avec autrui »¹.

Nous insistons toutefois sur la pluralité des formes, car le constat est que chaque quartier que nous avons pu étudier se distingue par une ou plusieurs configurations spécifiques de liens unissant les individus, et ce selon une somme de raisons que nous aurons à développer. Nous traiterons donc des formes dominantes pour chacun des espaces étudiés.

¹ Ghorra-Gobin, C., « Introduction : qu'est-ce qui institue la ville », in. Ghorra-Gobin, C. (s/d), op. cit., p. 7

1. Sociabilité et communautés de voisins

A. Aïn El-Beida :

Nous commencerons par traiter en premier lieu le quartier de Aïn El Beida, du moins ses parties les plus précaires, car comme mentionné dans le chapitre introductif, l'enquête n'a pas embrassé le quartier dans sa totalité. Seul le noyau historique a fait l'objet de l'investigation empirique. C'est-à-dire les deux douars Arabe et Marocain, et le bidonville qui a pris place sur le lit de l'oued qui divise le groupement en deux parties. Pour les besoins de l'étude un autre quartier à été intégré au plan de l'enquête, celui de Sidi Le'khiar, qui est en réalité une extension du douar Marocain.

Autant débiter par un constat : la population qu'abrite ce premier espace n'est pas homogène. Comme précisé précédemment, le quartier se subdivise en trois « territoires ». Avec une forme différente de sociabilité de voisinage pour chacun de ces territoires.

Mais il y a lieu de préciser que si nous avons daigné traiter de la sociabilité, et qui plus est de voisinage, c'est parce que, et comme le note Baechelier, les relations qu'une personne entretient avec les autres, sont de types variés et regroupent entre autres les relations du voisinage¹ et qui à notre sens demeurent la plus importantes quand il s'agit de traiter des populations urbaines.

Pour ce qui est de Aïn El Beida nous pouvons distinguer trois niveaux, que nous traiterons par degré de vulnérabilité/précarité.

¹ Baechelier J., « groupes et sociabilité », in. Boudon R. (s/d), *Traité de sociologie*, PUF, Paris, 1992, p. 70

Le bidonville, le lit de l'oued. Cet espace est caractérisé par une population renouvelée en permanence. Les familles qui y habitent ne restent, pour la majeure partie, pas plus de cinq années. Rares sont les familles qui y demeurent au-delà de ce temps. On a donc affaire à un espace qu'on pourrait désigner de campement, d'espace de transit, similaire aux camps de réfugiés traités par Michel Agier. Ils sont tels des espaces « transformés », « appropriés » par une frange d'individus marquant leurs limites, « ils tracent leurs frontières quotidiennes, ils (re)font un chez-soi en investissant un espace au départ anonyme, informe ¹ ». Parfois on s'y installe que pour saisir une opportunité (point qui va être développé quand la question des stratégies résidentielles sera traitée). C'est ce qui est d'autant plus confirmé par les discours d'un grand nombre d'habitants interrogés, « Personne ne peut accepter de vivre dans de telles conditions, seuls les rats sont capable de vivre avec leurs semblables. J'ai fui la demeure de mes parents parce que je m'y sentais à l'étroit, et que de l'exigüité naissent tout un lot de problèmes ingérables... Je suis de plus en plus convaincu par le fait que déménager dans ce gourbi que j'ai eu, n'était pas la chose à faire » [Enq. n°2]

Ceci dit, et même en étant un espace de transit, on parvient tout de même à y fabriquer de la localité². Soit à transformer un « hors-lieu » au sens foucauldien du terme en un lieu dans l'acception anthropologique. Cette localité se crée par l'instauration de liens unissant les membres du bidonville, donnant naissance à une communauté de voisins, n'est-ce pas comme le précise Yves Grafmayer à propos du

¹ Agier M., Campement urbain op. cit., p. 108

² Ibid, p. 109

voisinage qu'il peut être défini comme un mode de coexistence qui s'instaure « localement »¹.

Plusieurs facteurs sont à l'origine de la formation de cette communauté, le plus important qui a pu être constaté dans le bidonville serait le fait qu'on partage le même environnement hostile, soit subir les mêmes contraintes : insalubrité, pollution, nuisance sonore, pauvreté, violence et les différentes formes que revêt celle-ci, etc. Très vite après l'installation dans le quartier on se rend compte que ces écueils sont difficilement surmontables si on n'est pas épaulé, et il devient évident que « l'on doit compter sur les autres » pour « survivre ». Serge Paugam pour sa part désigne cette forme de lien social par : « lien de participation électif » qu'on pourrait déceler entre agents vivant la même situation (par la similitude de conditions de vie entre autres), ce qui induit qu'entre membres d'une même communauté, on doit compter « pour » et « sur » les autres². Les manifestations de ce soutien sont nombreuses, cela peut aller d'un simple prêt d'outils de construction au prêt de son bras dans la construction de la baraque. C'est dans cette optique qu'on doit définir « la sociabilité de voisinage », car en ce qui concerne les bidonvillois de Ain El Beida, le contenu qu'on donne au vocable « voisin » ne diffère guère de ce à quoi renvoie l'expression « lien de participation électif », et dans ce cas précis le vrai/bon voisin est celui sur qui on peut compter et aussi, cela va sans dire, celui pour qui on compte. C'est cette même définition des rapports de sociabilité qu'on retrouve dans les propos d'une grande partie des habitants interrogés, nous prendrons quelques bribes de discours récoltés en guise d'illustration :

¹ Grafmeyer Y., « La ville et ses sociologues », in. Berthelot J.-M. (s/d), La sociologie française contemporaine, PUF, Paris, 2000, p.179

² Paugam S., Le lien social, op. cit., p. 64

« On est une seule famille, on prend soin les un des autres, normal on subit la même misère (elhem), et le bidonville est notre misère » [Enq. n°5] dira un des enquêtés.

Il ajoutera : « La bonté de Dieu est sans limite, quand une porte se ferme d'autres nous sont ouvertes. Certes nous vivons dans la pauvreté, dans un environnement à risque, mais au sein de gens braves, bons et généreux. Vivre en harmonie avec ses voisins est aussi un don d'Allah, qu'Il soit remercié ».

Cette première caractéristique du lien, celui déterminé par la similitude des conditions de vie transforme le regard porté habituellement sur la population des bidonvilles et à l'histoire de la formation de ces groupements. En effet, l'argument des liens de sang et/ou tribaux est souvent avancé pour expliquer l'émergence et le développement du « Bidonville », ce qui n'est pas complètement erroné, dans la mesure où même dans l'espace métropolitain oranais nous pouvons déceler une quantité d'exemples qui ne dérogent pas à cette règle. Une ferme (Emir Abdelkader, exploitation agricole) transformée en taudis se situant à proximité du quartier périphérique de Sidi E-Chahmi (sud-est de la ville d'Oran) peuplée exclusivement d'habitants originaires de Relizane, la raison est que la ferme en question appartenait à une famille d'exploitants elle-même issue de ladite région¹.

Un autre cas celui d'un sous quartier du douar El-Louz, à l'ouest de la ville peut également être cité en guise d'illustration. La parcelle en question est composée d'un peu plus d'une centaine de demeures de types haouch modestement

¹ Nemmiche, S. et Belhadj, K., « Processus d'urbanisation et appropriation de l'espace agricole, le cas de la ferme Emir Abdelkader, Sidi E-Chahmi-Oran », mémoire de licence en sociologie, encadré par M. Souiah, université d'Oran, 2012-2013 (en arabe)

érigées. A cet égard et à d'autres encore ce sous quartier ressemblerait aux autres quartiers informels bordant la ville d'Oran. Il est exclusivement occupé par une communauté originaire de la commune de Djeafra (wilaya de Bordj Bouariridj), avec cette particularité qui les caractérise, celle qui fait d'elles un réservoir de main d'œuvre qualifiée, abordable par ailleurs, exerçant dans la confection. Car chaque demeure que compte ce sous quartier, abrite un atelier. Préciser qu'il soit clandestin serait un pléonasme inutile, car toute activité, qu'elle soit mercantile ou autre se fait à l'insu des autorités officielles.

Tout cela pour dire que même si un nombre important des quartiers informels se sont développés sur la base d'un déplacement de population issue d'un même village, d'une même tribu. Cette idée/explication ne peut être généralisable, le cas du bidonville de Ain El Beida nous en fournit la preuve.

Douar Arabe, douar Marocain : Tout aussi spontané et informel, le douar, noyau historique de cet établissement, soit les deux espaces qui composent l'espace de Ain El Beida est un quartier périphérique, précaire de surcroît. Par précaire est évidemment entendu que la plupart des bâtisses que compte le parc immobilier sont construites d'une manière très sommaire. Des constructions d'inspiration rurale, de type haouch. De simple clôture en briques ou en parpaing, délimitant une superficie qui varie selon l'emplacement et/ou la prospérité du propriétaire. Ainsi on retrouve des baraques comptant une pièce unique faisant office, à la fois, de cuisine, de salle d'eau et de chambre à coucher et dont la superficie globale, cour comprise, ne dépasse guère les 35 m². Une configuration qui se rapprocherait de celle des baraques

qu'on retrouve quelques mètres plus loin sur le lit de l'oued. Evidemment les bâtisses de cette taille et de cette forme sont peu nombreuses, elles sont érigées sur les frontières du quartier ou sur les espaces exigus, jugés inconstructibles. Des parcelles de terrain que les natifs du quartier, en mal de logement et soucieux de garder leur statut de « ouled Ain El Beida », se sont appropriées.

Il est à noter que la précarité des bâtisses n'est pas aussi accentuée que dans l'autre partie que quartier. Ce qui veut forcément dire que les rapports sociaux observables sur ce site sont tout aussi différents, la densité morale comme dirait Durkheim y est moins forte.

La vie de voisinage qu'on peut constater dans cette partie du quartier, est une vie plus ou moins « plate », en ce sens que rien d'extraordinaire ne se produit, rien qui peut attirer l'attention. On est loin de la réalité sociale qu'on peut sonder dans un bidonville ou dans une bourgade rurale. C'est d'une platitude digne d'un quartier citadin, où chaque habitant reste confiné chez lui, soucieux de préserver son intimité, son espace vital et surtout de ne pas être assimilé aux « gens du *faoudaoui* ». Ce dernier point est ce qui relie les habitants du douar, les laisse solidaires, jusqu'à former un front contrant « l'invasion des ruraux ». Dans le ton de leur voix une nostalgie perceptible d'une époque agréable aujourd'hui révolue : « ...pour faire simple je dirai que quand nous étions entre nous, avant l'invasion de ces étrangers, nous étions mieux, l'air était meilleur, la *'assida bes'smid* (...) avait meilleur goût. Maintenant... maintenant même cloîtré dans sa baraque on ne se sent plus à son aise, pire encore on ne se sent plus en sécurité... c'est terrible » [Enq. n°7]. Dans ce même sens vont les propos d'un autre interviewé, « c'est vers l'aube des années 90 que les choses ont commencé

à changer dans le douar, les habitants sont devenus plus méfiants, continuellement sur leur garde, moins conviviaux. Je ne veux pas être haineux en les incriminant, mais depuis que ces étrangers ont érigé leur gourbi, la vie dans le douar est devenue plus amère » [Enq. n°14].

Lien social et organisation sociopolitique Ce lien qu'on désigne comme étant de « participation électif », peut mûrir allant jusqu'à revêtir une autre forme plus organisée, dépassant le cadre de la relation de voisinage. Comment de simples habitants arrivent-ils à s'organiser en groupe de pression, formant ainsi un comité de quartier influant ? Evidemment cette prise de conscience politique dépend d'une conjoncture. Aussi ce groupe ne peut se former sans qu'il y ait un enjeu mobilisateur. Ce qui nous laisse avancer une telle idée c'est que durant toute une décennie, un seul groupe actif -organisation politique défendant les intérêts des habitants- a pu être constaté dans le bidonville.

Pour ce qui est de la conjoncture, elle peut être expliquée comme suit : En 1999 date du lancement de l'Opération de Résorption de l'Habitat précaire (RHP). L'opération en question comporte deux volets. Le premier consiste en l'aménagement, soit l'assainissement et l'amélioration du douar, en l'intégrant physiquement à l'espace de la ville : par la création d'équipements faisant défaut (écoles, dispensaire, aires de jeux, espaces verts, etc.), l'installation des réseaux techniques (AEP, éclairage public, assainissement), l'élargissement des rues, etc. Deuxièmement, le relogement de quelques familles dont les maisons ont été touchées par la démolition due aux travaux d'aménagement, ou vivant dans des habitations d'une précarité accrue. Expliquée de cette manière, la tâche paraît simple, mais l'avènement de

l'équipe d'intervention a engendré des effets inattendus qui se sont manifestés par des réactions insoupçonnées de la part des habitants des différents niveaux du douar. L'opération l'avait affecté tant matériellement que socialement.

L'organisation sociale du douar a subi un changement avec la formation de groupes d'intérêts ayant chacun des revendications et des buts particuliers.

Il y a lieu de noter que l'éradication du bidonville représentait pour l'équipe d'intervention la tâche la plus ardue. Non seulement, on se devait de l'éradiquer, mais aussi il fallait reloger la population évacuée. Il va sans dire qu'on ne pouvait pas reloger toutes les familles, les logements prévus pour le recasement étaient comptés et ne pouvaient satisfaire toutes les attentes. Une liste des familles à reloger devait être établie, pour se faire on devait composer avec la population elle-même pour savoir qui méritait d'être relogé et qui ne l'était pas. C'est ainsi qu'un comité de quartier influent était né, et s'était acquis une légitimité, dans la mesure où le groupe en question préexistait à l'opération.

Selon Adda, le président, le comité de quartier du bidonville avait vu le jour suite à une opération « bulldozer » initiée par l'Agence foncière d'Es-Sénia qui avait eu raison du bidonville dans son entièreté. En 1996 -date de l'opération- celle-ci ne comptait pas plus d'une vingtaine de baraques. Quelques semaines plus tard, le bidonville s'est vu renaître de ses cendres.

Cet incident servit de leçon à Adda, ainsi qu'aux autres habitants du bidonville, qui décidèrent d'élire un groupe pour les représenter et les défendre auprès des autorités publiques. C'était tout à fait naturel et tout aussi légitime

qu'Adda soit à la tête du groupe, ayant été le premier occupant de l'oued.

L'efficacité de ce groupe de « pression » se confirma lors d'une seconde tentative d'éradication du bidonville en 1998. Cette initiative fit face à une contestation d'une telle violence qu'elle s'était vu échouer.

Déployant tous ses efforts pour légaliser son groupe, Adda obtint enfin l'agrément pour la création d'une « association de quartier ». Il devint, ainsi, le maître incontesté du bidonville.

Cette réussite, Adda la doit en premier lieu à ses voisins qui ont daigné le soutenir. Et dans cette optique, entretenir une bonne relation de voisinage avait revêtu une dimension stratégique. Dans la mesure où dans la conscience collective des gens du douar, Adda est celui qui détenait les clés du recasement.

B. Sidi El Bachir :

La communauté de voisins A bien des égards et dans l'ensemble, la forme des relations de voisinage décelée dans le quartier de Sidi El Bachir est comparable à celle constatée dans la partie haute du quartier de Ain El Beida. Avec cette différence, tout de même, que par endroits, on constate la présence de quelques embryons de communautés de voisins, d'une solidarité et densité morale importantes. Une familiarité générée par la proximité spatiale. C'est chez les femmes que cette familiarité est la plus observable. Tous les matins le même rituel se reproduit : dès que les maris sont sortis, elles entament le tour des maisons mitoyennes, pour saluer la voisine d'à côté, récolter les « potins » du douar,

ou tout simplement pour réclamer un peu d'ail ou de persil. Elles s'entraident, elles s'estiment mutuellement et elles se disputent aussi. Il faut dire que dans ces lieux tout peut être sujet de dispute : une rumeur, une insulte, une bagarre entre enfants, etc. Un désaccord qui, généralement, ne survit pas au lendemain.

Du côté des hommes, un même constat est relevé, un habitant de Hai Bedaoud 1 la partie la plus importante du quartier, décrivant la vie sociale, nous fera part de ce qui suit : « ...je ne pense pas que je pourrais un jour retourner vivre en ville, la vie est tellement plus facile ici et surtout moins chère. Ce que j'aime dans ces lieux c'est cette facilité par laquelle les gens communiquent, par exemple quand je suis entrain de bricoler, comme il m'arrive souvent de le faire depuis que je suis ici, et que j'ai besoin d'un outil quelconque il me suffit de monter sur une échelle, assez haut, pour percevoir la cour du voisin et de lancer : « Ali, passe moi le marteau ! » comme s'il était avec toi dans la même maison, chose qui est impossible de faire en ville. » [Enq. n°16] Cette dernière citation conforte l'idée selon laquelle le voisinage est pensée par les catégories populaires en terme de « ressources », et ce bien que le processus d'individuation et l'accroissement des mobilités spatiales demeurent fonctionnels¹.

« Ici, ce n'est pas Sidi El Bachir » Ceci dit et même si nous avons décelé un soupçon de solidarité entre les membres de la communauté de voisins dans certaine partie populaire de Sidi El Bachir, le constat est à l'opposé dans d'autres. Un habitant de la partie appelé Haï Ezitoun dont les premières constructions ont commencé à voir le jour dans le début des

¹ Lehman-Frisch S., Berry-Chikhaoui I., Capron G., Vidal D., "Voisiner", in Dorier-Appril E. et Gervais-Lambony Ph., Vie citadines, Belin, Paris, 2007, p. 63

années 2000, me révéla : « On ne peut différencier la partie de Sidi El Bachir que j'habite depuis 2006 d'un autre quartier « chic » d'Oran. Les gens sont distants, même un train de vie, sans se soucier des misères des voisins d'à côté. Seul leur importe leur propre confort. Ils ne vivent pas leur quartier, on ne veut pas le voir, c'est peut être pour cette raison qu'on le quitte tôt le matin pour y revenir qu'une fois la nuit tombée, comme si ils avaient honte d'y habiter » [Enq. n°19]. Et dans cette même lancée il continuera : « Il ne faut pas croire que le quartier de Sidi El Bachir soit un espace homogène, c'est un microcosme urbain, comparable à une petite ou même une moyenne ville, d'ailleurs on entend parler depuis un moment que Sidi El Bachir va être promu en commune. On y trouve des espaces populaires, des zones d'insécurité, de l'habitat précaire, et des quartiers de nantis, du moins ils se voient comme tels. Ces derniers prennent les modestes gens de Sidi El Bachir de haut, les snobent et ne souhaitent en aucun cas entrer en contacte avec eux ».

Quant au profil de la catégorie de « nantis » tels que présente et décrit l'interviewé, est celui d'une certaine classe moyenne porteuse du projet d'acquérir une maison individuelle. Pas assez riches pour se procurer un terrain à construire à Oran, ils se sont rabattus sur les terrains dans des zones moins valorisées.

Notons que ce projet est motivé par un refus de la mixité qui leur a été imposée par l'Etat. En effet, une grande majorité de ces cadres moyens ont pu bénéficier, avant d'échouer à Sidi El Bachir, d'un logement dans le cadre d'une quelconque formule de logement (LSP, LPA, AADL), et par là même se sont vus contraints de cohabiter avec des familles n'appartenant pas à leur catégorie sociale. Et c'est justement ce point que

nous avons soulevé dans un texte publié il y a un certain moment déjà, « ce qui fait, avons-nous écrit, la particularité de la formule AADL [et les autres formules citées] est que tout le monde a la même chance d'accéder à la propriété, avec cette seule condition, tout de même, d'être apte à honorer ses engagements, d'avoir un revenu relativement stable qui permet le règlement du loyer et des différentes charges. C'est ainsi que cette condition se transforme en un fait aliénateur, ayant la capacité de mettre tout les demandeurs/éventuels acquéreurs sur un même pied d'égalité, ce qui en résulte : des cités occupées par des familles d'origines différentes, appartenant à des catégories sociales très diverses. Mais si « l'égalité des chances » arrange bien certains, elle atteint d'autres au plus profond de leurs égos »¹. Ceci explique en grande partie la faible densité morale que nous avons pu constater dans cette dernière région de Sidi El Bachir. La classe moyenne qu'y a élu domicile, de par un sentiment de supériorité, refuse tout mélange avec les autres catégories sociales qui occupent le quartier de Sidi El Bachir, ne prenant d'aucune manière part à la vie du quartier. « Même leurs enfants, nous confie l'interviewé, sont scolarisés ailleurs qu'à Sidi El Bachir ». Ils vivent leur quartier de manière recluse, travaillent dans les zones centrales de la ville, scolarisent leurs enfants ailleurs qu'à Sidi El Bachir, n'empruntent jamais les transports en commun, leurs courses sont effectuées à Oran. Le seul lien les rattachant encore à la périphérie est ce lopin de terre qu'on avait troqué, sans regret, contre un appartement longtemps attendu et sur ce terrain on avait construit sa propriété. L'un de ces cadres me confia : « Le regret... d'aucune manière. J'estime que j'ai fait une assez

¹ Souiah M., « Le logement AADL en tour ou en barre », Le quotidien d'Oran, 07 Novembre 2013 http://www.lequotidien-oran.com/index.php?news=5190016&archive_date=2013-11-07

bonne affaire en construisant ici. Je vivais dans un F2, mon premier enfant commençait à grandir ce qui avait accru le sentiment d'exigüité et de frustration qu'on portait, mon épouse et moi, depuis longtemps [...] Quand on m'avait conseillé de construire ici, j'avais un peu hésité. Quitter la ville pour s'installer dans un douar était risqué et, de ma part, exigé de la volonté, mais comme vous pouvez le constater une grande différence existe entre cette portion et les autres de Sidi El Bachir. Ici ce n'est pas Sidi El Bachir »[Enq. n°21].

Les travailleurs migrants. L'un des traits caractérisant le quartier de Sidi El Bachir serait le fait qu'il soit un lieu qui accueille un nombre important de jeunes actifs issus de régions intérieures en quête de travail. De petits groupes se forment ainsi. L'appartenance sociogéographique est, la plupart du temps, à la base de la formation de ces groupes de colocataires. La colocation quant à elle se fait dans un haouch « *collectif* » abritant ces groupes. Rappelons que nombreux sont ceux qui quittent régulièrement leurs modestes localités pour venir travailler dans la métropole. Le cas de Mokhatr cité plus haut fait partie de cette frange.

Pour leur installation dans la métropole, ces migrants comptent sur leurs connaissances, parents et amis, sur ceux natifs de leurs régions. On commencera par être hébergé par l'un d'eux avant de partager une collocation. Encore une fois pour la constitution de ces collocations, les liens de parenté, les affinités selon la région d'origine jouent pour beaucoup. C'est dire à quel point le lien de participation électif (déraciné, on subit les mêmes contraintes) reste opérant et permet de dépasser la situation précaire d'un migrant sans horizon clair, et facilite par la même occasion

l'adoption d'un mode de vie quelque peu différent du sien. On compte sur les autres pour réussir son installation. Une telle « réussite » consiste, quant à elle, à trouver un lieu pour séjourner, un travail et une éventuelle initiation à la vie en ville.

C. El Amel :

Le souvenir du camp de transit, un élément fédérateur. C'est dans ce quartier que la densité morale y est la plus importante. Pour la raison que ces occupants constituent un groupe homogène, avec cet élément fédérateur : Leur condition de recasés. Une « histoire commune » fonctionnant comme moteur animant la vie de quartier, et ramenant à sa valeur nulle la distinction entre natifs d'Oran et « néo-citadins ». Car tous, avec quelques exceptions tout de même, ont subi les affres de la vie dans un camp de transit. L'idée est appuyée par les propos de l'un des habitants qui nous confia : « Au camp, il y avait entre moi et un grand nombre de mes voisins actuels qu'une bâche, parfois même un drap ou un film en plastique en guise de séparation et de cloison. C'est dire à quel point l'intimité qui avait née entre les membres de cette communauté est grande. Même si nous n'avons pas tous vécu dans le même camp (je parle de l'ensemble des habitants du quartier) par expérience je sais que vivre cette expérience est pénible, et pour cette raison je me solidarise avec chacun d'eux » [Enq. n°23].

Le climat social régnant dans le quartier El Amel est similaire à celui ressenti dans la partie bidonville de Aïn El Beida. Les mêmes rapports de sociabilité, les mêmes liens de voisinage. Ici encore les deux expressions : « compter pour » et « compter sur » prennent tout leur sens. Avec cette

différence, que pour les occupants du premier espace ce qui fait l'élément fédérateur est la pénibilité du présent, tandis que pour la population du second cela serait la douleur que garde vive un lointain souvenir.

On se serre les coudes, les uns comptent sur les autres. L'expression « on est une seule famille », ou encore la description « nous vivons comme vivrait une grande famille dans la même maison » reviennent souvent dans les discours des gens d'El Amel. Dans la quiétude ou dans la détresse, dans le deuil comme à l'occasion des noces, tout le monde y met du sien. « Quant quelqu'un décède, les membres du ménage frappé par le deuil ne s'occupent que de leur peine, de leur chagrin d'avoir perdu un être cher. C'est les voisins qui « s'accaparent » de la mission qui consiste à héberger les parents venus de loin et de nourrir tous ceux qui passent présenter leurs condoléances » nous dira un habitant d'El Amel[Enq. n°27].

Le contrôle social, ou la rue comme prolongement de la sphère privée. L'harmonie communautaire telle que louée par certains habitants d'El Amel est loin de plaire à tout le monde. Ainsi, une jeune habitante du quartier nous confia :

« ... C'est vrai que nous y sommes comme si nous vivions dans la même grande demeure. Avec les avantages et les effets indésirables de mener une telle vie.

-...ne vous satisfait-elle pas, cette vie ?

Si au contraire, nous nous sentons en sécurité, les voisins sont très respectueux les uns envers les autres. Bien sûr qu'il y a des problèmes entre voisins, des animosités mais rien d'alertant, à dire vrai. Ce que je veux dire c'est que même quand on vit dans une maison où l'on se sente à son aise l'envie nous prend de temps à autre de sortir, de voir

d'autre gens, etc. Ici, on est comme pris au piège, séquestrée dans une belle villa, on s'y sent comme étouffé par moments... tout le monde vous a à l'œil » [Enq. n°21]

Bien souvent les jeunes filles choisissent la vie estudiantine ou encore plus souvent celle de stagiaires dans une centre de formation professionnelle comme échappatoire, et dans le but de se défaire du contrôle parentale avec ce que cela implique comme tâches domestiques qu'impose le fait de rester à la maison, mais aussi dans une mesure plus grande le contrôle social qui limite la liberté d'agir des habitantes du quartier. Aussi, il faudrait noter que faire des études ou suivre une quelconque formation permettrait à la jeune fille de recouvrer une certaine autonomie ce qui est en soi une autonomie certes relative mais une autonomie quand même.

Ce dernier fait décrit par la jeune femme ne vient que pour confirmée une idée relatée dans le troisième chapitre relative aux représentations que l'on construit du « dedans » et du « dehors ». En effet, si l'on considère que certaines artères du quartier sont autant le prolongement de la sphère privée, c'est précisément parce que le « contrôle social » en vigueur dans cette partie de la ville fait que le seuil de la maison ne marque pas vraiment la frontière séparant le dedans du dehors, le territoire de l'étranger ne commence qu'à la limite du quartier.

2. L'urbanité de confrontation ou l'altérité comme forme du lien social

Par urbanité de confrontation est désignée la forme de lien communautaire qui se tisse entre habitants d'un seul quartier parfois même entre voisins partageant le même pâté de maisons, par rapport à, ou pour contrer, l'autre. C'est peut être l'un des points communs qu'on peut relever dans les trois quartiers. S'il existe un principe auquel adhère un ensemble d'habitants serait celui-ci.

C'est dans le quartier de Ain El Beida où le constat est le plus flagrant. Les habitants des douars Arabe et Marocains ont eu (ont encore) du mal à accepter la présence des baraques érigées dans le « chaâba ». Un habitant que nous avons interrogé en 2007 nous expliqua :

« Les véritables habitants de Ain El Beida l'ont tous quitté, à quelques exceptions près. Les rares qui y sont restés se sentent étrangers et dépaysés. Les *aaroubiya* ont envahi le douar, ils nous ont envahis. Ceux qui n'étaient pas capables de défendre leurs contrées des *barbus...el khoudmi* (le couteau) les a fait fuir. [...] Depuis qu'ils ont commencé à investir les lieux, tout est devenu sale, tout pue. Je ne sais pas si tu as eu assez de courage pour descendre dans l'oued, tu as vu dans quelles conditions ils acceptent de vivre ? Mais tu me diras qu'ils ont l'habitude ! Jamais je n'aurais imaginé qu'on pouvait vivre dans de telles conditions. Et tu sais quoi d'autre, ils apprennent très vite, surtout quand il s'agit de drogue, de prostitution et d'agression, dans ces domaines les *aaroubiya* sont les champions. La moitié de leurs enfants sont des dealers, quant aux autres, ils sont soit des drogués soit des prostitués (es). Ils sont la principale source d'insécurité. Personne n'ose sortir la nuit, on a peur pour nos enfants. Il faudrait réellement que l'Etat bouge

pour nous en débarrasser, mais pas comme il l'a fait depuis quelques temps, en leur offrant des habitations [...] le fait qu'il leur attribue des logements ne me dérange pas. Ce qui me dérange réellement c'est qu'il ne les a pas éloignés assez pour ne plus avoir affaire à eux ! Tu sais leurs baraques pourries leurs suffisaient largement, et ils s'y sentaient bien, *comme chez eux*, va-t-on dire. C'est vrai que Dieu donne de la viande à ceux qui n'en ont pas besoin ! [...] Je suis l'idée d'éradiquer les bidonvilles, mais autant faire les choses correctement. Ces gens là viennent de la campagne, ils ont un « chez-eux », qu'ils les refoulent... »[Enq. n°14]

Des années sont passées depuis cette rencontre, et le ton du reproche n'a rien perdu de sa virulence, car les choses n'ont pas beaucoup changées. Le chaâba demeure squatté, avec cette différence que la population de ce dernier s'est quelque peu renouvelée. Explication. « Avant il n'y avait que les berranis, désormais on peut compter parmi eux des noirs [de l'Afrique subsaharienne], ils affluent par centaine vers le quartier. [...] Il ya de quoi avoir peur, avec tout ce que nous lisons dans les journaux. Tous des faussaires et des trafiquants ces gens-là [...] Ils sont porteurs des pires des maladies » [Enq. n°8].

Les extraits que nous venons de citer informent sur le climat qui règne à Ain El Beida. D'un côté, nous constatons un solide sentiment d'appartenance, portée par ceux qui se considèrent comme propriétaires des lieux, les natifs du quartier, et qui rejettent en bloc tout intrus. Ceux qui se disent Ouled Ain Beida se réunissent tous sous la même bannière, celle de la non acceptation des berranis, formant ainsi un front communautaire.

Ce qui est paradoxal, c'est que, dans les yeux des natifs du quartier, tous les berranis ne se valent pas. Il existe en

effet des étrangers qui ont réussi plus ou moins leur insertion dans le quartier, exclusivement ceux qui ont acheté ou construit leurs maisons dans l'un des deux anciens douars (Arabe ou Marocain).

Ceux qui subissent les affres de la stigmatisation sont ceux qui occupent des baraques dans le bidonville. Une certaine image de Ain El Beida et ceux qui constituent sa population serait à l'origine de ce rapport d'altérité, prenant l'allure d'une xénophobie, quand ce n'est pas du racisme, ordinaire.

Pour ce qui est de la représentation du quartier, il est perçu, par les prétendus « dignes fils de Ain El Beida » comme un espace qui se distingue par sa convivialité, où Marocains et Algériens vivaient en parfaite harmonie et solidarité. Il est aussi cet espace propre et peu peuplé, où *l'wta* (l'étendue de la terre) et les jardins potagers, « avec la senteur de la menthe qui s'y dégageait », primaient sur le cadre bâti. Alors que le véritable habitant ressemblerait, selon eux, à une « espèce en voie d'extinction ». Les véritables habitants, avait souligné un habitant, « l'ont tous quitté » pour ajouter par la suite que ceux qui n'ont pas eu la chance ou les moyens de s'en aller se sentaient désormais « étrangers et dépaysés » parmi cette masse de berranis qui les ont « envahis ». Aussi étonnant que cela puisse paraître, cet habitant n'a pas tout à fait tort, et par cette remarque il dessine une autre caractéristique du quartier périphérique : espace d'accueil de « néo-citadins », et de « citadins vulnérables » éjectés du centre vers la périphérie. Il y a lieu de se demander qui est ce « véritable habitant » du quartier, celui qui incarne la normalité. Il est tout simplement le non-berrani, du moins il s'apprécie comme tel. Celui qui s'estime soucieux de la propreté de son environnement, un être sociable, aimable, inoffensif, un être

pour lequel le respect du voisin est sacré, bref un *ould 'ain el beida*.

La communauté des ouled Ain El Beida se dit ancrée, enracinée ayant son propre mode de vie. Ses membres sont, de ce fait, comparables aux citadins quand il s'agit de l'ensemble de la métropole. Quant aux autres, ce sont les barranis (dans la ville comme dans le quartier périphérique, ils sont perçus comme tels), habitants fraîchement installés, regroupés dans un périmètre déterminé. Dans le cas étudié c'est principalement l'espace de la chaâba. Mais à la différence de la ville, ce « territoire bien circonscrit » ne se situe pas dans la marge mais à l'intérieur même du douar.

Originaires du douar ou installés depuis une période relativement longue, les ouled Ain El Beida, se considèrent « supérieurs », mais le degré de ce sentiment de supériorité est différent selon qu'on habite au douar arabe ou au douar marocain. Il atteint son summum chez les habitants du premier, car sa population est restée partiellement inchangée, quant à celle du second elle a été complètement remplacée depuis le départ des marocains. Mais ne nous attardons pas sur les détails et retenons que cette ségrégation divise le quartier en deux entités, cognitivement construites¹, séparant ainsi les ouled Ain El Beida des autres berranis habitants de l'oued.

Les mêmes mécanismes constatables au sein même de la ville (le centre) peuvent être relevés dans un quartier périphérique tel que celui qui fait l'objet de la présente

¹ D. Vidal explique qu'un territoire est toujours en lutte avec tout autre, et ce par le seul souci de « distinction », le territoire apparaît alors comme « un champ de conflit » ayant pour objet la singularité et la spécificité dont « le problème est de définir qui est habilité à être dit habitant et qui est habilité à être dit barbare », « Le territoire de l'altérité », in. Ostrowetsky, S. (s/d): Sociologues en ville, Ed. l'Harmattan, Paris, 1996, p. 47

analyse. Soit, s'il existe des « territoires » propres à chacune des communautés, rendant palpable le fait de mise à distance, il y existe également des non-lieux où la mixité est plus ou moins tolérée et où la ségrégation est atténuée. C'est en effet un phénomène bien connu comme l'explique G. Simmel : « ...l'étranger est membre du groupe et la cohésion du groupe est déterminée par le rapport particulier qu'il entretient avec cet élément. Seulement, nous ne savons pas comment désigner l'unité particulière de cette situation, sinon en disant qu'elle comporte une dimension de distance et une dimension de proximité, et bien que ces dimensions caractérisent dans une certaine mesure toutes les relations, ce n'est qu'une combinaison particulière et une tension mutuelle qui produit cette relation, spécifique et formelle, à l'étranger »¹. Dans biens des endroits les deux groupes antagonistes se fondent pour ne former qu'une seule et même entité. Car contraints de partager les mêmes espaces publics, cheminent les mêmes rues, ont affaire aux mêmes infrastructures (école, bureau de poste, marché, etc.). « Et dans ces espaces, l' « étranger » n'existe plus, il est le marchand de légume, le camarade de classe à l'école et un « frère » de foi à la mosquée. Il redevient étranger dès qu'il retourne chez lui, et c'est là que la proximité devient pesante voire menaçante ». Ce n'est pas tant la proximité comme dimension spatiale qui inspire la menace, mais le fait d'être condamné à partager le même support physique avec cet étranger pour une durée « indéterminée »².

Il faut dire par ailleurs que nous avons évité, prudemment, de désigner le rapport qu'entretiennent les membres des deux populations entre eux par « relations de voisinage ». C'est

¹ Simmel G., « Digression sur l'étranger », In L'Ecole de Chicago, Op. cit., p.59

² Souiah M., « Pertinence des périphéries comme... », op. cit.

que les habitants de l'un et de l'autre « territoire » ne se considèrent pas voisins. Pour une plus claire explication, le mur qui s'est érigé entre les deux groupes est plus réel qu'on le croit. Un mur qui révélerait la « crainte » et le « repli », comme si chacun d'entre eux veut entendre dire « ...je m'enferme afin de n'être pas exposé à l'Autre, que je ne comprends et que je ne souhaite pas rencontrer »¹. Les rapports qu'ils cultivent entrent eux, n'ont pour théâtre que les espaces communs, des rapports d'ailleurs comparables à ceux que nous pouvons surprendre dans n'importe quel autre espace de ce genre ; la rue, le marché, l'espace public ou même la prison, où prisonniers et gardiens partagent la même cour, et où chacun sait par cœur le rôle qu'il doit interpréter².

Toutefois il ne faut pas négliger l'aspect morphologique dans la formation de ce rapport d'altérité. Ainsi, avoir un toit en tôle ondulée ou un toit en dur suffirait pour déterminer la catégorie sociale à laquelle appartient l'occupant de l'une ou de l'autre maison et par là dessiner les contours d'une altérité partagée. Les propos de cet habitant du quartier déjà cités illustrent cette dernière idée : « ...pour faire simple je dirai que quand nous étions entre nous, avant l'invasion de ces étrangers, nous étions mieux, l'air était meilleur, la *'assida bes'smid* (...) avait meilleur goût. Maintenant... maintenant même cloîtré dans sa baraque on ne se sent plus à son aise, pire encore on ne se sent plus en sécurité... c'est terrible » [Enq. n°7].

Si nous nous sommes attardés sur le cas Ain El Beida, c'est qu'il est le plus illustratif s'agissant des rapports d'altérité. Ou comment dans un même espace, qui plus est

¹ Paquot T., « Les murs de la peur », in. Le monde diplomatique, n° 631, octobre 2006

² Souiah M., « Pertinence des périphéries... », op. cit.

restreint, se côtoient des communautés qui s'affrontent voire même qui se haïssent, mais parviennent tout de même à négocier un certain nombre d'espaces et lieux de compromis.

A Sidi El Bachir cette communautarisation des habitants n'est pas ressentie avec la même acuité, toutefois il est à signaler un fait commun à un certain nombre de quartiers de la ville d'Oran, comme le note Malek Chellih T. s'agissant des quartiers El Hamri et Haï Sabah, celui relatif à la formation de « gangs » se revendiquant d'une « houma » ou d'un secteur donné¹. Un nombre d'habitants nous ont confié l'existence de plusieurs gangs de jeunes « chômeurs » (pour reprendre leurs dires) ayant la main mise sur quelques secteurs de Sidi El Bachir « dictent leurs lois, sèment la terreur. Le quartier est souvent le théâtre de rixes d'une grande violence, opposant des gangs rivaux. La violence des affrontements et telle que même les forces de l'ordre n'ose s'approcher, heureusement pour moi et ma famille nous vivants dans un coin assez tranquille du quartier » [Enq. n°21].

¹ Cf. Malek Chellih T., « De la violence en milieu urbain... », op. cit.

3. Conclusion

Nous avons conçu ce chapitre comme la recension des principales formes que peut revêtir le lien social dans les espaces périphériques de la ville d'Oran. Dans un choix délibéré de ne pas s'enfermer dans le schéma théorique classique imaginé par Durkheim, celui qui a pour but de compartimenter les groupes sociaux/sociétés en les classant selon la forme dominante de l'une des formes de solidarité (organique pour les sociétés modernes, mécanique pour celle traditionnelle). Préférant ainsi d'adopter la posture qui stipule que moderne comme traditionnel ne sont que des extrémités idéales, et qu'il faudrait au contraire appréhender les populations des quartiers périphériques comme des éléments intégrés dans le paysage urbain, peut être pas au sens conventionnel du terme, mais intégrés quand même. Les habitants des quartiers périphériques sont des acteurs l'urbain, ils agissent sur la ville au même temps qu'ils la subissent.

Nous avons pu constater que deux formes de lien social se dégagent. La première forme est celle désignée comme lien de participation électif, quoique différente dans la forme le fond reste le même. Ce qui favorise la constitution d'une communauté de voisin reste un même élément fédérateur. Pour les habitants du bidonville de Ain El Beida est le fait qu'on partage la même précarité de l'espace de vie et la même misère, pour les habitants des douars (Arabe et Marocain) serait une certaine identité des ouled Ain El Beida dont on use comme argument pour mettre à distance les intrus, source du chaos : les gens du faoudaoui. A Sidi El Bachir ce lien de participation électif se tisse sur la base de l'appartenance à une catégorie sociale, ainsi nous avons pu constater que par endroit la densité morale atteint son apogée dans

certaines parties marquée par une précarité plus ou moins grande, tandis que dans d'autres on y a fait le choix de mener une vie réservée, préférant vivre dans le déni que d'affronter leur réalité d'habitant de la périphérie, c'est la cas de la frange de population qui occupe la partie aisé de Sidi El Bachir. Le refus de la mixité, qui conduit certains d'entre ces « nantis » partageant les mêmes « valeurs » et à adopter un comportement condescendant à l'égard de l'ensemble de la population du quartier, est en soi un élément fédérateur.

Pour ce qui des habitants de la cité de recasement, quartier El Amel, la source de la forte densité morale que nous y avons constatée est, hormis le fait que les habitants appartiennent à la même catégorie sociale, une histoire commune, ou si l'on préfère la similitude des carrières « citadines » par lesquelles est passée la majorité des familles occupants le quartier. Avec ce moment fort dans leur carrière : le fait d'avoir vécu l'expérience du camp de transit avant d'être recasées à El Amel. Et c'est justement « le souvenir » de la vie de camp qui constitue l'élément fédérateur, celle d'une douleur encore vive qui fait office de moteur d'une vie communautaire animée. Un quartier où « les gens se sentent chez eux, comme pourrait dire D. Khames, relativement enthousiasmés et moins exposés à la rudesse de l'extérieur [la ville] »¹.

Ils se sentent comme chez eux certes, mener une vie communautaire harmonieuse est un trait distinctif du quartier El Amel. Ceci dit cette harmonie, et la forte densité morale qui la sous-tend, n'est pas dénuée de quelques aspects, considérés comme gênants par une frange de la population d'El

¹ Khames D., « Le local : changement et continuité - Le cas de la ville d'El-Bayadh (approche anthropologique) », Mémoire de magister de sociologie, université d'Oran, 2012, p. 70

Amel, celle regroupant quelques jeunes filles interrogées. Celles-là ironisent sur le fait qu'elles soient surprotégées, elles se sentent comme étouffées par ceux « pour qui elles comptent » et « sur qui elles peuvent certainement compter ».

L'autre forme de lien, est ce que nous avons désigné dans cette thèse d'« urbanité de confrontation » avec cet élément important qui organise et structure les rapports sociaux dans les quartiers périphériques : l'altérité. En effet, la figure de l'autre est omniprésente dans les discours des habitants, on a tous en commun cette aptitude à construire (cognitivement) celui par qui vient la menace, à chacun son *berrani*. Les « nantis » de Sidi El Bachir craignent les gens du douar, les ouled Ain El Beida (gens du douar) se méfient des gens du *faoudaoui* (du bidonville), ces derniers ont trouvés dans les subsahariens une incarnation du danger. Quant aux subsahariens, ceux-là taxent tous les autres de « racistes », et la boucle serait ainsi bouclée.

Conclusion générale

CONCLUSION GENERALE

Pour une thèse axée sur l'« urbanité et le lien social », nous nous sommes un peu égarés en cours de chemin. La raison est simple, du moins à notre avis, c'est que, au fur et à mesure que nous avons avancé dans le travail, il nous était devenu évident d'éclaircir, ne serait-ce que de manière furtive et schématique, le fond d'une autre question celle relative à la construction de l'identité, qui plus est citadine, en Algérie. Et cela avant même de tenter un « décryptage » du quotidien de la population des quartiers périphériques. Et C'était justement le but aspiré à travers le second chapitre.

Dans le chapitre introductif nous avons tenté de justifier notre choix du thème ; formulé la problématique -en construisant théoriquement l'objet de thèse ; fait un état de savoir, qui est loin d'être exhaustif, faut-il le signaler, des questions ici traitées ; nous avons fini par opter pour l'ethnométhodologie comme démarche et comme stratégie de chercheur. Nous avons estimé que cette démarche reste pertinente quand il s'agit d'explorer l'urbanité ou de sonder le degré de citadinité d'une population, parce que justement elle place l'agent social, cet urbain et éventuel citadin, au milieu de ses préoccupations, et le considère comme producteur du sens.

Dans le second chapitre il était question de comprendre un processus, celui de l'identité citadine en construction. Le but de ce chapitre était de suivre l'évolution de la conception de l'être citadin dans l'imaginaire social des Algériens de manière globale et des Oranais en particulier, et ce à travers une lecture historique de la

« transformation » du rapport qu'entretient l'Algérien d'avec sa ville. Il a été question de la prise de la ville au lendemain de l'indépendance, des politiques de développement qui ont eu cet effet de transformer le mode de vie de la société algérienne dans sa globalité et aussi de la place que garde encore de nos jours la « vie citadine » de l'ère coloniale, ou le mode de vie de la ville en rapport avec cette même ère historique dans l'imaginaire sociale (c'était le but, entre autres, aspiré à travers l'évocation de l'exercice pédagogique). C'est ce qui nous a conduits à penser qu'en fin de compte : Citadin et étranger ne sont que deux « extrémités idéales » qui n'ont de projections fidèles dans le monde réel, sauf que ces deux représentations que l'on fait du premier comme du second ont la capacité de structurer le mode de vie dans la ville, et par là structurer l'environnement physique même de la ville.

Le fait est, c'est du moins ce qui a été révélé à travers la lecture historique de l'évolution de la figure du citadin, que la confrontation entre gens d'ici et gens d'ailleurs qui prend l'allure dans le cas que nous avons traité d'une confrontation entre gens du centre et gens de la périphérie, n'est qu'une forme reproduite d'une autre dualité cognitive extrême, opposant ouled el bled aux berranis, qui elle-même est la reproduction de la dualité colons-indigènes. Et comment dans l'imaginaire sociale, le colon, concepteur de la ville historique demeure, même dans le déni, la figure idéale qui permet d'apprécier le degré de citadinité de l'occupant de la ville algérienne. La dualité cognitive ould el bled - berrani (ould ed-douar) n'est quant à elle qu'une forme reproduite de la distinction colon - indigène.

L'idée d'une urbanité vacillant entre un modèle idéal du citadin et un mode de vie tel que forgé au quotidien par

l'habitant de la ville, se confirme, soit la citadinité telle qu'elle est vécue. En effet, même si le mode de vie dans la ville diffère en plusieurs points du mode de vie de la ville faisant l'objet d'un consensus universel on ne peut en aucun cas nier le caractère urbain de l'habitant de la ville algérienne. Opter pour un milieu de vie, reviendrait à dire : opter pour son mode de vie. On devient urbain à part entière dès lors que son pied foule le sol de la ville. Même si le choix d'avoir une carrière citadine s'accompagne dans la plus part des cas par la survivance de quelques pratiques, comportements et nature de rapports sociaux qu'on peut considérer comme relevant de la ruralité ou de la tribalité.

De ces survivances, il est plus judicieux de parler en terme d'invariants anthropologiques, il y a lieu de citer la métaphore du « turban » à laquelle nous nous sommes référés pour résumer un système de dispositions durables (comme dirait Bourdieu dans sa définition de l'habitus) qui puise dans l'héritage socio culturel rural voire tribal, et qui permet à l'agent social d'évoluer dans son environnement urbain ou autre. Signe que la ruralité/tribalité demeure une composante assez importante de l'urbanité des occupants des villes algériennes. Ce système de dispositions durables regroupe entre autres : Le souci, frôlant l'obsession, de la préservation de la hurma (l'intimité de la femme) par les transformations et les modifications qu'on effectue dans la sphère privée, et le « respect de la voisine » qui masque un contrôle social exercé au nom de la préservation de cette même hurma, réduisant par là la rue, la sphère privée, à un prolongement de la sphère privée.

Défendant cette même thèse, nous avons essayé dans le troisième chapitre, dans l'esprit des études de la quotidienneté, de donner les résultats d'une exploration du

vécu des habitants des périphéries. Nous avons alors abouti à la conclusion que dans les efforts déployés dans l'appropriation de l'espace, tant domestique que public, les habitants s'inspirent des modes d'appropriation de la ville intra muros et ce par la mise en œuvre de « méta pratiques » reflétant une certaine interprétation de la ville, son mode de vie et les messages émanant de cette dernière, et ce dans le désir de justifier leur urbanité, soit leur appartenance à l'univers urbain. La source de cette inspiration sont tous ces biais par lesquels les « deux mondes » communiquent.

Les espaces périphériques ne sont pas des espaces hermétiques, coupés du reste du monde. La communication entre les quartiers périphériques et le centre de rayonnement auxquels ils dépendent est réel, puissante, elle est de ce fait un élément clé pour comprendre la vie citadine oranaise et de la saisir dans sa profondeur.

Centre et périphérie sans certes distincts symboliquement, leurs populations par contre interagissent continuellement, et vivent en contact permanent. Les gens des périphéries ne sillonnent pas le centre en « touristes », poussés par la curiosité de la découverte ou parce qu'ils sont fascinés par la beauté des lieux, mais ils le fréquentent en leur qualité d'usagers. Le « centre » fait partie de leur quotidien : de travailleurs, d'étudiants, de consommateurs des ses espaces et produits. Les habitants des espaces périphériques sont acteurs à part entière de leur ville.

Au dernier chapitre nous avons pu déceler les similitudes qui peuvent exister entre la nature de lien social dans les quartiers périphériques et celle qu'on peut aisément observer dans un quartier populaire central ou dans une tour d'habitat collectif. Pour aboutir encore une fois au résultat que les habitants des quartiers périphériques, stigmatisés pourtant

par rapport à la situation géographique du quartier en retrait et au lot de préjugés qui leur est accolé, n'ont rien à envier à la population des « normaux » celle des autres quartiers.

S'il est constaté une densité morale plus moins intense dans quelques parties de ces quartiers (à el Amel, dans le bidonville de Aïn El Beida, dans les parties pauvre de Sidi el Bachir), on ne peut en aucun cas généraliser ce constat à l'ensemble des espaces étudiés. Nous aurons ainsi tort de penser qu'il s'agit d'une population homogène, que celle qui occupe la périphérie. La différence dans la nature et les formes de liens sociaux constatée reflète une différenciation de statuts sociaux (exemple : Ouled Ain El Beida/berranis) ou encore celle liée la différence de rangs sociaux (Exemples : le refus d'une certaine mixité de la part des dits « nantis » de Sidi El Bachir).

Pour finir nous dirons que dans ces lieux il y a survivance de quelques pratiques en rapport étroit avec l'esprit rural, tribal par moment, ce trait est loin d'être exclusivement distinctif de la population des périphéries, mais il est généralisable à l'ensemble de la population métropolitaine. Ruralité et urbanité évoluent de paire, engendrant une citadinité propre aux Algériens. Le chapitre deux, chiffres à l'appui, nous en fournit la justification. Les 33% d'urbain que comptait le territoire national prouvent une fois de plus que la société algérienne est une société d'origine rurale, et qu'il est un peu difficile de se débarrasser dans un laps d'un demi-siècle de l'homo-ruralis qui sous-tend l'homo-urbanus.

Bibliographie

Ouvrages

Agier M., Campement urbain (Du refuge naît le ghetto), Manuels Payot, Paris, 2013

Augé M., Non-lieux (introduction à une anthropologie de la surmodernité, Seuil, Paris, 1992

Augé M., Pour une anthropologie de la mobilité, Manuels Payot, Paris, 2009

Baduel P. R., « Habitat traditionnel et polarités structurales dans l'aire arabo-musulmane », in. Baduel, P. R. (s/d), Habitat, Etat, Société au Maghreb, CNRS, Paris, 1988

Baechelier J., « groupes et sociabilité », in. Boudon R. (s/d), Traité de sociologie, PUF, Paris, 1992

Balandier G., « Le lien social en question », in, Collectif, Le lien social (Identités personnelles et solidarités collectives dans le monde contemporain), Tome I, éd. Université de Genève, Genève, 1989

Benattia F., L'appropriation de l'espace à Alger, Sned, Alger, 1978

Benhouria T., L'économie de l'Algérie, Maspero, Paris, 1980

Berry-Chikhaoui I. et Deboulet A. (s/d), Compétence des citoyens dans le monde arabe (penser, faire et transformer la ville), Karthala, Paris, 2000

Bertaux D., Les récits de vie, Nathan, Paris, 1997

Boudon R. (s/d), Traité de sociologie, PUF, Paris, 1992

Bourdieu P. et Passeron, J.-Cl., La reproduction (éléments pour une théorie du système d'enseignement), Minuit, Paris, 1970

- Bourdieu P. et Sayad A., *Le déracinement : la crise de l'agriculture traditionnelle en Algérie*, Minuit, Paris, 1964
- Bourdieu P., *Esquisse d'une théorie de la pratique (précédé de trois études d'ethnologie kabyle)*, Droz, Genève, 1972
- Bourdieu, P. (avec Wacquant, L.J.D.), *Réponses*, Seuil, Paris, 1992
- Burgel G., *La revanche des villes*, Hachette, Paris, 2006
- Chalet C., « Représentations des dehors », in. Marouf N. (s/d), *Espaces maghrébins : pratiques et enjeux (Actes du colloque de Taghit, 1987)*, URASC - ENAG, Oran, 1989
- Cherkaoui M., « Le type-idéal », in. Boudon R. et autres, *Dictionnaire de sociologie*, Larousse, Paris, 1999
- Chombart de Lauwe P.H., *La fin des villes, mythe ou réalité*, Calmann-Lévy, Paris, 1982
- Collectif, *Dictionnaire de sociologie*, Le Robert/Seuil, Paris, 1999
- Cuche D., *La notion de la culture dans les sciences sociales*, Casbah, Alger, 1998
- Dlussuet A., « Femmes des villes : des individus ou des personnes ? », in. Denèfle S., *Femmes et ville*, Presse universitaire François Rablais, 2004 (<http://books.openedition.org/pufr/402>)
- Ela J.M., *L'Afrique des villages*, Karthala, Paris, 1982
- Fanon F., *Peau noire et masques blancs*, ENAG, Alger, 1993
- Gervais-Lambony P., *Territoires citadins, 4 villes africaines*, Belin, Paris, 2003
- Ghorra-Gobin, C. (s/d), *Penser la ville de demain (Qu'est-ce qui institue la ville)*, L'Harmattan, Paris, 1994
- Godelier M., *Au fondement des sociétés humaines (Ce que nous apprend l'anthropologie)*, Albin Michel, Paris, 2007

Goffman E., La mise en scène de la vie quotidienne, Minuit, Paris, 1973, Tome I

Grafmeyer Y. et Joseph I. (trad./présentation), L'École de Chicago (Naissance de l'écologie urbaine), Aubier, Paris, 1990

Grafmeyer Y., « La ville et ses sociologues », in. Berthelot, J.-M. (s/d), La sociologie française contemporaine, PUF, Paris, 2000

Grafmeyer Y., « Le quartier des sociologues », in. (s/d) : Le quartier (enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales), La découverte, Paris, 2006

Grafmeyer Y., Sociologie urbaine, Nathan, Paris, 1995

Guerid D., L'entrée en sociologie, les limites de l'universel européen (Implications concrètes dans le monde d'aujourd'hui), Publisud, Paris, 2013

Guerid D., L'exception algérienne (la modernisation à l'épreuve de la société), Casbah, Alger, 2007

Gurvitch G., La vocation actuelle de la sociologie, TI : vers la sociologie différentielle, Puf, Paris, 1968

Hadjidj D., « Du rural délaissé à l'urbain convoité », in. Collectif, Espace-population (actes de séminaire, université d'Oran, 04/2002), Dar El-Gharb, Oran, 2002

Jodelet D. (s/d), Les représentations sociales, PUF, Paris, 1997

Joseph I., « Les répertoires du citadin (présentation) », in. Hannerz U., Explorer la ville (éléments d'anthropologie urbaine), Minuit, Paris, 1980

Kauffmann J.-C., L'entretien compréhensif, Nathan, Paris, 1996

Laburth-Tolra P. et Warnier J.-P., Ethnologie et anthropologie, Puf, Paris, 1993

Ledrut R., Sociologie urbaine, PUF, Paris, 1979

Lefebvre H., La production de l'espace, 2^{ème} éd., Anthropos, Paris, 2005

- Lefebvre H., *Le droit à la ville*, 3^{ème} éd., Economica, 2009
- Lussaut M. et Signoles P. (s/d), *La citoyenneté en question*, Maison des Sciences de la Ville de Tours, Tours, 1996
- Lussaut M., *De la lutte des classes à la lutte des places*, Grasset, Paris, 2009
- Luze (de) H., *L'ethnométhodologie*, Anthropos, Paris, 1997
- Merlin P. et Choay F. (s/d): *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, éd. PUF, Paris, 1988
- Messu M., *La pauvreté cachée (analyse bachelardienne du concept de pauvreté)*, l'Aube, Paris, 2003
- Moussaoui A., *Espace et sacré au Sahara (ksour et oasis du sud-ouest algérien)*, CNRS, Paris, 2002
- Navez-Bouchanine F., « Modèles d'habiter : usage et appropriation de l'espace dans les quartiers résidentiels de « luxe » au Maroc », in. Baduel P. R., *Habitat, société au Maghreb*, CNRS, Paris, 1988
- Navez-Bouchanine F., *Habiter la ville marocaine*, L'Harmattan, Paris, 1997
- Paquot T., « Architecture et exclusion », in, Paugam S. (s/d), *L'exclusion (l'état des savoirs)*, La découverte, Paris, 1996
- Paquot T., «La culture du bidonville », in. Paquot T. (s/d) : *Le monde des villes (panorama urbain de la planète)*, éd. Complexe, 1996
- Paquot T., *Terre urbaine (Cinq défis pour le devenir urbain de la planète)*, La découverte, Paris, 2006
- Paugam S., *Le lien social*, Puf, Paris, 2008
- Peretz H., *Les méthodes en sociologie : l'observation*, La découverte, Paris, 1998
- Pétonnet C., « L'anonymat urbain », in. Ghorra-Gobin C. (s/d) : *Penser la ville de demain (qu'est-ce qui institue la ville ?)*, L'Harmattan, Paris, 1994

Quivy R. et Compenhoudt (Van) L., Manuel de recherche en sciences sociales, Dunod, Paris, 1995

Rémy J., « Sociabilités urbaines : milieu et trajectoires sociales » In. Grafmayer Y. et Dansereau F. (texte réunis par), Trajectoires familiales et espaces de vie en milieu urbain, P. U. Lyon, 1998

Ségaud M., Anthropologie de l'espace : habiter, fonder, distribuer, transformer, A. Colin, Paris, 2012

Simmel G., Sociologie (Etudes sur les formes de la socialisation), Puf, Paris, 1999

Simmel G., « Digression sur l'étranger », in. Grafmayer Y. et Joseph I. (trad./présentation), L'Ecole de Chicago (Naissance de l'écologie urbaine), Aubier, Paris, 1990

Stébé J.-M. et Marchal H., La sociologie urbaine, Puf, Paris, 2007

Vidal D., « Le territoire de l'altérité », in. Ostrowetsky, S. (s/d): Sociologues en ville, l'Harmattan, Paris, 1996

Articles

Agier M., « La ville, la rue et le commencement de la politique », in. Multitudes, n°17, été 2004

Arous Z. et Taleb-Ibrahimi K. (Coord.), « L'image de l'autre : sociologie de la diversité et de l'intolérance », numéro thématique - Naqd, n°10

Augé M., « Retour sur les «non-lieux» (Les transformations du paysage urbain) », in. Communication, n°87, février 2010

Authier J.-Y., « Les citadins et leur quartier. Enquêtes auprès d'habitants de quartiers anciens centraux de France », in. L'année sociologique, n°1, vol. 58, 2008

Banos V. et Candau J., « Recomposition des liens sociaux en milieu rural (de la fréquentation d'espaces à la production de normes collectives?) », in. Espaces et société, n°127, Avril 2006

Belguidoum S. et Mouaziz N., « L'urbain informel et le paradoxe de la ville algérienne : politiques urbaines et légitimité sociale », in. *Espaces et société*, n°143, Avril 2010

Benaissa A., « Reflexions sur le développement urbain et ses conséquences », in. *Cahiers de l'aménagement de l'espace*, OPU, n°1, janvier-mars 1978

Bendraoua F. et Souiah S.-A., « Quand les pouvoirs publics produisent de nouvelles marginalités urbaines : les recasés de Nedjma à Oran (Algérie) », in. *Autrepart*, n°45, 2008

Boutefnouchet M., « Analyse critique des expériences des villages socialistes agricoles », in. *Sciences sociales « Panorama »*, n° 4-5, Octobre-Novembre 1980

Brûlé J.-C. et Mutin G., « industrialisation et urbanisation en Algérie », in. *Maghreb-Machrek*, n° 96, avril-mai-juin 1982

Escalier R., « Les frontières dans la ville, entre pratiques et représentations », in. *Cahiers de la Méditerranée*, vol. 73, 2006

Fliche B., « La mobilité est en bas : Ruralité et urbanité chez les habitants d'un gecekondu d'Ankara » *Européen Journal of Turkish Studies*, n°1, 2004

Guerid D., « L'ouvrier majoritaire (éléments pour une nouvelle approche de l'ouvrier industriel en Algérie) », in. *Insaniyat*, n°1997 (En arabe)

Hadjidj D., « « Urbanification » et appropriation de l'espace. Le cas de la ville d'Oran », in. *Insaniyat*, n°16, Janvier-Avril 2002

Hall S., « Codage/décodage », in. *Sociologie de la communication*, volume 1, n°1, 1997

Icheboudene L., « « Les bidonvilles sont une excroissance des pathologies urbaines » », propos recueillis par Hacem Ouali, *El Watan* du 24-07-2010

Lacheraf M., « Le sort lié des campagnes et des villes dans le développement de l'Algérie », (Séminaire Révolution agraire, Institut de Technologie Agricole, Mostaganem, Avril 1972) in. *El-Djeïch*, Aout 1972

Lakjaa A. : « L'entretien non directif dans la pratique socio-anthropologique », *in.* Cahiers du CRASC n° 1, 2001

Lakjaa A., « L'habiter identitaire : éléments pour une problématique d'une urbanité en émergence », *in.* *Insaniyat*, n°2, automne 1997

Lakjaa A., « La ville creuset d'une culture nouvelle (villes, cultures et société en Algérie) », *in.* *Insaniyat*, n°5, mai-août, 1998

Lakjaa A., « Les périphéries oranaises : urbanité en émergence et refondation du lien social », *in.* Numéor thématique : « Urbanité et citadinité dans les grandes villes du Maghreb », Les cahiers d'EMAM (de l'université de Tours), n°18, 2009

Lesbet D., « La Casbah d'Alger, gestion de la salubrité », *in.* Les annales de la recherche urbaine, n°33 1987

Madani M., « Villes algériennes, entre panne de projet et urbanisme de fait », *in.* *Naqd* n°16, printemps/été 2002

Messahel A., « Une périurbanisation officielle dans un site contraignant, Le cas de Nedjma dans l'agglomération oranaise », *in.* *Espace, populations et sociétés*, n°1, 2008

Musette S. M., « L'espace social comme instrument d'analyse de la condition juvénile en Algérie », *in.* Les cahiers du CREAD, n°26

Paquot T., « L'invention du citadin », *in.* *Repères*, n°3, 1997

Paquot T., « Les murs de la peur », *in.* Le monde diplomatique, n° 631, octobre 2006

Pétonnet C., « L'invitée du mois (Propos recueillis par Thierry Paquot) », *Revue Urbanisme*, n° 286, novembre 1995

Raulin A., « La vie quotidienne, entre colonialisme et émancipation », *in.* L'homme et la société, *Revue internationale de recherches et de synthèses en sciences sociales*, n°185-186, 3-4/2012 (Num. thématique : Henri Lefebvre, Une pensée devenue monde ?, coordonné par Patrick Cilgolani)

Ripault-Megerand, « Les villages socialistes en Algérie », in. Annuaire de l'Afrique de Nord, 1975

Safar-Zitoun M., « Stratégie sociale et appropriation de l'espace : le cas de la ville d'Alger », in. Insaniyat, n°5, mai-août 1998

Safar-Zitoun M. (Coord.), « Faire la ville en périphérie(s) ? Territoires et territorialités dans les grandes villes du Maghreb » Numéro thématique - Les cahiers d'EMAM (de l'université de Tours), n°19, 2010

Sanson H., « Prise de la ville, prise du pouvoir », in Annuaire de l'Afrique du Nord, Volume... 1972

Scheiner J. et Kasper B., « Modes de vies, choix de l'emplacement de l'habitation et déplacement quotidiens », in. Revue internationale des sciences sociales, n° 176, juin 2003

Sidi Boumedine R. et Taïeb M., « La recherche urbaine en Algérie (un état de la question) », Pratiques urbaines n°14 (fascicule URBAMA), Tours, juillet 1996

Souiah M., « Le logement AADL en tour ou en barre », Le quotidien d'Oran, 07 Novembre 2013

Tarrius A. ; Marotel G. ; Péraldi M., « Migration et citadinité (l'approche de la ville par la mobilité) », in. Les annales de la recherche urbaine, n°64, septembre 1994

Mémoires et thèses

Gervais-Lambony P., « A travers images et pratiques: le fait citadin en Afrique noire (étude comparée de Lomé (Togo) et de Harare (Zimbabwe)) », Thèse de Doctorat en géographie, EHESS, Paris, 1993

Gharbi-Abdelillah R., « Ville, acteurs sociaux et rapport à l'espace urbain », Thèse de doctorat ès sciences en sociologie, université d'Oran, 2012

Hadjidj D., « « urbanification » et appropriation de l'espace. Le cas d'Oran », Thèse de doctorat d'Etat, université d'Oran, 2002

Hervouet V., « la périurbanisation dans la métropole nantaise (De nouvelles mobilités pour de nouveaux lieux d'urbanité) », Thèse de Doctorat en géographie, Université de Nantes, 2005

Issaad F., « Us et coutumes entre tradition et modernité dans le milieu urbain (Approche socio-anthropologique des cérémonies de mariage et de circoncision, cas : Oran, Nedroma) », Thèse de doctorat ès sciences en sociologie, université d'Oran, 2012 (En Arabe)

Khames D., « Le local : changement et continuité - Le cas de la ville d'El-Bayadh (approche anthropologique) », Mémoire de magister de sociologie, université d'Oran, 2012

Mahi M.-A. et Safri M.-B., « Du haouch traditionnel au bâtiment moderne (étude empirique sur les occupants de l'habitat précaire en milieu urbain : Haouch Lihoudi, Séddikia - Oran) » mémoire de licence en sociologie, université d'Oran, 2009-2010 (en arabe)

Malek-Chellih T., « De la violence en milieu urbain (étude empirique : Ville d'Oran) » Thèse de doctorat ès sciences en sociologie, université d'Oran, 2014 (En arabe)

Meroufel M., « Essai de compréhension de la logique de cohabitation : approche anthropologique des résidences universitaires », Thèse de doctorat ès-sciences en sociologie, université d'Oran, 2012 (en arabe)

Mohammedi S. M., Les *Hawz-s* de Tlemcen (anthropologie d'une identité locale), Thèse de doctorat ès sciences en sociologie, université d'Oran, 2011

Mouaziz-Bouchentouf N., « Foncier et immobilier à Oran », Thèse de doctorat ès sciences en urbanisme, Université Mohammed Boudiaf-USTOran, 2014

Nemliche S. et Belhadj K., « Processus d'urbanisation et appropriation de l'espace agricole, le cas de la ferme Emir Abdelkader, Sidi E-Chahmi-Oran », mémoire de licence en sociologie, université d'Oran, 2012-2013 (en arabe)

Safar-Zitoun M., « Stratégies sociales et appropriation de l'espace, le cas de la ville d'Alger », Thèse de doctorat ès sciences en sociologie, Université de Paris VII, 1991

Souiah M., « Douars périphériques : Emergence de nouvelles figures de territorialisation (socio-anthropologie des douars périphériques) », Mémoire de magister en sociologie, Université d'Oran, 2007

Souiah M., « Politique d'intervention et stratégies d'habitant (Opération de Résorption de l'Habitat Précaire (RHP) Aïn El Beida - Oran) », mémoire de licence en sociologie, université d'Oran, 2003 (en arabe)

Tableau de données factuelles des enquêtés

N°	Sexe	âge	Lieu de naissance, origine géographique	Situation matrimoniale	Profession	quartier, lieu d'habitation
1	M	33	Oran	Marié, 1 enfant	Journalier/ chômeur	Ain El Beida, bidonville
2	M	34	Relizane	Marié, 5 enfants	Marchand de légumes	Ain El Beida, Bidonville
3	M	19	Aïn El Beida	***	***	Ain El Beida, bidonville
4	M	+50	Oran	Marié, 4 enfants	Journalier/ Chômeur	Ain El Beida, douar Maroc
5	M	42	Saïda	Mariée, 2 enfants	Aide-maçon	Ain El Beida, bidonville
6	F	28	Ain El Beida	***	***	Ain El Beida, douar Arabe
7	M	41	Aïn El Beida	Marié, 3 enfant	Commerçant	Ain El Beida, douar Arabe
8	M	+50	Tiaret	Marié, 6 enfants	***	Ain El Beida, douar Maroc
9	M	35	Oran	Marié, 3 enfants	Garagiste	Ain El Beida, bidonville
10	M	22	Oran	célibataire	Etudiant	Sidi El Bachir, Bouachka
11	F	+40	Tlemcen	***	fonctionnaire	Sidi El Bachir
12	M	47	Tiaret	Marié, 2 enfants	Retraité	Sidi El Bachir, Ben Daoud
13	M	42	Oran	***	***	Sidi El Bachir, Ben Daoud
14	M	+60	Ain El Beida	Veuf, 5 enfants	Retraité	Ain El Beida, douar Arabe

15	F	30	Oran	Mariée, 2 enfants	Maîtresse d'école	Sidi El Bachir, Zitoun
16	M	43	Oran	Mariè, 3 enfants	fonctionnaire	Sidi El Bachir, Trig Djedida
17	M	+50	Oran	Marié, 4 enfants	Fonctionnaire	Sidi El Bachir
18	M	42	Relizane	Marié, 5 enfants	Maçon	El Amel
19	M	+40	Oran	Marié, 2enfants	Infirmier	Sidi El Bachir, Zitoun
20	M	37	Oran	Marié, 1 enfant	Soudeur	El Amel
21	F	25	Oran	***	Coiffeuse	El Amel
22	F	+40	Tiaret	Mariée, 4 enfants	Femme au foyer	El Amel
23	M	+60	Relizane	Marié, 3 enfants	Retraité	El Amel
24	F	+30	Relizane	Mariée, 3 enfants	Femme au foyer	El Amel